

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

UNIVERSITÉ SAAD DAHLEB – BLIDA 1
INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

Laboratoire d'Environnement, Technologie, Architecture et Patrimoine



Mémoire pour l'obtention du diplôme de Master en Architecture

OPTION : ARCHITECTURE ET HABITAT

**Thème : Les villes nouvelles comme une alternative
d'urbanisme saharien**

**Projet : Aménagement du Belvédère de La Ville Nouvelle d'El
Ménéaa et conception d'une résidence touristique**

Présenté par :

- **DEROUECHE AKRAM**
- **LOUMI OUARDA**

Devant le jury composé de :

Mr. SEDOUD ALI	Président	Université Blida1
Mr. CHAOUATI ALI	Examineur	Université Blida1
Mme. LEILA BENCHABANE	Encadreur	Université Blida1
Mr. TOUIAIBIA AHMED	Encadreur	Université Blida1
Mr. BENKARA OMAR	Encadreur	Université Blida1
Dr. Arch. AITSAADI MOHAMED HOCINE	Encadreur	Université Blida1
Mr. ZOUGGARI ZAKARIA	Co-Encadreur	Université Blida1

Année universitaire : 2019/2020

REMRCIEMENT

Avant tout, nous remercions Dieu, le tout puissant, de nous avoir donné la chance d'aimer l'architecture et de pratiquer ce qu'on aime, et de nous avoir donné la force, le courage et la patience de continuer notre parcours.

D'abord nos gratitudee et nos plus vifs remerciements à nos encadreurs Mme Leila BENCHABAANE , Mr Ahmed TOUAIBIA, Mr Omar BENKARA, Dr Hocine AIT SAADI et Mr Zakaria ZOUGGARI, pour leur présence, leur soutien, leur patience, leur aide précieuse et pour le temps qu'ils nous ont consacré. Notre gratitude pour leurs directives qui nous a beaucoup éclairés et formés durant tout notre travail.

Nos remerciements les plus sincères vont également aux membres du jury, pour leur contribution scientifique lors de l'évaluation.

Nos profonds remerciements vont également à tous ceux qui nous ont aidés de près ou de loin, pour l'aboutissement de notre travail de recherche.

Plus généralement tout le personnel enseignant du département d'architecture de l'université BLIDA – 1 – surtout les enseignants de nos années précédentes qui ont assuré notre formation durant ces 5 années d'étude et qui nous ont ainsi permis d'obtenir des informations précises et de qualité ainsi qu'à tous les étudiants qui nous ont aidés de près ou de loin.

Deroueche Akram et Loumi Ouarda

Dédicace

Avec l'aide et par la grâce de dieu

Je dédie ce travail a :

Mes chers parents : Mon Père l'homme le plus patient et généreux au monde à mes yeux, mon soutien moral, ma source de joie et de bonheur. Puisse Dieu faire en sorte que ce travail porte son fruit afin qu'il soit fier de moi, Merci pour les valeurs nobles, l'éducation et le soutien permanent que tu m'as offert. Ma mère, la lumière de mes jours, qui m'a donnée son cœur et son amour pour voir ma réussite, tous les sacrifices consentis et ses précieux conseils, pour toute son assistance et sa présence dans ma vie. À mes trop chères sœurs AOUATIF et ASMA merci pour tout. À mes amis HASSEN et ABDELHAK merci pour votre aide et sincérité.

«QUE DIEU VOUS GARDE POUR MOI »

À monsieur Dr. AITSAADI MOHAMED HOCINE et madame BENCHABANE LEILA je ne peux pas décrire l'importance de votre aide et orientations pendant toute l'année surtout dans des circonstances pareil vous êtes un exemple d'un professeur idéal.

À tous ceux qui me sont chère

AKRAM

Dédicace

Je remercie, avant tout, Dieu tout puissant de m'avoir donné la patience et le courage et de m'avoir facilité le chemin pour achever ce fruit de mes années d'études.

Je dédie ce modeste travail à :

Mon cher père LOUMI AOMAR décédé trop tôt, qui m'a toujours poussé et motivé dans mes études Tu as toujours été pour moi un exemple du père respectueux, honnête, de la personne méticuleuse, je tiens à honorer l'homme que tu étais. Ce modeste travail est le fruit de tous les sacrifices que tu as déployés pour mon éducation et ma formation. Je t'aime papa, J'espère que, du monde qui est sien maintenant, il apprécie cet humble geste comme preuve de reconnaissance de la part de sa petite fille qui a toujours prié pour le salut de son âme. J'aurais tant aimé que tu sois présent .Puisse Dieu, le tout puissant, t'avoir en sa sainte miséricorde.

Ma très chère mère AIT SLIMANE LOUIZA, Affable, honorable, aimable : Tu représentes pour moi le symbole de la bonté par excellence, la source de tendresse et l'exemple du dévouement qui n'a pas cessé de m'encourager et de prier pour moi. Ta prière et ta bénédiction m'ont été d'un grand secours pour mener à bien mes études. Aucune dédicace ne saurait être assez éloquente pour exprimer ce que tu mérites pour tous les sacrifices que tu n'as cessé de me donner. Je te dédie ce travail en témoignage de mon profond amour. Puisse Dieu, le tout puissant, te préserver et t'accorder santé, longue vie et bonheur.

Mon cher frère ABD ELGHANI A tous les moments d'enfance passés avec toi mon frère, en gage de ma profonde estime pour l'aide que tu m'as apporté. Tu m'as soutenu, réconforté et encouragé. Puissent nos liens fraternels se consolider et se pérenniser encore plus.

A Mes enseignants monsieur Dr. AITSAADI MOHAMED HOCINE et madame BENCHABANE LEILA Un remerciement particulier et sincère pour tous vos efforts fournis. Vous avez toujours été présents. Que ce travail soit un témoignage de ma gratitude et mon profond respect.

A tous les membres de ma grande famille,

A tous mes amis, qui m'ont soutenu et aidé dans les moments difficiles,

A tous les enseignants et professeurs qui ont fortement contribué à ma formation depuis l'école primaire jusqu'à l'université. A tous ceux qui nous ont soutenus et encouragés, au cours de nos études,

À toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail Et à vous ...
Les futurs architectes.

À tous ceux qui me sont chère

LOUMI OUARDA

SOMMAIRE

Remerciement
Dédicace
Résumé

ملخص

Summary

Présentation du Master « Architecture et Habitat»

CHAPITRE INTRODUCTIF

Introduction	1
Problématique générale	2
Problématique spécifique.....	3
Hypothèses.....	4
Objectifs du travail.....	4
Présentation de la démarche méthodologique.....	5
Structure du mémoire.....	6

PARTIE I : ETAT DE L'ART

Chapitre 01 : urbanisme et architecture dans les zones arides

Introduction.....	7
1.1. Les zones arides	7
1.1.1. Définition d'une zone aride	7
1.1.2. L'origine des zones arides.....	7
1.1.3. Les milieux arides.....	7
1.1.4. Les caractéristiques du climat aride.....	8
1.2. Les Concepts de l'urbanisme saharien	8
1.2.1. L'installation et l'implantation au Sahara.....	8
1.2.2. Distinction entre le « ksar » et la « ville »	9
1.3. Analyse d'exemples : l'aire culturel ksar Ouargla et Ghardaïa	10
1.3.1. Ksar de Ouargla.....	10
1.3.2. Ksar de Ghardaïa.....	12
1.4. les Concepts et caractéristiques des villes Sahariennes	14
1.4.1. Le paysage de masse	14
1.4.2. L'urbanité de signes	15
1.4.3. L'uniformité et la cohérence	15
1.4.4. Le système viaire	15
1.4.5. Le système de défense et de fortification	16

1.5. La Micro-urbanisation : Cas ksar Tafilelt Beni Iseguen.....	17
1.6. Synthèse générale	23
Chapitre 02 : La stratégie des villes nouvelles en Algérie	
Introduction.....	24
2.1. Définition des villes nouvelles	24
2.2. Finalités et objectifs des villes nouvelles	24
2.3. Évolution du projet de villes nouvelles en Algérie	25
2.3.1. L'urbanisation un phénomène irréversible du 20ème siècle	25
2.3.2. Le projet des villes nouvelles dans le SNAT 2030.....	26
2.3.3. Présentation sommaire du SNAT 2030	26
2.3.4. Localisation des villes nouvelles en Algérie	27
2.4. Le cadre juridique régissant les villes nouvelles	28
2.5. Le rôle des villes nouvelles en Algérie	28
2.6. Exemples de villes nouvelles en Algérie	29
2.6.1. La ville nouvelle de Boughzoul	29
2.6.2. La ville nouvelle Sidi Abdellah	30
Chapitre 03 : Tourisme et développement durable	
Introduction.....	31
3.1. Le développement durable	31
3.1.1. Définition du développement durable	31
3.1.2. Les piliers et les principes du développement durable.....	31
3.2. Le tourisme	32
3.2.1. Définitions des concepts	32
3.2.2. Stratégie du développement touristique en Algérie	34
3.3. Analyse thématique de résidence touristique	35
3.3.1. Complexe du désert « Qasr Al Sarab »	35
3.3.2. Maison d'hôtes « Ecolodge »	36
Partie II : CAS D'ETUDE	
Chapitre 04 : Présentation du cas d'étude	
4.1. Présentation de la situation du projet	37
4.1.1. Aire de référence	37
4.1.2. Aire d'étude	37
4.2. Contexte climatique de la ville nouvelle d'El Ménéaa	39
4.3. Morphologie du site	40
4.4. Analyse diachronique de l'aire de référence	42

4.4.1. .Processus historique de formation et de transformation de la ville d’El Ménéaa	42
4.4.2. Synthèse de la croissance urbaine (les éléments de permanence)	44
4.5. Analyse Fonctionnelle	47
4.5.1. Principe d’aménagement de la ville nouvelle d’El Ménéaa	47
4.5.2. Concept de la Ville Nouvelle	47
4.6. Potentialités du site	52
4.6.1. L’accessibilité	52
4.6.2. Les potentialités touristiques d’El Goléa	53
Conclusion générale	55
Liste des figures	
Liste des tableaux	
Bibliographie	
Chapitre 05 : Processus projectuel	
Introduction.....	56
5.1. Présentation de l’air du projet	56
5.1.1. Situation	56
5.1.2. Accessibilité au site d’intervention	56
5.2. Schéma de structure existant générale de la ville.....	57
5.3. Tracé régulateur de la ville	58
5.4. Schéma de structure existant à l’échelle du belvédère	59
5.5. Schéma de structure proposé à l’échelle du belvédère	59
5.6. Schéma d’objectifs	60
5.7. Schéma de principe d’aménagement	60
5.8. l’idée du projet.....	61
5.9. Les étapes de développement de projet	62
5.9.1. La trame projetée	62
5.9.2. La trame proposée	62
5.9.3. Le système viaire proposé	63
5.9.4. Concept liés au projet	63
5.9.5. Les étapes d’aménagement des ilots	64
5.9.6. Le programme des ilots	65
5.10. Plan d’aménagement	66
5.11. Description du projet.....	68
5.11.1. Genèse de la forme du projet	68
5.11.2. Affectation des espaces et système de distribution	70

5.11.3. Programme quantitatif et qualitatif	71
5.11.4. Typologie architecturale des cellules	73
5.12. Dossier Graphique	75
5.13. Expression architecturale	100
5.14. Le système constructif	101
5.15. Les procédés bioclimatiques et écologiques utilisés	102

Résumé

La ville est toujours en développement et en progrès surtout sur le côté démographique à cause de l'augmentation de la population, cette forte croissance a engendré une crise de logement accompagnée d'une croissance anarchique de l'habitation et une distorsion de l'image urbain surtout sur les villes qui ont un caractère particulier tel que les villes sahariennes.

Les projets des **villes nouvelles** s'inscrivent dans le cadre d'une politique urbaine et d'aménagement du territoire par objectif de limiter la concentration des populations dans les grands centres urbains et d'éviter d'aller au-devant d'une urbanisation chaotique.

Leur conceptions prendre en charge les espaces métropolitains des grandes villes et favoriser le développement équilibré des Hauts Plateaux et du grand Sud en développant des pôles attractifs nouveaux.

La **ville d'El Ménéaa** située dans la Wilaya de Ghardaïa dans le Sud du pays, bénéficiant d'une situation stratégique. Elle se distingue par plusieurs milieux naturels et édifices historiques qui offrent des potentialités touristiques indéniables qui lui confère, tous les atouts d'une région touristique par excellence. Mais la contrainte majeure c'est qu'elle est caractérisée par un **climat aride**.

Le projet de la ville nouvelle D'El Ménéaa crée dans le but de desserrement de l'agglomération actuelle d'El Ménéaa est projeté sur le plateau d'Hamada. Cette organisation spatiale apporte aujourd'hui une certaine séparation entre la ville existante (ville basse), et la ville nouvelle (ville haute).

Cette recherche aura pour objectif de faire une liaison entre une ancienne ville et un nouveau tissu (ville nouvelle d'El Ménéaa) et les faire consolider à travers la création d'une nouvelle centralité urbaine et la reconstruction du front urbain du **belvédère** et le réaménagement de la zone d'articulation des deux villes.

L'entrée de notre ville sera marquée par un projet porte et le caractère paysager de la ville sera renforcer et introduit dans un contexte urbain cohérent avec la présence de ses éléments fortes naturels tels que la palmeraie les lacs, les champs, et les édifices historique (le Ksar, La forteresse, l'église), tout ça en préservant l'identité de l'**architecture saharienne**.

D'autre part nous avons essayé de renforcer l'exploitation et développement du secteur touristique de la ville de Ménéaa pour cela on a proposé comme projet une **résidence touristique**, qui s'adapte avec le climat aride de la région en assurant un meilleur **confort thermique** intérieur et extérieur par l'intégration des techniques traditionnelles locales, en respect les piliers du **développement durable** et en répondant aux besoins économiques, sociales et environnementales de la région dans le cadre du **tourisme durable**.

Mots clés : Ville d'El Ménéaa, climat aride, ville nouvelle, belvédère, architecture saharienne, résidence touristique, confort thermique, développement et tourisme durable.

ملخص

لا تزال المدينة في طور التطوير والتقدم خاصة على الجانب الديموغرافي بسبب الزيادة السكانية، وقد أدى هذا النمو القوي إلى أزمة سكنية مصحوبة بنمو فوضوي في الإسكان وتشويه للصورة حضري خاصة في المدن التي لها طابع خاص مثل المدن الصحراوية.

تعد مشاريع المدن الجديدة جزءًا من سياسة التخطيط الحضري والإقليمي بهدف الحد من تركيز السكان في المراكز الحضرية الكبيرة وتجنب المضي قدمًا في التوسع الحضري الفوضوي. .

تتولى تصميماتهم مسؤولية المناطق الحضرية للمدن الكبرى وتعزز التنمية المتوازنة للهضاب العليا والجنوب العظيم من خلال تطوير أقطاب جذابة جديدة.

تقع مدينة المنيعه بولاية غرداية جنوب البلاد، وتتمتع بموقع استراتيجي. تتميز بالعديد من البيئات الطبيعية والمباني التاريخية التي توفر إمكانات سياحية لا يمكن إنكارها، مما يمنحها جميع مزايا المنطقة السياحية بامتياز. لكن العائق الرئيسي هو أنه يتميز بمناخ جاف.

مشروع مدينة المنيعه الجديدة الذي تم إنشاؤه بهدف تخفيف التكتل الحالي للمنيا يجري التخطيط له على هضبة الحمادة. هذا التنظيم المكاني يجلب الآن فصلًا معينًا بين المدينة الحالية (المدينة السفلى) والمدينة الجديدة (المدينة العليا).

الهدف من هذا البحث هو الربط بين المدينة القديمة والنسيج الجديد (مدينة المنيعه الجديدة) وترسيخهما من خلال إنشاء مركزية حضرية جديدة وإعادة بناء الواجهة الحضرية لبلفيدير وإعادة تطويرها. من منطقة مفاصل المدينتين.

سيتم تمييز مدخل مدينتنا بمشروع بوابة وسيتم تعزيز الطابع الطبيعي للمدينة وإدخاله في سياق حضري يتوافق مع وجود عناصرها الطبيعية القوية مثل بستان النخيل والبحيرات والحقول والمباني التاريخية. (القصر، القلعة، الكنيسة)، كل هذا مع الحفاظ على هوية العمارة الصحراوية.

من ناحية أخرى، حاولنا تعزيز استغلال وتطوير القطاع السياحي لمدينة المنيعه لذلك اقترحنا كمشروع إقامة سياحية تتكيف مع المناخ الجاف للمنطقة مما يضمن راحة حرارية أفضل. داخليًا وخارجيًا من خلال دمج التقنيات المحلية التقليدية، واحترام ركائز التنمية المستدامة والاستجابة للاحتياجات الاقتصادية والاجتماعية والبيئية للمنطقة في إطار السياحة المستدامة.

الكلمات المفتاحية: مدينة المنيعه، مناخ جاف، المدن الجديدة، بلفيدير، عمارة صحراوية، إقامة سياحية، الراحة الحرارية، التنمية والسياحة المستدامة.

Summary

The city is still in development and progressing especially on the demographic side because of the increase in the population, this strong growth has generated a housing crisis accompanied by an anarchic growth of housing and a distortion of the image urban especially in cities which have a particular character such as Saharan cities.

The **New Towns** projects are part of an urban and regional planning policy with the objective of limiting the concentration of populations in large urban centers and avoiding going ahead of chaotic urbanization. .

Their designs take charge of the metropolitan areas of large cities and promote the balanced development of the Hauts Plateaux and the Great South by developing new attractive poles.

The city of El Ménéaa located in the Wilaya of Ghardaïa in the south of the country, enjoying a strategic location. It is distinguished by several natural environments and historic buildings which offer undeniable tourist potential, which gives it all the advantages of a tourist region par excellence. But the major constraint is that it is characterized by an **arid climate**.

The project of the new city of El Ménéaa created with the aim of loosening the current agglomeration of El Ménéaa is being projected on the Hamada plateau. This spatial organization now brings a certain separation between the existing city (lower town) and the new town (upper town).

This research will aim to make a link between an old city and a new fabric (new city of El Ménéaa) and to consolidate them through the creation of a new urban centrality and the reconstruction of the urban front of the **belvedere** and the redevelopment of the articulation zone of the two cities.

The entrance to our city will be marked by a gate project and the landscape character of the city will be reinforced and introduced into an urban context consistent with the presence of its strong natural elements such as the palm grove, lakes, fields, and historic buildings. (the Ksar, the fortress, the church), all this while preserving the identity of **Saharan architecture**.

On the other hand we have tried to strengthen the exploitation and development of the tourist sector of the city of Ménéaa for this we have proposed as a project a **tourist residence**, which adapts to the arid climate of the region ensuring better **thermal comfort**. interior and exterior by integrating traditional local techniques, respecting the pillars of **sustainable development** and responding to the economic, social and environmental needs of the region within the framework of **sustainable tourism**.

Keywords: City of El Ménéaa, arid climate, New Towns, belvedere, Saharan architecture, residence tourism, thermal comfort, sustainable development and tourism.

Présentation du Master « Architecture et Habitat»

Architecture et habitat est une option qui s'intéresse à la production architecturale et urbanistique en matière d'habitat avec toutes ces particularités, ses réglementations et ses propres caractéristiques qui s'impliquent dans toutes les situations existantes d'où ressort le rapport site projet comme critère capital de la réalisation des projets qui diffèrent selon leur typologie de l'individuel, semi collectif, collectif et d'autres formes qui s'incluent dans notre champ d'étude.

Notre choix pour ce master est basé essentiellement sur les particularités et la complexité de l'habitat et aussi par rapport à ses problèmes majeurs dans le monde entier et particulièrement en Algérie dont on peut citer: la production mal pensée de l'habitat qui répondent juste aux demandes d'urgences et qui présentent peu de considération aux standards de base de la qualité du cadre de vie, et à ce propos on peut citer le problème du manque des espaces d'accompagnement qui suivent en principes tout projet d'habitat à savoir (les équipements de proximité, les espaces verts et les lieux de divertissements).¹

¹ Porteur du master Mr Ait. Saadi .H

CHAPITRE INTRODUCTIF

Introduction :

Les pays en développement, qui sont les plus peuplés comptent un étalement urbain et une forte croissance urbaine due à l'augmentation de la population urbaine.

La rapidité du mouvement des populations et la multiplication des agglomérations n'a pas permis à la ville de répondre aux besoins des sociétés qu'ils abritent et de s'y adapter et donc ce qui entraîne dans la ville une qualité de vie inconvenable à ces nouvelles population « *Ce n'est pas tant le phénomène d'urbanisation au demeurant universel, qui est alarmant mais les formes qu'il prend et leurs impacts divers sur le milieu, aggravés par les problèmes de fonctionnement, de gestion mais aussi de ségrégation et d'exclusion sociale* »².

Des mesures ont été prises par les urbanistes pour faire face à ces problèmes et pour rechercher des solutions appropriées. De nouvelles alternatives sont apparues, les villes nouvelles fut le choix principal pour les pays en voie de développement.

Une forte croissance démographique a marqué les deux premières décennies de l'Algérie indépendante ce qui a engendré une crise de logement dans les grands centres urbains. Elle a été accompagnée d'un exode rural, l'implantation de grandes unités industrielles, l'accroissement anarchique des bidonvilles, l'explosion démographique de flux migratoires importants qui ont entraîné un accroissement considérable de la population urbaine et une densification du système urbain algérien.

Pour prendre en charge toutes ces préoccupations, les pouvoirs publics ont lancé d'importantes opérations de résorption de l'habitat précaire et la promotion des métropoles régionales, des villes moyennes et l'option des villes nouvelles est présentée comme solution, un mot d'ordre, une mode urbaine dans le cadre du développement durable.

Les projets des Nouvelles Villes s'inscrivent dans le cadre d'une politique urbaine et d'aménagement du territoire qui a pour objectif de limiter la concentration des populations dans les grands centres urbains, génératrice de difficultés de gestion urbaine, d'éviter d'aller au-devant d'une urbanisation chaotique et désordonnée et d'améliorer sensiblement la qualité de vie des territoires et de leurs populations. La construction de nouveaux pôles urbains destinés à s'insérer dans la démarche globale de développement et en l'adaptant à de nouvelles fonctions.

La politique de création des villes nouvelles en Algérie propose un cadre d'action original et pertinent, adapté au contexte de l'Algérie de demain afin de trouver les chemins du développement acceptable et leurs conceptions devraient prendre en charge les espaces métropolitains des grandes villes et favoriser le développement équilibré des Hauts Plateaux et du grand Sud en développant des pôles attractifs nouveaux. Ce mode de faire, s'appuie sur les instruments du SNAT 2030 et véhicule l'ambition de métropolisation³.

² Benzaghoul Consultante à l'Institut National d'Etudes de Stratégie Globale - " Les termes d'un débat - Aménagement du territoire - Situations et Perspectives 2000 ", 31 Mai 1998, P.10.

³ Le SCHEMA NATIONAL DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (SNAT) 2030

La création des villes nouvelles dans la région du sud a deux objectifs principaux, d'une part rompre l'isolement de l'espace saharien à travers des pôles autour desquels s'articulent le développement aussi bien régional que frontalier. D'autre part, répondre aux problèmes locaux soulevés afin de desserrer la pression urbaine sur Ghardaïa et la vallée du M'Zab. À cette fin, les pouvoirs publics avaient projeté la réalisation de villes nouvelles ; Les projets d'Hassi Messaoud, et d'El Ménéaa, situés dans les wilayas de Ouargla et de Ghardaia sont respectivement validés par décret en 2006 et 2007 l'image de son schéma directeur est diffusée dans la presse en 2009.⁴

Notre recherche s'est portée sur la ville nouvelle d'El Ménéaa située sur le plateau de Hamada ; cette étude aura pour objectif de reconsolider l'ancienne ville et le nouveau tissu ; ce projet offrira ainsi une façade urbaine entièrement ouverte sur l'ancienne ville grâce au front urbain du belvédère et un funiculaire qui reliera le haut et le bas de la falaise.

Problématiques générale :

Le Sahara algérien, qui représente les quatre cinquièmes du territoire national, est devenu, depuis le début des années 1950, terre d'appel, terre d'accueil⁵, de par la combinaison de différents facteurs concomitants, possède plusieurs potentialités touristiques culturelles et naturelles dans ses différentes régions telles que la Saoura Ghardaïa etc.

À travers le Sahara, différentes cultures coexistent dans nos cités, avec en conséquence, des besoins et des modèles différents pour les habitations et l'organisation sociale. Ce qui en résulte des villes traditionnelles nommés Ksour, ces établissements humains sont l'expression immédiate d'un mode de vie qui constitue un domaine d'étude très fructueux. Certains chercheurs considèrent le Ksar comme la forme d'habitat la mieux appropriée aux milieux sahariens à climat aride. Le modèle du Ksar présente un exemple de consommation rationnelle du sol à urbaniser.

Les villes algériennes connaissent des changements rapides. Pour faire face à ces nouveaux défis, des moyens importants sont mobilisés afin de gérer la mutation urbaine et assurer à la ville un développement durable et harmonieux. des villes nouvelles sont apparues autour des espaces métropolitains des grandes villes et favoriser le développement équilibré des Hauts Plateaux et du grand Sud en développant des pôles attractifs nouveaux, comme la nouvelle ville de Sidi Abdellah, Bouinane, Boughezoul , Hassi Messaoud et Ménéaa objet de notre étude.

Par conséquent les villes nouvelles seront implantées dans des territoires aboutis. Un territoire peut être défini comme *« un espace pensé, dominé, désigné. Il est un produit culturel, au même titre qu'un paysage est une catégorie de la perception, que l'homme choisit à l'intérieur d'ensembles encore indifférenciés. »*⁶ Ainsi ce dernier dispose déjà de certaines caractéristiques et toute une particularité géographiques, historique, climatiques...etc. La problématique posée :

Comment penser la ville nouvelle dans une logique territoriale (géographique, culturelle, sociale, économique), et l'inscrire comme un rouage efficace dans le réseau des villes préexistantes ?

⁴ El Watan, avril 2009, « Hassi Messaoud : la méga-oasis pétrolière ».

⁵ Bisson J., « Mythes et réalités d'un désert convoité : le Sahara », Annales de Géographie, t. 113, n°640, 2004.

⁶ Thierry Paquot, « QU'EST-CE QU'UN « TERRITOIRE » ? », Revue Vie sociale 2011/2 (N° 2), P. 24.

Problématique spécifique :

La ville nouvelle d'El Ménéaa est située sur le territoire de la daïra d'El Ménéaa dans la Wilaya de Ghardaïa dans le Sud du pays ; elle est localisée à 870 Km environ de la capitale et à 270 km au Sud-Ouest de Ghardaïa.

Elle est traversée par la route nationale transsaharienne (RN1) il s'agit de la plus longue des trois grandes routes nationales verticales qui traversent le pays, bénéficiant ainsi d'une situation stratégique, relayant efficacement les fonctions métropolitaines de Ghardaïa et s'ouvrant davantage aux échanges Nord-Sud. La ville est desservie par l'aéroport d'El Goléa situé à 1,5 km au sud-ouest de la ville⁷.

Composée de trois parties bien distinctes ; un Ksar au sommet d'un rocher isolé en forme de pain de sucre, un village au pied, et des vergers de palmiers.⁸

Cette ville forme une oasis qui contient des milliers d'arbres de différentes natures tel que les orangers, palmiers, abricotiers, grenadiers... Elle est aussi réputée pour son eau minérale et ses roses qui fleurissent à longueur d'année. Elle dispose également d'un des plus beaux lacs salins peuplés d'oiseaux migrateurs de quelques 38 espèces, un ksar millénaire, des gisements de roses de sable à perte de vue ainsi qu'un riche musée...⁹.

El Goléa (ancienne appellation d'El Ménéaa) a longtemps été considérée comme la capitale saharienne de l'orange et des roses (que les colons affectionnaient tant), elle a vu l'organisation du premier congrès international de la rose et de l'oranger en 1930 avec la participation de 27 rois et chefs d'Etat.¹⁰ Elle a acquis une célébrité nationale et internationale grâce à ses oasis et à ses sites historiques¹¹.

Le projet de Ville Nouvelle crée dans le but de desserrement de l'agglomération actuelle d'El Ménéaa est projeté sur le plateau d'Hamada. Cette organisation spatiale apporte aujourd'hui une certaine séparation entre la ville existante (ville basse), et la Ville Nouvelle (ville haute).

Une falaise de plus de 40 mètres de haut sépare ces deux polarités, apportant alors une barrière physique forte entre la ville basse et la ville haute qu'il faudra travailler et modeler pour offrir à El Ménéaa une véritable unité urbaine¹²

⁷ Rachid imekhlef, 2018, « Potentiel touristique et hydrique d'El Menia (El Goléa) », article disponible sur l'adresse : https://www.vitamedz.com/potentiel-touristique-et-hydrique-d/Articles_356_6338577_47_1.html

⁸ Rachid imekhlef, Idem.

⁹ Babzman, 2018, « El Goléa ou la ville aux deux cent mille palmiers », article disponible sur l'adresse : <https://babzman.com/el-golea-ou-la-ville-aux-deux-cent-mille-palmiers/>

¹⁰ Babzman, Idem.

¹¹ El Watan, 2012, archives culturel, « El Goléa (El Menia) : une oasis méconnue », article disponible sur l'adresse : <https://www.elwatan.com/archives/culture-archives/el-golea-el-menia-une-oasis-meconnue-31-05-2012#main-content-section>

¹² Egis Algérie, Novembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa », Phase A, P.53.

Un premier aménagement a été proposé pour la nouvelle ville or ce dernier n'offre pas une relation physique forte entre l'ancienne et la nouvelle ville, du coup un deuxième aménagement fut réaliser afin de crée ce lien entre les deux villes et cela à travers un funiculaire qui se trouve au bord de la falaise.

La question de la relation ville et paysage n'a pas été posé dans le fondement de la ville ; la question de L'oasis de protection et de Sebkha avec la nouvelle ville ; la ville doit intégrer ces zones de protections paysagères et les zones de servitudes dans le processus de l'urbanisation de la ville ainsi que la considération de certain élément du lieu, culturel et d'encrage.

Dans l'aménagement de la nouvelle ville par : *La question des liaisons physiques, de toutes natures, entre ville haute et ville basse, a fait l'objet d'une attention poussée et a été proposé de relier les deux villes par un funiculaire*¹³. Sans que le projet soir développer du point de vue programmation, conception et aménagement ; La question du Front du Belvédère n'a pas été posée comme question fondamentale. La problématique posée :

Comment consolider et renforcer le rapport de relation entre la ville haute et la ville basse ?

Et comment pouvoir reconstruire le front urbain du belvédère afin d'entretenir un nouveau rapport entre la ville haute et la ville base tout en intégrant le paysage naturel dans le projet de nouvelle villes ?

Hypothèse :

Afin de répondre aux questions posés, nous avons opté pour :

_ La création d'une nouvelle centralité urbaine et la reconstruction du front urbain du belvédère consolidera les deux entités (ville haute/ville basse).

_Assurer un maximum de perméabilité piétonne (accessibilité au public) et de rapport visuelles au champ panoramique et un projet touristique.

Objectifs du travail :

Les objectifs de notre étude sont :

-Créer une relation entre la nouvelle ville et l'ancienne ville sur 3 niveaux : Physique, Fonctionnel, culturel.

-Reconstruire le front urbain du belvédère et Créer une percé visuelle qui donne sur ce dernier.

-Rattraper la rupture urbaine en avoir un projet d'ensemble « Projet port» dont la mixité urbaine se présente par divers fonctions.

-Réaménager la zone d'articulation des deux villes

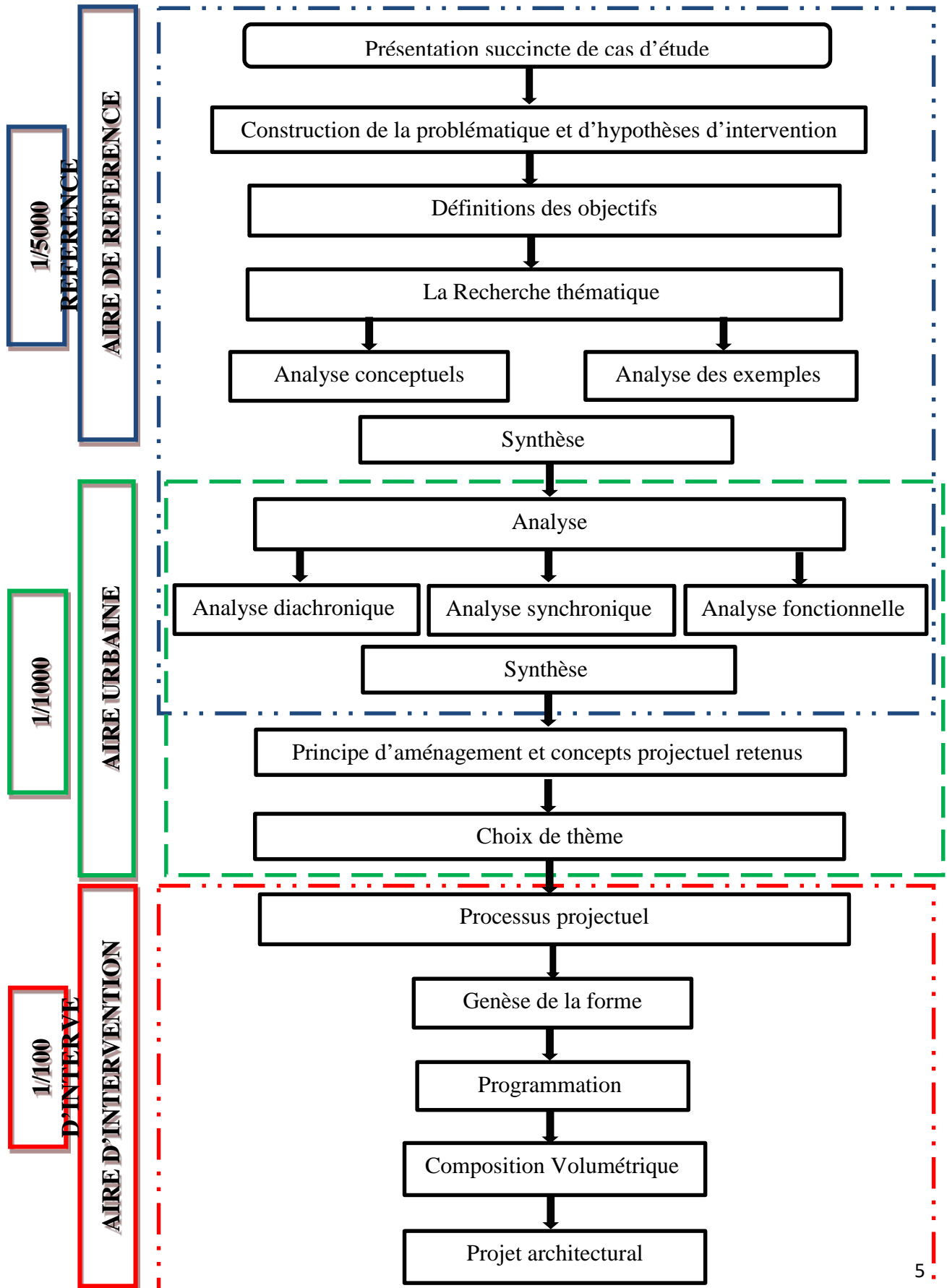
-Renforcer le caractère paysager et l'introduire dans un contexte urbain cohérent.

-Intégrer les éléments de référence d'importance patrimoniale et naturelle.

¹³ Egis Algérie, décembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa », Phase B., P .62.

Présentation de la Démarche méthodologique :

Le diagramme ci-dessous résume la démarche méthodologique suite l'ordre de l'élaboration du projet ; divisé en trois phases d'étude et chaque phase englobe des étapes dans le but de l'obtention du projet.



Structure du mémoire :

Le présent mémoire est structuré en 3 parties :

Premier partie introductif comporte :

Chapitre introductif : Il s'agit d'une présentation générale de notre thème de recherche, la problématique et les objectifs de la recherche, l'hypothèse de la recherche, et finalement la démarche méthodologique qui va nous permettre de vérifier l'hypothèse et atteindre nos objectifs.

Partie I : L'ETAT DE L'ART

Chapitre 01 urbanisme et architecture dans les zones arides : dans ce chapitre nous avons défini les zones arides et leur origine, les milieux arides, ainsi que les caractéristiques des zones arides. Ensuite nous avons déterminé les concepts de l'urbanisme saharien et analyser l'exemple de Ksar Ouargla et Ghardaïa comme des airs de références pour arriver aux concepts et caractéristiques des villes sahariennes et enfin on a analysé l'exemple de Ksar de Tafilelt dans le cadre d'une micro-urbanisation.

Chapitre 02 La stratégie des villes nouvelles en Algérie : dans ce chapitre nous avons défini les villes nouvelles et leurs objectifs ainsi que l'évolution du projet des villes nouvelles en Algérie, le cadre juridique des villes nouvelles ainsi que leurs rôles et enfin nous avons étudié deux exemples des villes nouvelles en Algérie.

Chapitre 03 Tourisme et développement durable : dans ce chapitre nous avons effectué des recherches sur la notion du développement durable, sa définition, ses piliers et ses principes. Ainsi que le tourisme, le tourisme en Algérie À la fin nous avons analysé deux exemples de résidences touristiques.

Partie II : CAS D'ETUDE

Chapitre 04 Présentation du cas d'étude : Dans cette partie du travail, d'abord nous allons définir les grandes lignes du projet à travers une Analyse de l'air d'étude, une lecture diachronique de l'évolution de la ville. Et une analyse fonctionnelle. Pour le but de connaître les problèmes de la ville et tirer ses tendances de développement.

Chapitre 05 Processus projectuel : ce chapitre est la résultante de notre travail. Pour aboutir à un projet architectural et urbain qui tend apporté des solutions aux problématiques posées auparavant. Il sera présenté en deux parties :

- Partie urbaine : constitue les différentes approches et méthodes obtenue pour formuler le plan d'aménagement pour la zone d'intervention illustré par des déférents schémas.
- Partie architecturale : représente la partie graphique du projet et le programme détaillé.

Conclusion générale : dans la conclusion générale nous avons insisté sur les objectifs de notre recherche et les perspectives de ce travail.

CHAPITRE 01

**URBANISME ET ARCHITECTURE
DANS LES ZONES ARIDES**

Chapitre 01 : urbanisme et architecture dans les zones arides

Introduction :

L'environnement est notre cadre de vie, chaque endroit a des caractéristiques physiques qui leur sont propres, c'est-à-dire qui leur appartiennent, éclairement (température, humidité, vent...). L'homme a toujours essayé de s'adapter avec son environnement et d'être dans les meilleures conditions du confort.

Si l'occupation de l'espace et les modes de croissance urbaine relèvent des traits de la ville durable comme définie aujourd'hui, l'architecture traditionnelle des Ksour n'en est pas moins spécifique puisqu'elle conjugue culture et climat.

Les principes de gestion urbaine et de conception architecturale identifiés dans les ksour anciens ont alimenté les exigences sociales en termes de l'histoire, de la culture et des traditions locales mais aussi des contraintes du climat aride chaud et sec.

1.1. Les zones arides :

1.1.1. Définition d'une zone aride :

L'aridité est le manque d'eau permanent qui affecte une région. Elle ne dépend pas de la température : il existe des espaces arides et froids (aux pôles par exemple). On mesure le degré d'aridité* d'une région en fonction de l'indice d'aridité qui mesure la différence entre l'évapotranspiration* potentielle (ETP) et la pluviosité. On parle de zone aride lorsqu'un milieu perd davantage d'eau par évaporation et transpiration qu'il n'en reçoit par les chutes de pluies.¹⁴

1.1.2. L'origine des zones arides :

Les zones arides ont été mises en place au cours de l'histoire climatique de la planète Terre, sous l'influence de processus astronomiques et géophysiques. Leur origine quoique complexe et diverse est naturelle.¹⁵

1.1.3. Les milieux arides :

Le quart des terres émergées de la planète, soit environ 35 millions de kilomètres carrés, est soumis à des climats arides ou semi arides. Toutes ces régions ont en commun de très faibles précipitations. La végétation s'y développe difficilement et laisse le sol pratiquement nu. Dans la plupart des cas, cette sécheresse est liée à la présence de hautes pressions permanentes qui empêchent la formation de nuages. C'est le cas des déserts d'hautes pressions comme le Sahara ; les déserts de l'Arabie ; les déserts du Kalahari ou le grand désert de

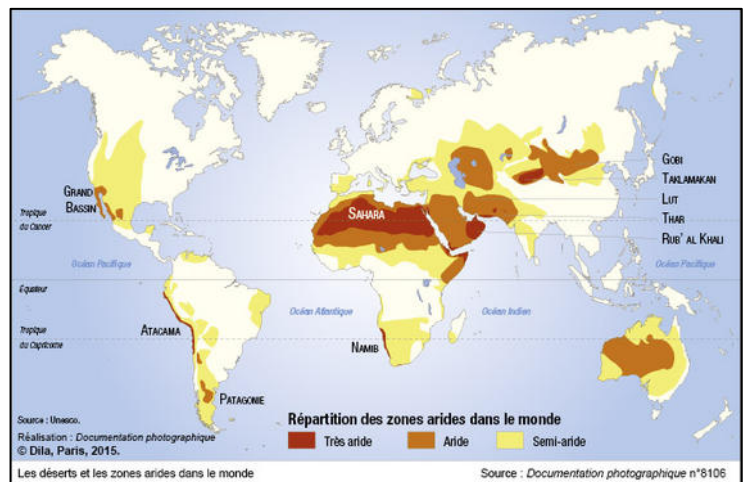


FIG 1.01 : La carte mondiale des zones arides
Source : DP 8106: Le Sahara, un désert mondialisé (Auteur: Bruno Lecoquierre)

¹⁴ T. YAHIA CHERIF, avril 2007, « Kit Pédagogique sur l'environnement dans les zones arides », P. 14, disponible sur l'adresse : www.naturevivante.org

¹⁵ T. YAHIA CHERIF, Idem.

sable. Ces déserts sont situés des latitudes voisines des tropiques ; où le climat est marqué par un air très sec de haute pression atmosphérique. ¹⁶

1.1.4. Les caractéristiques du climat aride ¹⁷ :

Les principales caractéristiques climatiques des milieux arides sont :

- Haute intensité des radiations solaires.
- Température d'air diurne très enlevée.
- Contraste entre températures diurnes et nocturnes du fait de la clarté du ciel et les
- Vents froids auxquels ces zones sont souvent sujettes.
- Basse humidité et faibles précipitations.
- Vents de sable entraînant un environnement poussiéreux.

Écosystème	Indice d'aridité bioclimatique
hyperaride	$P/ETP < 0,03$
Aride ou désertique	$0,03 < P/ETP < 0,2$
Semi-aride ou sahélien	$0,2 < P/ETP < 0,5$
Subhumide sec ou sahélo-soudanien	$0,5 < P/ETP < 0,7$

Tableau 1.01 : Indice d'aridité bioclimatique des écosystèmes secs
Source : UNESCO

➤ Ces caractéristiques se manifestent comme source d'inconforts pour les, habitant de ces régions. Afin d'y améliorer les conditions de vie, il faut adopter plusieurs stratégies se rapportant à la protection contre les effets de ces paramètres climatiques.

Le micro climat désigne généralement des conditions climatiques limitées à une région géographique très restreinte, significativement distinctes du climat général de la zone où se situe cette région. Le climat d'une étendue limitée résultant de la modification du climat général sous l'effet de différences locales d'altitude et/ou d'exposition (pente ou ombres portées), d'albédo ou de végétation, de présence ou absence d'eau, de vent.

Ces indices n'empêchent pas la présence d'une richesse importante des eaux souterraines dans certaines régions désertique comme le cas de la wilaya de Ménéaa.

1.2. Les concepts de l'urbanisme saharien :

1.2.1. L'installation et l'implantation au Sahara :

En parlant du Sahara, on pense rapidement à un immense désert vide, et à un groupe de nomades installés au milieu des dunes de sables, toutes ces imaginations sont dépassées, « *le Sahara est devenu un lieu de passage* »¹⁸, et de transitions, et une zone des échanges ouverts.

Selon Marc Côte, les villes sahariennes « *sont nées de la fonction de relais sur les grands axes caravaniers d'autrefois ; elles ont pris la forme de ville/oasis, l'eau et la palmeraie assurant le support de cette fonction de relais* ».

¹⁶ QA international Collectif. 2008, L'Atlas de notre monde, Edition : Québec Amérique. P. 176

¹⁷ Amar Bennadji. 1999, « Adaptation climatique ou culturelle en zones arides. Cas du sud-est Algerien.Géographie », Thèse de doctorat, Université de Provence - Aix-Marseille I, P. 30

¹⁸ Godard Jean, Socard Tony Préf, 1 janvier 1954, Livre : « oasis moderne. Essai d'urbanisme saharien ».

L'implantation des villes sahariennes est due à plusieurs facteurs :

-L'eau :

Le choix du site est donc dicté par la présence de l'eau et son irrigation par gravité, afin de répondre aux besoins agricoles et domestiques.

« *L'implantation est due à la présence d'une source d'eau abondante et douce... Tantôt, les sahariens utilisent "l'eau du ciel" (qui est rare), tantôt -et c'est le cas général- l'eau du sous-sol issue d'une nappe superficielle ou profonde* »¹⁹.

-La palmeraie :

Selon Capot-Rey, la palmeraie est une source d'alimentation pour les sahariens et leur bétail. Elle constitue le lieu de vie des ksouriens.

« *Les villages sont, donc, apparus en tous lieux où existent des possibilités de cultures, d'élevage* »²⁰.

-Les réseaux :

« *Les réseaux précèdent la ville* »²¹.

Le commerce à travers les chemins caravaniers ou actuellement le réseau transsaharien, connus par un flux de commerce important ont permis la création de certaines villes qui servent de relai, ou se déroulent les échanges entre les ksouriens et les marchands.

Les migrations : « *Le Sahara est le lieu, actuellement, d'un important flux de migration de populations d'Afrique noire vers le Maghreb et pour certains d'entre-eux vers l'Europe* »²².

Elles peuvent être justifiées par la recherche du travail dans les sites d'exploitation des hydrocarbures.

-La protection et la sécurité :

L'implantation des ksours se fait de telle manière qu'ils soient protégés de tous risques qui peuvent subir, généralement sur des collines pour se protéger des vents et des crues d'oueds.

« *En somme, le choix du site des villes sahariennes doit être défendu des agressions, à l'abri des crues d'oueds, proche des grandes routes du commerce caravanier transsaharien au milieu des oasis, ainsi profiter des avantages et douceur du microclimat oasien, mais, aussi, être près des points d'eaux (seguias, oueds, puits, sources, nappes)* »²³.

1.2.2. Distinction entre le « ksar » et la « ville » :

Pour Robert Capot-Rey (1953), « *on peut hésiter à reconnaître des villes au Sahara tant les caractères ruraux et urbains sont intimement mêlés* ».

La différence ne se fait pas par la densité.

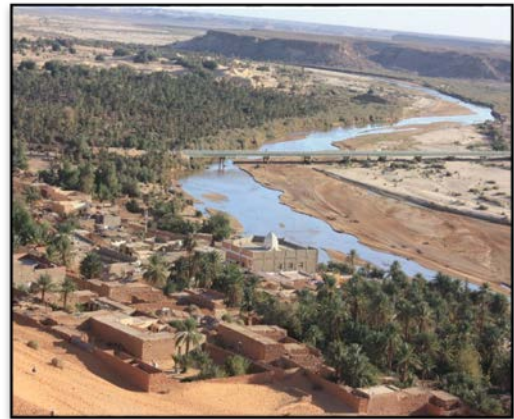


FIG 1.02 : Oasis de Béni Abbas.
Source : Site web
https://fr.wikipedia.org/wiki/Wilaya_de_B%C3%A9char

¹⁹ Chaouche Bencherif Meriama, 2007, « La Micro-urbanisation et la ville-oasis ; une alternative à l'équilibre des zones arides pour une ville saharienne durable », Mémoire de doctorat en sciences, Université Mentouri Constantine, P. 83, 84.

²⁰ Chaouche Bencherif Meriama, Op. Cit, P. 93.

²¹ Pliez O., 2011, « Les cités du désert. Des villes sahariennes aux saharatowns », Toulouse, IRD, PUM, P. 11.

²² Ali Bensaad, 2002, Livre : « la grande migration africaine à travers le Sahara », P. 41.

²³ Chaouche Bencherif Meriama, 2007, « La Micro-urbanisation et la ville-oasis ; une alternative à l'équilibre des zones arides pour une ville saharienne durable », Mémoire de doctorat en sciences, Université Mentouri Constantine, P. 94.

-Le ksar : Un village fortifié, constitué des greniers et des habitations, généralement proche de l'oasis, c'est un lieu d'approvisionnement des denrées alimentaires. Il se distingue par sa fonction agricole.

«*Centre de culture, ou simplement palmeraie, l'indigène voit dans le ksar un village à fonction agricole prédominante* »¹.

-La ville : Elle se distingue par ses deux fonctions commerciales et spirituelles.

Le marché qui contient les produits nécessaires pour les citoyens, il représente aussi un lieu de rencontre et des échanges.

La grande mosquée qui réunit les gens au moins chaque vendredi.

« *Ce n'est pas un village, c'est une ville qui possède une grande mosquée et un petit bazar* »²⁴ dirait un fellah berbère pour désigner une localité .

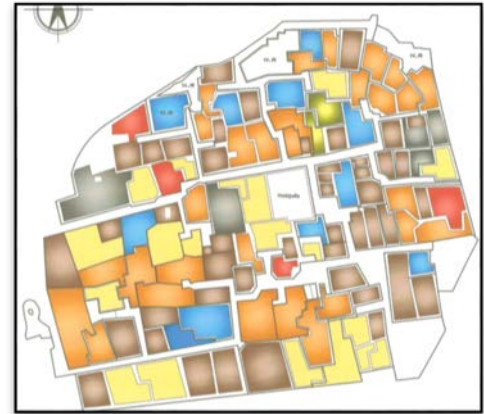


FIG 1.03 : Schéma d'un tissu compact et complexe.

Source : Cour : Approches anthropomorphologiques et éco-paysagères des cités sahariennes, Dr A.Layachi, page 31.

1.3. Analyse d'exemples : L'aire culturelle Ksar Ouargla et Ghardaïa :

On analyse les exemples du Ksar de Ouargla et Ksar de Ghardaïa comme des éléments et des concepts d'urbanisme saharien de notre aire culturelle :

1.3.1. Ksar de Ouargla :

A/Situation du Ksar :

Ouargla se trouve à la lisière occidentale de l'Erg Oriental et à 575 km au sud des rivages de la Méditerranée. Le ksar s'étend sur une superficie de 30ha. La région d'Ouargla est située au fond d'une large cuvette de la vallée de l'Oued Mya.²⁵

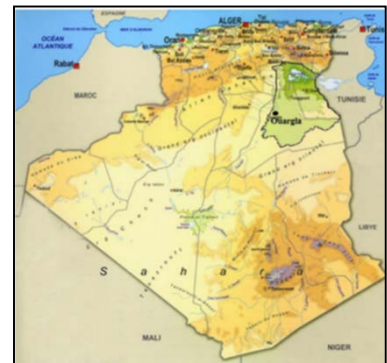


FIG 1.04 : Situation géographique de la wilaya d'Ouargla

Source : [http://www.carte-algerie.html](http://www.carte-algerie.com/carte-algerie.html)

B/L'implantation du Ksar :

Positionnée au centre des pistes commerçantes sahariennes Il est le produit de toute une civilisation qui a régie la région depuis des siècles. Elle en a fait un véritable carrefour commercial et culturel d'importance régionale et africaine.²⁶

C/L'organisation du Ksar :

a)-Forme de la Ville :

Il se présente comme une entité circulaire compacte, ceint par une muraille et un canal, comblé après une épidémie de paludisme en 1927.²⁷

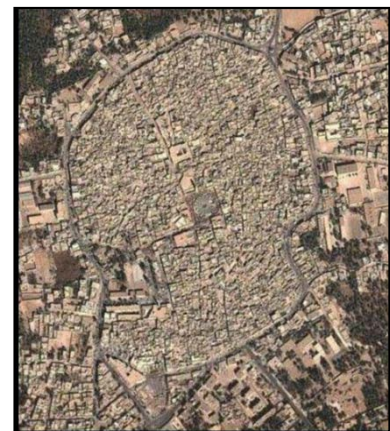


FIG 1.05 : Vue en plan du Ksar de Ouargla

Source : Google Earth 2017

²⁴ P. Marçais, 1955

²⁵ Aspects bioécologiques de l'avifaune à Hassi Ben Abdallah et à Mekhadma dans la Cuvette d'Ouargla

²⁶ Salima RAYANE KADRI, Salah CHAOUICHE et Amina Hadia BENAMEUR, « Quelles formes de réhabilitation pour le ksar d'Ouargla ? Des objectifs urbains, patrimoniaux et sociaux », P.132.

²⁷ OM UNGERS-ED : MONITEUR, 1983, « Triangulation », P.79.

La centralité et la hiérarchisation dans l'organisation des espaces : Apparaître dans la médiation de la mosquée et le marché dans le Ksar.

b)-Les remparts :

Il est doté d'un rempart pour sa protection, percée par des portes accessibles uniquement par des passages coudés, et crénelé de 40 forts à 2 étages²⁸.

c)- Les Portes :

Sept portes séculaires donnent accès au vieux ksar, densément peuplé.²⁹

Chaque cité possède ses propres portes qui sont en nombre de deux : celle qui donne sur l'intérieur, forme avec la mosquée et son minaret et le lieu de Djemaa, un lieu d'accueil, de rassemblement et de vie sociale. Les autres portes, étaient de sortie.



FIG 1.06 : Les portes et rempart de Ksar de Ouargla
Source : OM UNGERS-ED : MONITEUR, 1983, « Triangulation », P.79.Traiter par l'auteur.



FIG 1.07 : hiérarchie des éléments morphologique de communication sociale du ksar d'Ouargla
Source : Kadri S., 2007 ; traiter par l'auteur

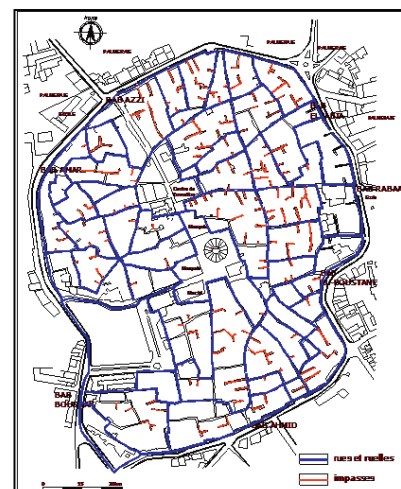


FIG 1.08 : Hiérarchisation du système viaire au Ksar de Ouargla
Source : <https://www.researchgate.net>

d)-Les quartiers :

Le ksar d'Ouargla est une cité composée de trois quartiers ayant les mêmes caractéristiques, formant ainsi une forte unité urbaine. Elle abrite en son sein trois communautés distinctes : les Beni Brahi, les Beni Sissine, Beni Ouagguine. Les quartiers étaient séparés les uns des autres par des passages terrassés munis de portes, dont chaque cité possède ses propres portes qui sont en nombre de deux³⁰.

e)- Les voiries :

Il y a trois types ; allant de rue vers ruelle vers l'impasse qui mène à la porte. Chaque type a son propre emploi, la différence entre les espaces de circulation Proportionnée en fonction du degré de leur utilisation (public, semi public, privée).

²⁸ Manel Bouchemal, Salah Chaouche, 10 Dec 2015, « La patrimonialisation d'un site suffit-elle à sauvegarder un lieu historique cas de ksar de Ouargla ».

²⁹ OM UNGERS-ED : MONITEUR, 1983, « Triangulation », P.79.

³⁰ Manel Bouchemal, Salah Chaouche, 10 Dec 2015, « La patrimonialisation d'un site suffit-elle à sauvegarder un lieu historique cas de ksar de Ouargla ».

f)- Le souk (La place du marché) :

La place du marché correspond, par sa position, au centre de la cité, au point de convergence des rues principales et de la palmeraie, notamment, de certains quartiers. De plan carré, entouré de maisons qui abritaient les boutiques du Souk³¹.



FIG 1.09 : La place du marché avec la Mosquée de Lalla Melkia
Source : <http://ouargla.free.fr/11.html>

Bordée par les deux principales mosquées qui présentent un intérêt architectural et patrimonial très fort³².

Bordée par les deux principales mosquées qui présentent un intérêt architectural et patrimonial très fort³³.

g)- La mosquée :

Le tissu est structuré autour des mosquées, lieux des rites dominants. Deux, d'entre elles, donnent sur la place du marché : la mosquée Lalla melkia (Malékite) et Lalla Azza (ibadite).

Cet espace est le foyer des activités économiques ; domaine des femmes jusqu'à midi (Dohr), après les hommes en prennent possession³⁴.

1.3.2. Ksar de Ghardaïa :

A/ Situation du Ksar :

La vallée du M'zab se situe à 600 km au sud d'Alger. Cette région s'étend sur une vallée déserte, sèche et aride. Elle est appelée « Chebka » du M'ZAB, car on aperçoit un plateau rocheux raviné par les oueds.



FIG 1.10 : Situation géographique de la wilaya de Ghardaïa
Source : <https://www.mediterranee.com/0942015-algerie-situation-dans-la-vallee-du-m-zab.html>

B/ L'implantation du Ksar :

Le choix du site se fait selon les possibilités de défense militaire et la disponibilité des ressources en eau, condition qui assure la création de palmeraies indispensables à l'installation humaine. La forme urbaine de Ghardaïa s'est appuyée sur des éléments naturels : Les collines et l'Oued.

C/L'organisation du Ksar :

a)- Forme de la Ville :

Elle est en forme de pyramide sur une forte butte, coiffée par un minaret de style propre à la région ; L'organisation est centrale autour de la mosquée.

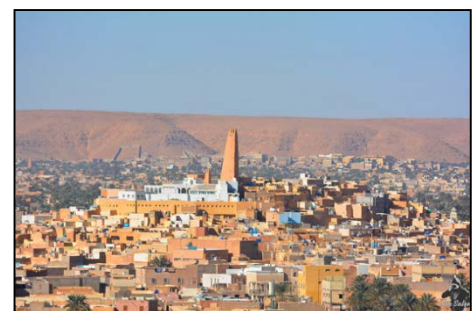


FIG 1.11 : Perspective du ksar Ghardaïa
Source : <https://www.flickr.com/photos/144330620@N04/32846888806/in/photostream/>

b)- Les remparts :

³¹ Salima RAYANE KADRI , Salah CHAOUCHE et Amina Hadia BENAMEUR , « Quelles formes de réhabilitation pour le ksar d'Ouargla ? Des objectifs urbains, patrimoniaux et sociaux », P.135.

³² Manel Bouchemal, Salah Chaouche, 10 Dec 2015, « La patrimonialisation d'un site suffit-elle à sauvegarder un lieu historique cas de ksar de Ouargla ».

³³ Manel Bouchemal, Salah Chaouche, Idem.

³⁴ OM UNGERS-ED : MONITEUR, 1983, « Triangulation », P .79.

La ville fut fortifiée par de grands remparts qui l'avaient sauvegardée des rezzous (les raids des pillards), et qui semblent aujourd'hui la préserver de la détérioration du temps³⁵.

c)- Les Portes :

Ghardaïa est entourée d'un haut mur (remparts) percé de 6 portes (vérifiées et bien localisés).

- Les 3 portes d'entrée,
- Les portes de sortie : Celle qui sont plus proche à la grande mosquée et au cimetière, d'autres qui mènent vers la palmeraie ainsi vers le marché.

d)- Les quartiers :

La ville comprend quatre quartiers, chaque entité avait sa propre mosquée : Le quartier Juif (El Mellah), Le quartier de Beni Merzoug, Le quartier des Mdabihs, Le quartier des Homria³⁶.

e)- Le souk (La place du marché) :

Le souk de Ghardaïa, est le plus important de la vallée, les caravanes venaient vendre leurs marchandises au grand marché du vendredi.

Cette place rectangulaire est :

- entièrement entourée d'un portique sur lequel s'ouvrent des boutiques,
- le centre des autres marchés secondaires,
- le point d'aboutissement de nombreuses ruelles.
- une extension de la mosquée pour assembler les prieurs.

f) - La mosquée :

La mosquée est le premier lieu que les ibadites édifient dans leurs cités, c'est le lieu dans lequel se concentre toute la vie spirituelle et matérielle. Elle domine la ville par son minaret en forme de pyramide comme Un doigt levé.

g)- Les voiries³⁷ :

_ **Les rues** : On distingue deux types de rues :

- rues de commerçant
- rues intimes

_ **Les ruelles** :

Il y a trois types de ruelles :



FIG 1.12 : Les remparts et les portes de Ghardaïa
Source :<http://www.balouka.net/menurigh.html>



FIG 1.13 : Les quartiers de Ghardaïa
Source : Ghardaïa « une histoire, une culture et une leçon d'architecture » ; EPAU, 2007/2008. Traiter par l'auteur

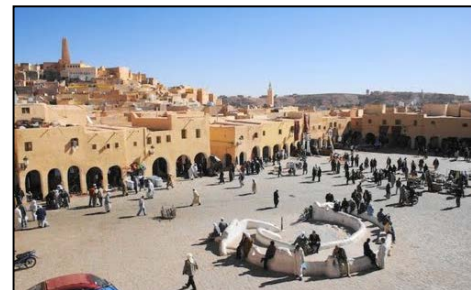


FIG 1.14 : La place du marché
Source : <https://www.vitamedz.com/>



FIG 1.15 : Hiérarchisation du système viaire au Ksar de Gherdaia
Source : Ghardaïa « une histoire, une culture et une leçon d'architecture » ; EPAU,

³⁵ SlideShare, 2017, Cour en ligne, « Ghardaïa « une histoire, une culture et une leçon d'architecture » ; Cour disponible sur l'adresse : <https://fr.slideshare.net/hafou/ghardaia-72705518>

³⁶ SlideShare, Idem

³⁷ SlideShare, Idem

- 1 – multifonctionnelles : servent de passage de marché et de bien de rencontre.
- 2- bi fonctionnelles : servent de passage et d'accès aux maisons.
- 3- uni fonctionnelles : sont des impasses, elles ne permettent que l'accès à sa maison.

L'impasse :

C'est espace semi public qui permet l'accès aux maisons.

➤ **Schéma de synthèse :**

Après étude de ksar de Ouargla et Ghardaïa on peut déduire certains principes et concepts qui ont façonné l'urbanisme saharien et l'architecture des ksour qui sont comme suit

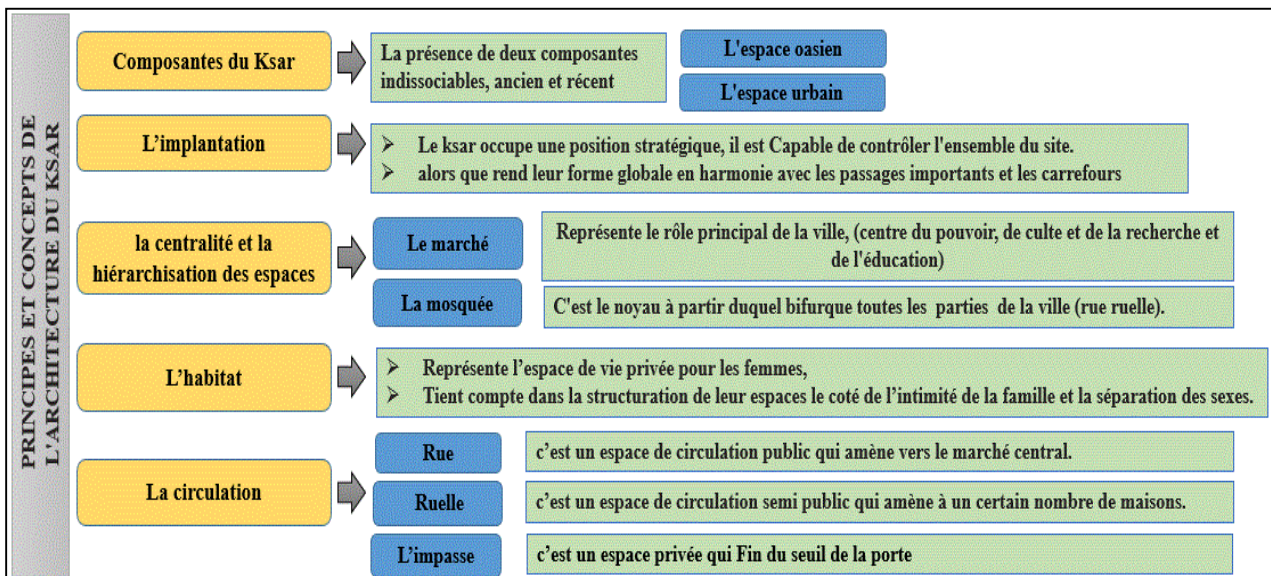


FIG 1.16 : Les principes et les concepts de l'architecture du ksar
Source : Traiter par l'auteur 2019

1.4. Les Concepts et caractéristiques des villes Sahariennes :

1.4.1. Le paysage de masse :

L'uniformité et densité des habitations. En vue d'avion, «c'est un amas de cellules accolées comme dans une ruche». ³⁸. Le tissu compact résultant de la disposition des maisons accolées les unes par rapport aux autres, reflétant la solidarité et assurant l'intimité, ce qui permet de réduire les surfaces exposées au soleil.

Le tissu complexe résultant de l'ajout des extensions. « Plus une ville est ancienne, plus elle devient complexe »³⁹.

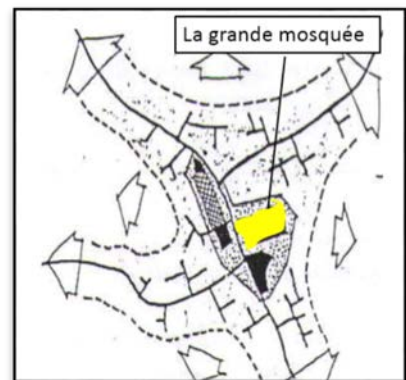


FIG 1.17 : Schéma explicatif de l'expansion de la cité.
Source : Cour : Approches antropomorphologiques et éco-paysagères des cités sahariennes, Dr A.Layachi, page 55.

³⁸ Godard Jean, Socard Tony Préf, 1 janvier 1954, Livre : « oasis moderne. Essai d'urbanisme saharien », P. 10

³⁹ Ben-Hamouche Mustapha, 2017-2018, Livre : « l'architecture et l'urbanisme au Maghreb aux XIX-XX siècles », P. 50.

1.4.2. L'urbanité de signes :

Le point de départ des villes sahariennes a été souvent un édifice monumental tel que les mosquées, les mausolées, les marchés, les places ...etc.

-Les mosquées :

«L'existence d'une mosquée par quartier met en évidence ce processus classique de formation des villes sahariennes »¹³.

La mosquée a joué mainte fois l'élément central, autour duquel se regroupe les habitations.

-Les mausolées :

Edifices religieux d'une forte influence pour la population locale.

« (Chaque oasis est protégée par un saint) »⁴⁰.

-Le marché « le souk » :

Le marché est un lieu de flux important, permet les échanges commerciaux et culturels.

« La cité...avec son marché, elle assure le lien entre le sédentaire et le nomade et matérialise la solidarité économique qui les unit »⁴¹.

-La place « Errahba » :

Point de convergence de plusieurs rues. C'est un lieu dynamique, permet les échanges socio-culturels entre les habitants.

« Elle constitue l'espace public, le lieu où l'on passe, où l'on se croise et se rencontre ».⁴²

1.4.3. L'uniformité et la cohérence :

Les habitations ont le même aspect extérieur, un signe de modestie et d'unité sociale. « Un détail minime signal la demeure d'un riche ou d'un notable : sculpture, porte en bois décoré, badigeon plus récent. Mais la différence est toujours insignifiante ».⁴³

1.4.4. Le système viaire :

Afin d'assurer la sécurité qui est un facteur très important, le tracé régulier est quasiment absent.

«Dans le ksar c'est la forme labyrinthique qui domine ».⁴⁴



FIG 1.18 : Souk de Touggourt.
Source :<http://mapio.net/a/114469579/?lang=fr>

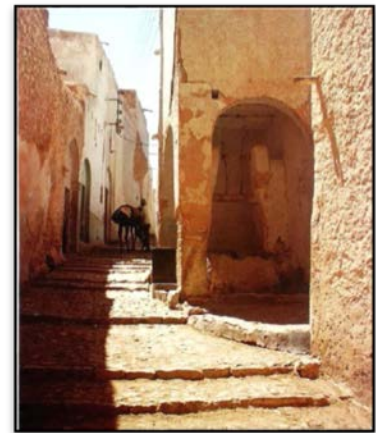


FIG 1.19 : Quartier au M'Zab.
Source : Livre : Le M'Zab une leçon d'architecture, André Ravéreau, P.144.



FIG 1.20 : une ruelle ville de Ghardaïa
Source : Livre : oasis moderne. Essai d'urbanisme saharien, Godard Jean, Socard Tony Préf. Page 54.

⁴⁰ Saïd Belguidoum, « Urbanisation et urbanité au Sahara », Méditerranée/Année 2002 /99/P. 53-64, article disponible sur l'adresse : https://www.persee.fr/doc/medit_0025-8296_2002_num_99_3_3261

⁴¹ Chaouche Bencherif Meriama, 2007, « La Micro-urbanisation et la ville-oasis ; une alternative à l'équilibre des zones arides pour une ville saharienne durable », Mémoire de doctorat en sciences, Université Mentouri Constantine, P. 97.

⁴² Saïd Belguidoum, « Urbanisation et urbanité au Sahara », Méditerranée/Année 2002 /99/P. 53-64, article disponible sur l'adresse : https://www.persee.fr/doc/medit_0025-8296_2002_num_99_3_3261.

⁴³ Godard Jean, Socard Tony Préf, 1 janvier 1954, Livre : « oasis moderne. Essai d'urbanisme saharien », P. 10

⁴⁴ Godard Jean, Socard Tony Préf, idem.

La hiérarchie est un paramètre dominant qui caractérise le système viaire, les rues sont hiérarchisées du public au privé. Pour des raisons climatiques, « l'étroitesse des rues a été voulue pour éviter au maximum l'insolation directe des façades des habitations ». Et parfois on trouve des rues carrément couvertes.⁴⁵

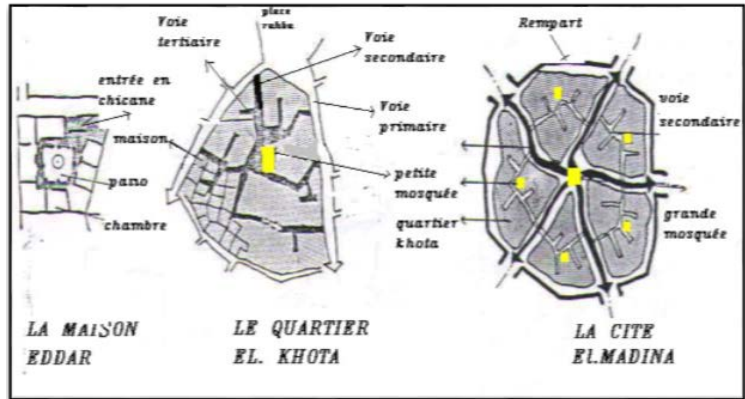


FIG 1.21 : Schéma illustrant le système viaire.

Source : Cour : Approches antro-morphologiques et éco-paysagères des cités sahariennes, Dr A.Layachi, page 57.

1.4.5. Le système de défense et de fortification :

Les villes sahariennes sont généralement entourées par un mur d'enceinte, percé de plusieurs portes, qui limite l'espace intérieur clos. Cette limite de l'espace urbain a été imposée par le souci de défense de la cité contre les attaques extérieures, ce même souci a conduit à l'apparition des tours de guet (Bordj). Il s'agit en réalité d'une réponse imminente de protection contre les agressions des ennemies.

Les portes d'entrée de la cité sont des éléments intermédiaires (des seuils), chaque porte à sa signification et sa fonction particulière.

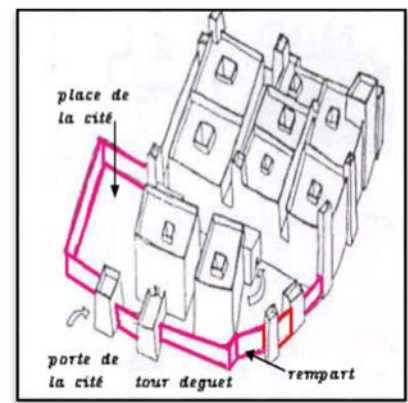


FIG 1.22 : Les limites et les seuils à l'échelle de la cité.

Source : Revue Architecture d'aujourd'hui. AA., juin 1973, p. 9

➤ Schéma de synthèse :

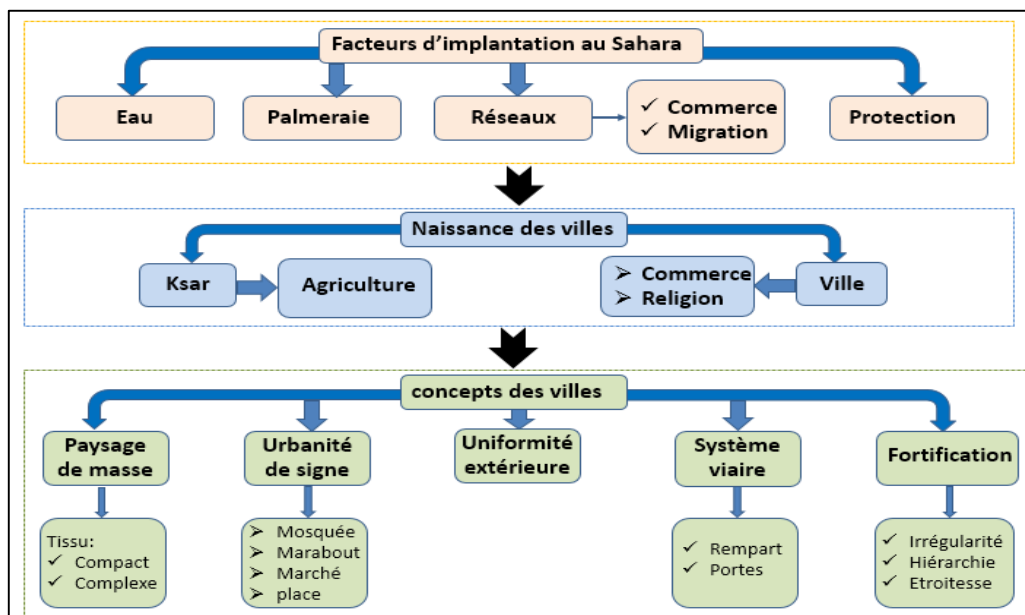


FIG 1.23 : Schéma de synthèse de l'urbanisme saharien.

Source : Traité par les auteurs.2019

⁴⁵ Godard Jean, Socard Tony Préf, 1 janvier 1954, Livre : « oasis moderne. Essai d'urbanisme saharien », P. 10

1.5. La micro-urbanisation : Cas Ksar Tafilelt Beni Iseguen :

➤ Définition d'une micro-urbanisation :

« C'est type de peuplement fondé sur la hiérarchisation urbaine. Celle-ci est perçue comme une alternative au phénomène de la concentration urbaine pouvant réguler, un tant soit peu, les déséquilibres hiérarchiques générés par la croissance démesurée des grandes villes.

Celle-ci est perçue, à ce jour, comme une échappatoire au phénomène de littoralisation et de macrocéphalie qui a, longtemps, caractérisé les grands centres urbains algériens (Alger, Oran, Constantine).».⁴⁶

Une ville Eco-citoyenne a grené aux portes du Sahara.⁴⁷

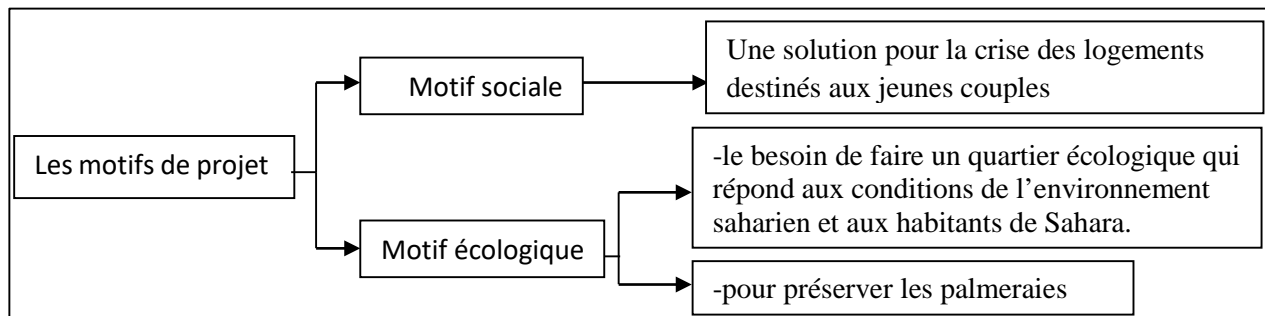


FIG 1.24 : Les motifs de la réalisation du projet de Ksar Tafilelt Beni Iseguen
Source : Traiter par l'auteur 2019

A/ La Présentation du ksar :

Le ksar de Tafilelt ou la cité Tafilelt Tajdite (nouvelle) situé au vallée du Mzab Ghardaïa une position importante « porte de Sahara », Située à 600 km au sud d'Alger, initié en 19 98 par la fondation Amidoul dans le cadre d'un projet social, est un ensemble bâti sur une colline rocailleuse surplombant le ksar de Beni-Isguen, conçu pour une meilleure qualité de vie, en s'appuyant sur l'interprétation consciente de l'héritage architectural ancestrale et la préservation de l'environnement.

Considéré comme étant l'extension de l'ancien ksar de Beni-Isguen, ce nouveau ksar a été édifié grâce à un montage financier mettant à contribution : le bénéficiaire, l'Etat (dans le cadre de la formule Logement social participatif) et la communauté à travers la fondation Amidoul. Pour assurer le confort thermique, certains principes architecturaux et urbanistiques traditionnels ont été réactualisés.⁴⁸

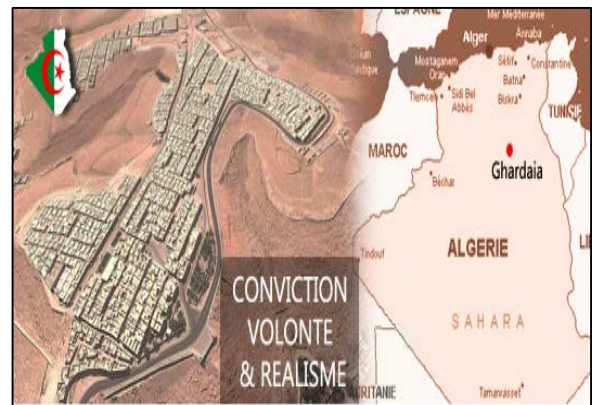


FIG 1.25 : vue aérienne de tafilelt et la situation en carte

Source : <https://www.construction21.org/>

⁴⁶ Mme CHAOUCH-BENCHERIF Meriama, Mémoire de doctorat en science « La Micro-urbanisation et la ville-oasis ; une alternative à l'équilibre des zones arides pour une ville saharienne durable CAS du Bas-Sahara », université Mentouri Constantine, 2007, P.16.

⁴⁷ Reportage echourouk news sur la nouvelle ville de Ghardaïa et rencontre avec Mr Ahmed NOUH fondateur de la cité Tafilalt et président de la fondation Amidoul, le 04/05/2015

⁴⁸ Mr.CHABI Mohammed/ MR.DAHLI Mohamed, « Le Ksar de Tafilelt dans la vallée du Mzab, Une expérience urbaine entre tradition et modernité », P. 02, article disponible sur l'adresse : <https://www.eboxeditions.com/index.php>

B/ L’implantation urbaines et choix de site :

L’installation sur des pitons rocheux surplombant la vallée, à l’abri des crues de l’oued avec toutefois des maisons d’été au niveau de la palmeraie, qui permettent de profiter d’une fraîcheur au moment où la cité est « Surchauffée ».

-L’implantation urbaine s’est tenue à l’écart de la terre et de l’eau, source de vie.

-La vue rayonnante autour du piton facilite la défense de la ville, aux côtés du rempart face aux nomades et aux étrangers à la communauté.

-Une morphologie urbaine très compacte, issue du climat et des pratiques sociales

-Une orientation préférentielle sud afin d’éviter les vents dominants nord

-Une adaptation régulière et introvertie de maisons à patio, avec la mosquée au sommet

-Les rues sont étroites et sinueuses, et présentent quelquefois la forme de passages protégés ou couverts, soit en dur par des encorbellements ou extensions en étage de la maison, ou en léger par des treillis ou des bâches. L’influence du passage couvert se manifeste par une forte accélération de l’air même lorsque les vents sont faibles. Ces vents légers, fortement appréciés en été, participent de manière non négligeable à la ventilation de la rue et des habitants.

-Une réduction des surfaces exposées, aux seules terrasses et façade d’accès sur rue, afin de diminuer l’influence de l’irradiation solaire.

- La forme s’organise selon un principe d’organicité où l’on distingue différentes échelles d’appropriations et d’environnement.⁴⁹

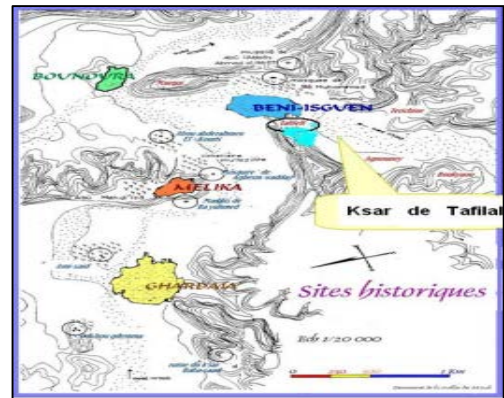


FIG 1.26 : la situation de Tafilalet par rapport aux autres ksours

Source : <http://archisaoura.blogspot.com/>

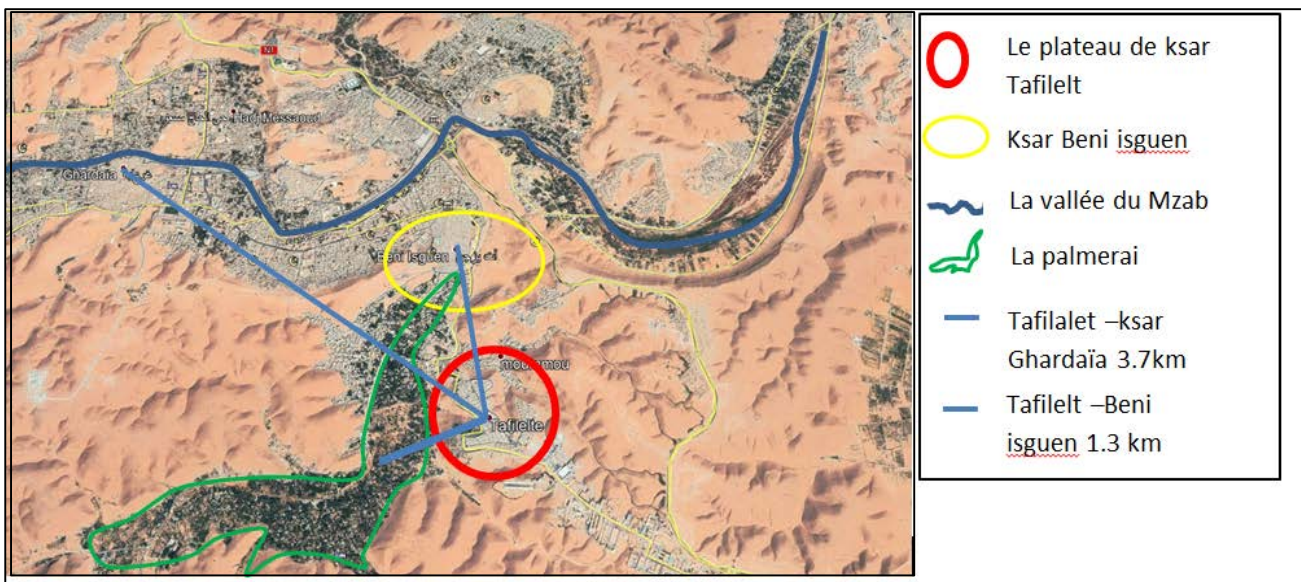


FIG 1.27 : L’implantation de ksar par rapport à la vallée

Source : Image Google Earth traitée par l’auteur

⁴⁹ Mr.CHABI Mohammed/ MR.DAHLI Mohamed, « Le Ksar de Tafilalet dans la vallée du Mzab, Une expérience urbaine entre tradition et modernité », P. 03, article disponible sur l’adresse : <https://www.eboxeditions.com/index.php>

C/ La compacité de système parcellaire :

Il est à noter que chaque ilot découpé en 25 parcelle d'une manière régulières pour des raisons d'organisation sociale, les maisons occupant la totalité de la parcelle sont accolées autant que possible les unes aux autres, ce qui permet de réduire les surfaces exposées à l'ensoleillement, à l'exception de la façade principale et terrasse. Il a été produit une organisation urbaine compacte, En comparaison avec le ksar de Beni-Isguen. L'introversion des habitations, à travers leurs organisations autour d'une cour, réduit énormément les surfaces exposées vers l'extérieur, c'est alors une réponse climatique et sociale.⁵⁰

D/ Système viaire :

- Les rues : (largeur moyenne 9 m, prospect 0.95),
- Ruelles : (largeur moyenne de 5.5, prospect 1.54)
- Impasses : (largeur moyenne 3.50, prospect 2.40)
- Le tout est orienté Est-ouest et Nord-Sud pour avoir le maximum d'air frais durant la saison chaude.

C'est pratiquement la première tentative qui conjugue respect de la hiérarchisation et les exigences de la circulation mécanique.

- Le ksar de Tafilelt est organisé selon, un profil moins étroit que les rues des anciens ksour pour les exigences de la modernité (la voiture).⁵¹



FIG 1.28 : le système viaire et le tissu urbain de Tafilelt
 Source : www.academia.edu Article Mr.CHABI Mohammed/ Mr.DAHLI Mohamed

Un système viaire à géométrie rectiligne avec Un tissu dense et serré (raisons climatiques et sociales), sillonné par des rues chaque ilot a 25 maisons

⁵⁰ Mr.CHABI Mohammed/ MR.DAHLI Mohamed, « Le Ksar de Tafilelt dans la vallée du Mzab, Une expérience urbaine entre tradition et modernité », P. 04, article disponible sur l'adresse : <https://www.eboxeditions.com/index.php>
⁵¹ Mr.CHABI Mohammed/ MR.DAHLI Mohamed, Op .Cit, P. 05.06

E/ Principe d'organisation spatio-sociale :

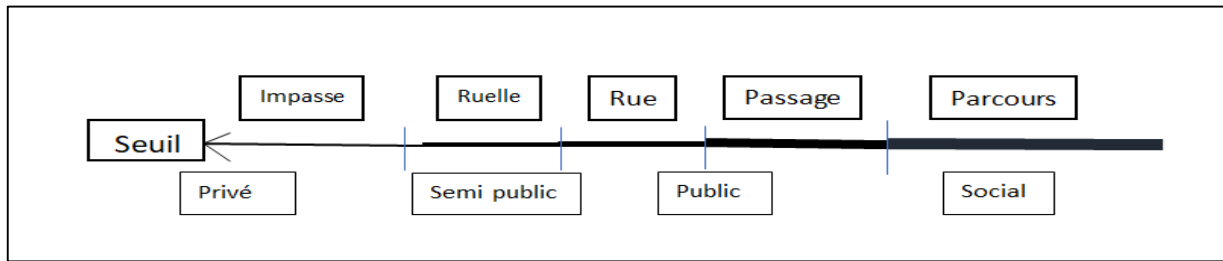


FIG 1.29 : Principe d'organisation spatio-sociale de Tafilelt
 Source : Traiter par l'auteur 2019

F/ Les composants du ksar :

Il est important de signaler l'absence d'éléments morphologiques spécifiques aux villes du M'zab, tels que la mosquée et le souk qui sont des espaces sociaux de rencontres et d'échanges.

Ils sont compensés par des espaces de prière et de la medersa (école coranique) ainsi que des espaces communs,

Les remparts :

Tafilelt reprend le principe de limitation du développement.

Du ksar afin d'avoir un milieu gérable de Préserver l'écosystème ksourien et S'assurer de la bonne cohabitation entre les habitants.

Les maisons :

La typo morphologie des nouveaux ksour s'inspire du modèle spatio-physique traditionnel.

(Gabarit, hauteur, hiérarchisation des espaces extérieurs, prospects, types d'ouvertures, textures, couleurs des habitations).

Conçu sur la base de la réinterprétation des principes urbanistiques et architecturaux de l'habitation traditionnelle locale.

Sauf que le programme d'habitat ksourien intégré est implanté sur des monticules, sans valeur agricole et en dehors du périmètre de la palmeraie.

-Les puits

-Les rues

-Les ruelles

-Parc urbain à la place de la place du marché ⁵²



FIG 1.30 : les remparts et la Tour de guet élément de repère transformé en bureau
 Source : www.tafilelt.com_

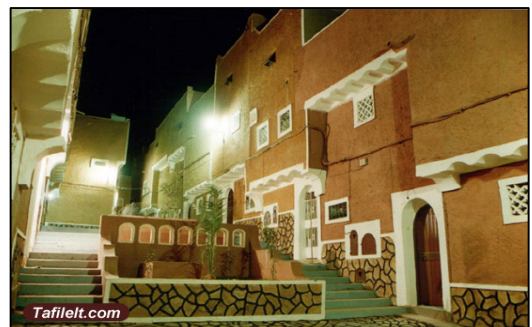


FIG 1.31 : les maisons de Tafilalet
 Source : www.tafilelt.com_

⁵² Mr.CHABI Mohammed/ MR.DAHLI Mohamed, « Le Ksar de Tafilelt dans la vallée du Mzab, Une expérience urbaine entre tradition et modernité », P. 07,09, article disponible sur l'adresse :



FIG 1.32 : les puits, élément de repère symbolique de ksar
Source : www.tafilelt.com



FIG 1.33 : les ruelles
Source : www.tafilelt.com



FIG 1.34 : le parc urbain
Source : www.tafilelt.com

G/ Le programme du ksar Tafilelt :

Cet ensemble urbain, Comptant 870 logements, est doté de placettes, rues, ruelles, passages couverts, et l'apparition de nouveaux espaces : aires de jeux et des structures d'accompagnement, telles que bibliothèque, école, boutiques, maison communautaire, salle de sport et en prévision des équipements.⁵³

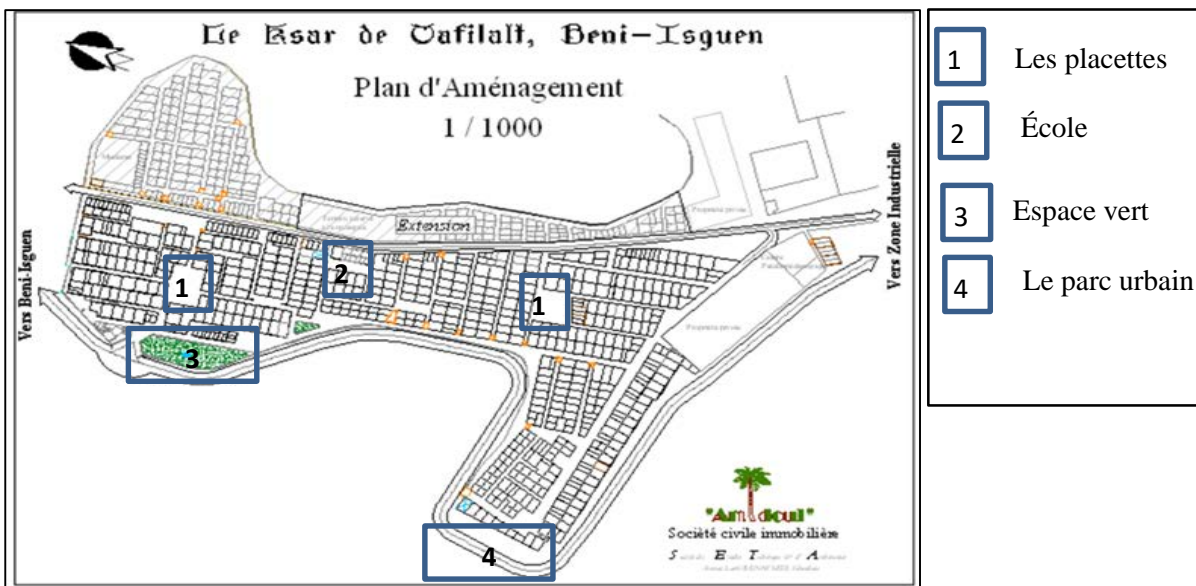


FIG 1.35 : plan d'aménagement
Source : www.tafilelt.com

H/ La ventilation et l'orientation :

Le ksar de Tafilelt, situé sur un plateau surplombant la vallée, est exposé à toutes les directions du vent comparativement à la palmeraie qui en demeure très protégée, en raison de son comportement comme brise vent efficace. La majorité des maisons est orientée au sud, ce qui leur procure l'ensoleillement l'hiver (Rayons obliques) et sont protégées l'été (rayons verticaux).⁵⁴

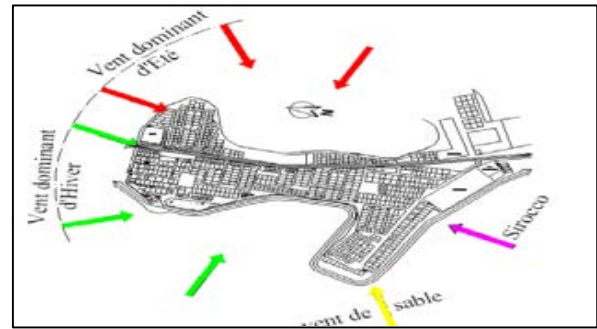


FIG 1.36 : La direction des vents par rapport au ksar

Source : www.academia.edu Article mr.CHABI Mohammed/ mr.DAHLI Mohamed

➤ **Conclusion des concepts de projet :**

L'histoire	La religion	La culture	L'écosystème et la modernité	Critère d'implantation
-Le même principe de l'architecture kssoreienne.	-l'intimité dans l'organisation des espaces.	-une architecture kssourienne -le respect des traditions et les croyances. -la présence de l'équipement culturel	-Une ceinture verte, Partie de l'éclairage public provient de l'énergie solaire -Les aux usées sont traité par épuration biologique -le choix des matériaux locaux respectent l'environnement. - une orientation optimale des logements pour éviter la consommation de l'énergie artificielle -la présence d'un parc écologique.	-la compacité de tissus. -La structure organique des espaces publics. -Respect de l'échelle humaine. -Respect de l'identité de la cité par les éléments analytiques, tels que : (Portes urbaines – Souk – Espace de transition – Hiérarchisation des espaces publiques...) -implantation d'éléments de repère à forte valeur symbolique : puits, minaret, tour de guet a l'intérieure de quartier, -un module réduit pour le découpage des ilots (25 parcelle dans chaque ilot pour faciliter la circulation.

Tableau.1.02 : Tableau synthétique des concepts de Ksar Tafilalt

⁵⁴ Mr.CHABI Mohammed/ MR.DAHLI Mohamed, « Le Ksar de Tafilelt dans la vallée du Mzab, Une expérience urbaine entre tradition et modernité », P. 07, article disponible sur l'adresse : <https://www.eboxeditions.com/index.php>

1.6. Synthèse générale :

Après avoir analysé les exemples de Ksar Ouargla et Gherdaia de notre aire d'étude et l'exemple de Tafilelt dans le cadre d'une micro-urbanisation, nous avons retenu les concepts suivants :

EXEMPLES THEMATIQUE	CONCEPTS RETENUS
KSAR D'OUEREGLA ET GHERDAIA	<ul style="list-style-type: none"> -Les concepts des villes sahariennes : <li style="padding-left: 20px;">-paysage de masse : tissu compacte et complexe <li style="padding-left: 20px;">-Urbanité de signe. <li style="padding-left: 20px;">- Système viaire : une Irrégularité – un Hiérarchie – une Étroitesse <li style="padding-left: 20px;">-La circulation : allant de rue vers ruelle vers l'impasse qui mène à la porte
KSAR TAFILALT	<ul style="list-style-type: none"> -la compacité de tissus. -La structure organique des espaces publics. -Respect de l'échelle humaine. -Respect de l'identité de la cité par les éléments analytiques, tels que : (Portes urbaines – Souk – Espace de transition – Hiérarchisation des espaces publiques....). -implantation d'éléments de repère à forte valeur symbolique. -un module réduit pour le découpage des ilots.

Tableau 1.03 : Tableau synthétique des concepts

CHAPITRE 02

LA STRATEGIE DES VILLES NOUVELLES EN ALGERIE

Chapitre 02 : La stratégie des villes nouvelles en Algérie

Introduction :

La ville algérienne vit les problèmes de maîtrise de sa croissance, de sa gestion et de la qualité de ses formes urbaines ; les problèmes démographiques incontrôlés, les difficultés socio-économiques ainsi que l'inadéquation des instruments d'urbanisme existants sont en grande partie à l'origine de cette situation.

Des « instruments d'urbanisme » ont été mis en place afin de maîtriser de cette croissance urbaine et de limiter l'étalement urbain.

Ainsi, une nouvelle politique d'aménagement du territoire est menée par l'Etat et vise à répartir et à redistribuer les équipements et les activités économiques.

C'est dans ce sens que la politique d'aménagement du territoire algérien vise à limiter l'urbanisation du littoral et à reporter une partie de cette urbanisation vers l'intérieur du pays.

A l'instar des autres pays du monde, l'Algérie commença à réfléchir aux concepts des villes nouvelles.

2.1. Définition des villes nouvelles ⁵⁵:

Une ville nouvelle est une ville créée de toutes pièces, par les pouvoirs publics, dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire. On a pu créer des villes pour des raisons politiques, pour des raisons commerciales ou économiques. Les villes nouvelles s'opposent aux villes historiques ou spontanées.⁵⁶

L'expression de «ville nouvelle» recouvre deux intuitions distinctes. D'une part, la définition même de la ville, identifiée par sa population, ses fonctions, sa morphologie, les activités qu'elle concentre, procède par exclusion de ce qui est rural. D'autre part, la nouveauté est une qualité ambiguë et dont la définition est tout aussi arbitraire car, s'il y a bien un point de départ, un acte de naissance localisé dans le temps et dans l'espace.

2.2. Finalité et objectif des villes nouvelles ⁵⁷:

La politique de création des villes nouvelles peut s'intégrer dans toute la politique d'aménagement du territoire, cette politique vient en réponse aux maux et problèmes de croissance des métropoles (Croissance démographique, Asphyxie des centres, besoins en espace industriel, culturel, de détente ...etc. disparition des espaces verts mordus par les extensions informelles, sous équipement des banlieues, transport et gestion chaotique des centres urbains ...).

⁵⁵ Boussouf Chihab Eddine, 2008 : « les acteurs de la mise en œuvre de la ville nouvelle Ali Mendjeli », Mémoire de Magistère, Université Mahmoud Mentouri Constantine, P.53

⁵⁶ Dictionnaire Wikipédia

⁵⁷ Boussouf Chihab Eddine, 2008 : « les acteurs de la mise en œuvre de la ville nouvelle Ali Mendjeli », Mémoire de Magistère, Université Mahmoud Mentouri Constantine, P .13, 14.

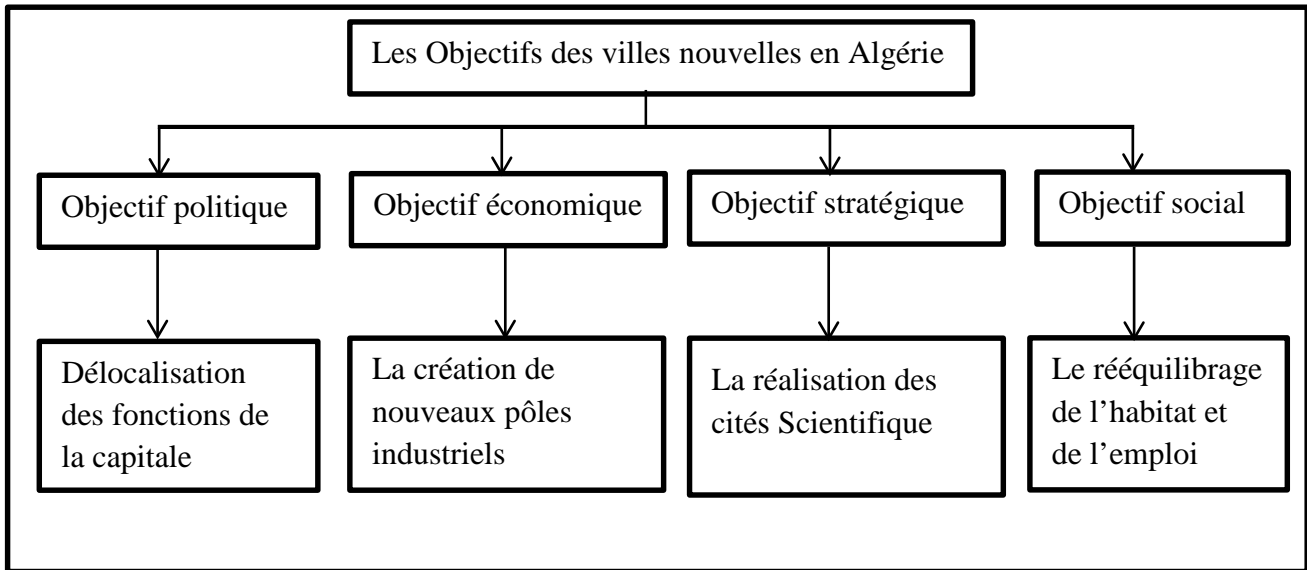


FIG 2.01 : Schéma de synthèse de l'urbanisme saharien.
Source : Traité par les auteurs.2020

2.3. Évolution du projet de villes nouvelles en Algérie :

2.3.1. L'urbanisation un phénomène irréversible du 20ème siècle ⁵⁸ :

Le mouvement d'urbanisation n'a jamais été aussi puissant ni aussi planétaire que durant les années 1950-1980.

L'Algérie n'a pas échappé à la tendance universelle à l'urbanisation. Elle s'est lancée, dans une aventure qui est le résultat de la volonté des pouvoirs publics et d'un mouvement spontané de la population. L'urbanisation est le fait de ces dernières années, Elle est caractérisée par une ampleur et une rapidité spectaculaire.

En 2005 les études du schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) annoncent un taux d'urbanisation de près de 58%, soit plus de 19 millions de population urbaine.

La forte croissance urbaine et la multiplication des agglomérations ont généré des déséquilibres et des distorsions spatiales, ce qui entraîne une crise environnementale importante et une baisse de la qualité de vie dans la ville. « *Ce n'est pas tant le phénomène d'urbanisation au demeurant universel, qui est alarmant mais les formes qu'il prend et leurs impacts divers sur le milieu, aggravés par les problèmes de fonctionnement, de gestion mais aussi de ségrégation et d'exclusion sociale* »⁵⁹. Le rôle de l'aménagement du territoire est d'éviter d'aller au-devant d'une urbanisation chaotique et désordonnée par la prise en charge de ces effets en canalisant les flux des populations vers des sites appropriés, en la réorganisant selon une dynamique de diffusion régionale de développement et en l'adaptant à de nouvelles fonctions.

⁵⁸ Souad ACHAIBOU YOUNSI : « Des villes nouvelles métropolitaines durables comme nouvelles logiques de construction de l'espace métropolitain d'Alger », P .56, 57.

⁵⁹ Benzaghoul Consultante à l'Institut National d'Etudes de Stratégie Globale, 31Mai 1998 : « Les termes d'un débat - Aménagement du territoire - Situations et Perspective 2000 », P .10.

A cet effet, il est impératif de prendre en charge toutes ces préoccupations et de canaliser le processus enclenché par la réorganisation des aires métropolitaines notamment la région d'Alger, par la promotion des métropoles régionales, des villes moyennes et par l'émergence de villes nouvelles, et ceci dans le cadre du développement durable.

2.3.2. Le projet des villes nouvelles dans le SNAT 2030 :

C'est à la lecture de l'Article 3 de la loi n°2-08, qu'il apparaît nécessaire d'étudier le projet des villes nouvelles en partant de place qui leur est accordée dans le SNAT⁶⁰. En effet, cet article de loi précise que la création de villes nouvelles s'inscrit dans la politique nationale d'aménagement et de développement durable du territoire, afin d'assurer les rééquilibrages de l'armature urbaine que visent les instruments d'aménagement du territoire, conformément à la législation en vigueur. En somme, le schéma national d'aménagement du territoire prévoit l'opportunité de création de ville nouvelle et en détermine les fonctions et la localisation :

« Toute ville nouvelle est créée en relation avec l'organisation et le développement des grandes infrastructures et services publics d'intérêt national, arrêtés par les schémas sectoriels issus du schéma national d'aménagement du territoire »⁶¹.

2.3.3. Présentation sommaire du SNAT 2030 :⁶²

Le SNAT se définit comme étant l'acte par lequel l'État affiche sa politique d'aménagement du territoire qu'il entend mener pour les 20 ans à venir. La Loi n°10-02 du 29 Juin 2010, portant approbation du Schéma National d'Aménagement du Territoire stipule que le SNAT est approuvé pour une période de vingt ans, qui doit corriger les déséquilibres constatés et valoriser ses atouts et ses potentialités, tout en veillant à la durabilité du développement de tous ses espaces.

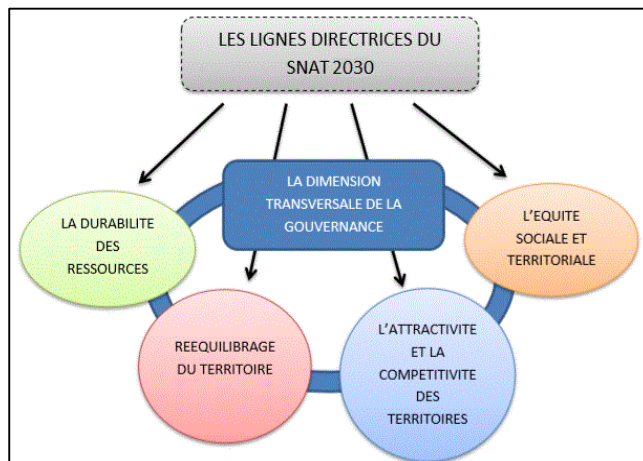


FIG 2.02 : Les quatre lignes directrices fixées par le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement pour la mise en œuvre du SNAT 2030.
Source : par l'auteur 2020

⁶⁰ Le SNAT se définit comme étant l'acte par lequel l'État affiche sa politique d'aménagement du territoire qu'il entend mener pour les 20 ans à venir. La Loi n°10-02 du 29 Juin 2010, portant approbation du Schéma National d'Aménagement du Territoire stipule que le SNAT est approuvé pour une période de vingt ans.

⁶¹ La loi N° -02-08-Relative aux conditions de création des villes nouvelles et de leur aménagement - Art 3.

⁶² Mémoire Préparé en vue de l'obtention du diplôme de Magister ; Filière : Sciences Économiques ; Option : Économie et Géographie ; Thème Croissance et développement en Algérie, y a-t-il un rôle pour les Villes Nouvelles ? ; Présenté par HADDADI Riad ; p158

2.3.4. Localisation des villes nouvelles en Algérie ⁶³:

Conformément aux orientations du schéma national d'aménagement du territoire, une esquisse de l'armature urbaine nouvelle du territoire a été élaborée, elle avait pour souci de :

- Opérer une bonne répartition des populations à travers le territoire national
- Préserver les terres agricoles
- Maîtriser l'armature urbaine autour des grandes agglomérations.
- Développer et organiser des villes moyennes

Une répartition en forme de couronne faisait apparaître la disposition des régions devant recevoir des villes nouvelles, une disposition en quatre couronnes ou la priorité de mise en œuvre était accordée à celles situées autour de la capitale Alger (villes de la 1^{ère} couronne) et à Bourghzoul (première ville nouvelle en Algérie) au sein du hauts plateaux centre.⁶⁴

- **La première couronne** Elle couvre l'aire métropolitaine Algéroise (wilaya d'Alger-Tipaza-Boumerdes-Blida).
- **La deuxième couronne** Elle peut être considérée comme un deuxième bouclier autour de l'aire métropolitaine Algéroise car elle couvre les wilayas de Chlef, Aïn Defla, Média – Bouira- Tizi ouzou et Bejaia.
- **La troisième couronne** Dans le projet des villes nouvelles, la région des hauts plateaux accueillera une troisième série de villes au nombre de douze.
- **La quatrième couronne** Le dernier territoire concerné par les villes nouvelles est le grand Sahara (87% de la surface du territoire. Un territoire renfermant la presque totalité des richesses naturelles du pays (sous- sol très riches).

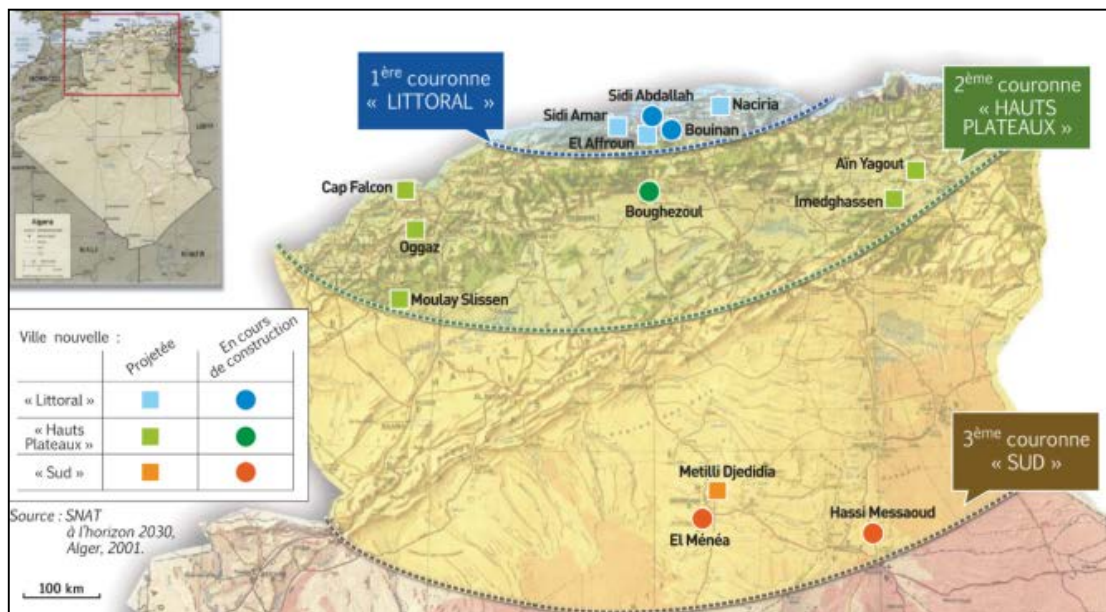


FIG 2.03 : Localisation des villes nouvelles algériennes.

Source : Rachid Sidi Boumedine et Pierre Signoles, « Les villes nouvelles en Algérie : une question apparemment réglée, mais une réalité complexe », *Les Cahiers d'EMAM* [Online] 13 December 2016, connection on 04 January 2020

⁶³ Boussouf Chihab Eddine, 2008 : « les acteurs de la mise en œuvre de la ville nouvelle Ali Mendjeli », Mémoire de Magistère, Université Mahmoud Mentouri Constantine, P. 80, 81, 82, 83.

⁶⁴ Rapport, commission d'aménagement du territoire et environnement, avis sur les villes nouvelles, octobre 1995

2.4. Le cadre juridique régissant les villes nouvelles :

Sur le plan juridique le concept de ville nouvelle doit être analysé et confronté aux notions d'urbanisme, d'aménagement du territoire et de programme d'intérêt national. Il doit en conséquence se conformer aux dispositions législatives suivantes :

_ Loi N°01-20 du 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et le développement durable du territoire.

_ Loi N°02-08 du 08 mai 2002 relative aux conditions de Création des Villes Nouvelles et de leur aménagement.

_ Loi n°03-10 du 19 juillet 2003 relative à la protection de l'Environnement dans le cadre du Développement Durable.

_ Loi n°04-09 du 14 août 2004 relatives à la promotion des Énergies Renouvelables dans le cadre du Développement Durable.

_ Loi N° 04-05 du 14 Août 2004, modifiant et complétant la loi 90-29 du 1er décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme.

_ Loi n°04-20 du 25 décembre 2004 relative à la prévention des Risques Majeurs et à la gestion des Catastrophes dans le cadre du Développement Durable.

_ Loi 06-06 du 21 Muharram 1427 correspondant au 20 février 2006 portant loi d'orientation de la ville.

2.5. Le rôle des villes nouvelles en Algérie :

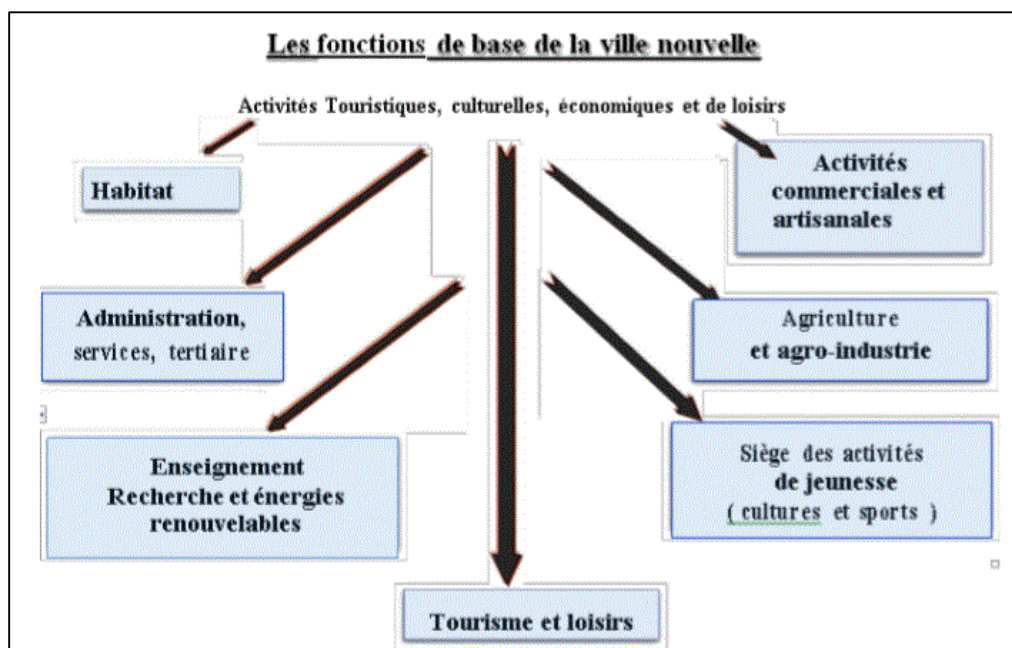


FIG 2.04 : Les fonctions de base de la ville nouvelle

Source : Mémoire de MASTER En architecture, Option : Habitat, Le thème : Un quartier bioclimatique, une solution architecturale dans un milieu aride Cas d'étude : la ville d'el Menia ; Présenté par : BENRAMDANE Farida Zahira-HADJ SAID Rana, P.67.

2.6. Exemples de villes nouvelles en Algérie :⁶⁵

2.6.1. La ville nouvelle de Boughzoul :

Historique

Le projet de ville nouvelle à Boughzoul a connu une première tentative dans les années 80, considérée comme la première expérience du genre en Algérie, elle devait être le premier maillon de la future armature urbaine de la région des hauts plateaux.

Localisation

Le site du projet est localisé dans la partie centrale des hauts plateaux, une zone peu urbanisée mais bénéficiant d'une situation stratégique à l'intersection de deux grandes voies de communication la RN1 reliant Alger à Laghouat et la RN40 entre M'sila et Tiaret.

Par sa position au centre du pays, la ville nouvelle de Boughzoul devait être en mesure d'équilibrer graduellement les attractifs de la capitale.



FIG 2.05 : La ville de Boughzoul en 3D
Source : <https://fyollande.skyrock.com/312195944-Futur-nouvelle-capitale-de-L-Algerie-Boughzoul.html>

Urbanisation

La ville s'étalera sur une superficie de près de 3600 ha et devra recevoir à terme quelque 350.000 habitants, en plus des équipements universitaires prévus, elle sera dotée de technologies avancées afin de promouvoir et de développer la recherche scientifique.

Objectif de la création de la ville nouvelle de Boughzoul:

En plus de la première tranche de logements qui sera réalisée, la priorité sera donnée à la réalisation de pôles économiques dont l'objectif sera de faire de cette ville, une ville moderne dotée d'un aéroport international et devra être reliée à Alger par une autoroute et une ligne à grande vitesse (L.G.V).

La réhabilitation et la modernisation du lac, autour duquel sera érigée la ville nouvelle devra être le signe fort pour l'option écologie, la préservation de l'écosystème et un choix de développement durable.

Boughzoul affiche des ambitions telles que certains parlent du « rêve » de la capitale du futur.



FIG 2.06 : Le master plan de la ville de Boughzoul
Source : <https://fyollande.skyrock.com/312195944-Futur-nouvelle-capitale-de-L-Algerie-Boughzoul.html>

⁶⁵ Mr AMIRECHE Toufik ; 2012, Mémoire de Magister, option : Faits Urbains, thème : Approche des espaces publics urbains : cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli, P.66, .67, .68, 69, 70.

2.6.2. La ville nouvelle Sidi Abdellah :

Historique :

La ville nouvelle Sidi Abdellah fait partie de cette série de villes autour de la capitale Alger, elle s’inscrit dans une approche d’aménagement de l’aire métropolitaine algéroise.

Localisation :

La ville de Sidi Abdellah se situe à 30 km à l’ouest D’Alger, dans la wilaya de tipaza. Le périmètre de la ville se situe entre deux communes que sont Rahmania et Mehalma.



FIG 2.07 : la ville nouvelle de Sidi Abdellah
Source : <https://slideplayer.fr/slide/10300513/>

Urbanisation :

Le périmètre d’urbanisation de la ville de 2000 ha (aménageable) et 4000 ha de protection a été défini dans le cadre du P.D.A.U Rahmania et mehalma approuvé par arrêté n°653 et 651 du 28/08/1995 de la wilaya de Tipaza, puis confirmé par une approbation par l’arrête n°305 du 23/03/1999 de la wilaya d’Alger.



FIG 2.08 : la ville nouvelle de Sidi Abdellah
Source : <https://www.flickr.com/photos/habibkaki/36916911636/>

Pour la mise en œuvre du projet, il a été créé en septembre 1997 un organisme de gestion appelé EPIC EPA- ANSA (Etablissement public d’aménagement de l’agglomération nouvelle Sidi Abdellah). il a pour tâche, l’acquisition des terrains, l’élaboration des études d’aménagement et d’urbanisme confiées à l’architecte Jean Deluz.

Objectif de la création de la ville nouvelle Sidi Abdellah :

La ville nouvelle de Sidi Abdellah a été désignée pour être une ville des sciences et la technologie. Elle est prévue pour recevoir près de 30 000 logements et des équipements de rayonnement national et international, notamment la cité des technologies de l’information et de la communication (cybercafé). Il est aussi prévu des instituts universitaires et un centre de recherche, des équipements de santé (cité de la médecine) ainsi qu’un parc urbain.

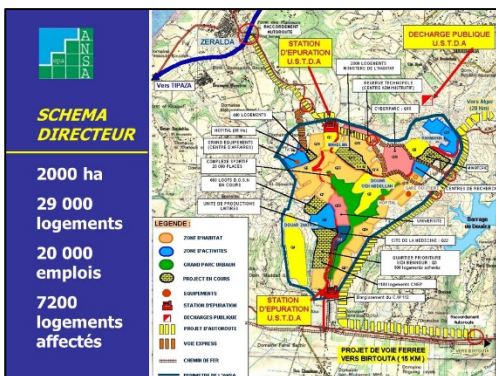


FIG 2.09 : La carte des secteurs d’urbanisation de Sidi Abdellah
Source : <https://slideplaver.fr/slide/10300513/>

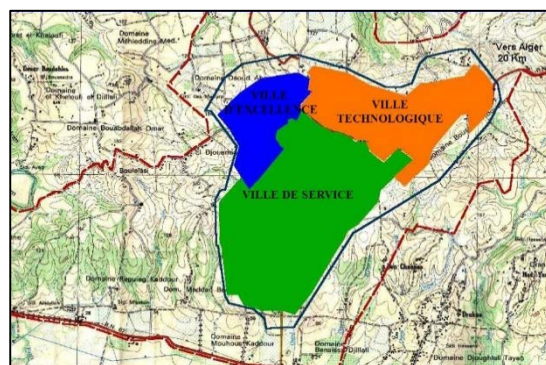


FIG 2.10 : Schéma Directeur de la ville nouvelle de Sidi Abdellah
Source : <https://slideplayer.fr/slide/10300513/>

CHAPITRE 03

TOURISME ET DEVELOPPEMENT

DURABLE

Chapitre 03 : Tourisme et développement durable

Introduction :

Le tourisme dans le monde est aujourd'hui de plus en plus considéré comme le moteur du développement durable par ses effets d'entraînement des autres secteurs (Agriculture, Artisanat, Culture, Transports, Services, BTPH, Industrie...). Il constitue un soutien à la croissance et une source de création de richesses, d'emplois et de revenus durables.

L'Algérie dispose d'une variété de potentialités dont la valorisation peut donner naissance à une industrie touristique étendue et prospère. Ces potentialités résident dans la beauté et la diversité des paysages que représentent les sites côtiers, montagneux et Sahariens du territoire.

Le tourisme durable correspond à une manière d'envisager le développement touristique à l'intérieur du développement durable. Il s'apparente plus à une notion de « qualité » des produits touristiques qu'à former un produit touristique en tant que tel.

3.1. Le développement durable :

3.1.1. Définition du développement durable :

Le développement durable peut être défini comme : « *Processus continu d'amélioration des conditions d'existence des populations actuelles qui ne compromet pas la capacité des générations futures de faire de même et qui intègre harmonieusement les dimensions environnementale, sociale et économique du développement.* »⁶⁶.

« *Un développement durable doit répondre à nos besoins présents, sans que cela empêche les générations du futur de répondre aux leurs* »⁶⁷.

3.1.2. Les piliers et les principes du développement durable :

Le développement durable est conçu comme devant reposer sur **des piliers**⁶⁸ interdépendants et vise à traduire dans des politiques et des pratiques un ensemble de principes⁶⁹ :

a)-Le pilier économique : L'économie est un instrument au service du développement humain. Par conséquent, le développement durable n'exclut pas la poursuite de la croissance (l'augmentation de la production de biens et de services), pour répondre aux besoins des générations présentes et futures.

b)-Le pilier social : vise à assurer la cohésion sociale en veillant à la réduction de la pauvreté et des

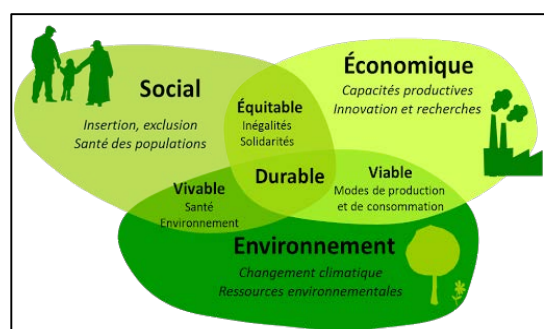


FIG 3.01 : les piliers du développement durable
Source: <http://www.natureculture.org/post/les-trois-piliers-du-developpement-durable>

⁶⁶ Ministère de l'Environnement du Québec, Plan de développement durable du Québec : document de consultation, Québec, Gouvernement du Québec, 2004, P.43 .

⁶⁷ (Rapport Brundtland, Commission mondiale sur l'environnement et le développement « Notre avenir à tous », présidée par Mme Gro Harlem Brundtland, Montréal, 1987).

⁶⁸ Cécile DULAX, cour en ligne « Le concept du développement durable », P .15, 16.

⁶⁹ Le développement durable vise à traduire dans des politiques et des pratiques un ensemble de 27 principes, énoncés à la Conférence de Rio en 1992.

inégalités, au partage équitable des revenus et des services, à une répartition équitable de la richesse en fonction de la contribution de chacun.

c)-Le pilier environnemental : vise la limitation de l'impact des activités humaines sur l'environnement naturel, mais aussi urbain. Il s'agit de préserver les ressources naturelles à long terme en réduisant leur surexploitation, les nuisances, la défiguration des paysages, l'exploitation des énergies fossiles au profit d'énergies renouvelables.

De nombreux **principes du développement durable**⁷⁰ garantissent le succès de ce processus, on cite les plus fondamentaux :

-La prévention : s'applique pour toute situation à risque connu et comportant des dommages prévisibles.

-Principe pollueur-payeur : Il vise à faire prendre en compte, par les acteurs économiques, les coûts « externes » pour la société, des atteintes à l'environnement générées par leurs activités.

-Équité et solidarité : Les actions de développement doivent être entreprises dans un souci d'équité intra et intergénérationnelle ainsi que d'éthique et de solidarité sociales⁷¹

-Responsabilité : La responsabilité s'exerce aux niveaux individuel et collectif. À l'échelle internationale, les États ont des responsabilités communes, mais différenciées.

-La participation et l'engagement : visent à mettre en œuvre des processus d'information transparente et pluraliste, de consultation, de débat public, en intégrant tous les acteurs concernés à tous les niveaux de décision, du local à l'international.⁷²

-La subsidiarité : La prise de décision et la responsabilité doivent revenir à l'échelon administratif ou politique le plus bas en mesure d'agir efficacement.⁷³

3.2. Le tourisme

3.2.1. Définitions des concepts :

- Le tourisme :

Le mot « Tourisme » vient de la transcription Anglaise d'un vocable français « THE TOUR », qui a été utilisé pour la première fois en 1841 désignant la personne qui faisait le grand tour, cette expression désigne le voyage sur le continent, c'est à ce moment-là que le tourisme naît.

Le tourisme a connu une multitude de définitions, dont on privilège la suivante : « *Les activités des personnes qui se déplacent dans un lieu situé en dehors de leur lieu d'environnement habituel pour une durée inférieure à une limite donnée et dont le motif principale est autre que celui d'exercer une activité rémunérée dans le lieu visité* »⁷⁴.

- Le touriste :

Selon le Dictionnaire Larousse :

⁷⁰ DIDIER A.F, mai 2012, cours « Les principes du développement durable », P .10, 12, 14, 18,19.

⁷¹ Loi sur le développement durable, Québec.

⁷² Cécile DULAX, cour en ligne« Le concept du développement durable », cour en ligne, P .15.

⁷³ Cécile DULAX, Idem.

⁷⁴ Organisation Mondiale du Tourisme (OMT).

Le touriste est une personne en déplacement qui passe au moins une nuit dans un lieu qui ne fait partie de son environnement habituel et dont le motif de la visite est autre que celui d'exercer une activité rémunérée dans le pays visité. Si la personne en déplacement passe moins de 24 h dans le lieu, elle est définie comme excursionniste. Il est utile également d'analyser l'expérience vécue par le touriste comme une suite d'impressions réparties dans le temps et dans l'espace, en partant du projet initial jusqu'aux souvenirs postérieurs à la visite en passant par le séjour sur place jusqu'au départ.⁷⁵

- **Ecotourisme :**

Il comporte deux mots : *écologie* et *tourisme*.

L'écotourisme est un type de tourisme qui implique un contact avec la nature et favorise par ce biais l'acquisition de connaissances sur le milieu. L'écotourisme est un segment du tourisme durable qui se définit selon l'OMT, comme « *satisfaisant aux besoins présents des touristes et des régions hôtes, tout en protégeant et en mettant en valeur les opportunités pour le futur* »⁷⁶.

- **Site touristique :**

Tout paysage ou lieu présentant un attrait touristique par son aspect pittoresque, ses curiosités, ses particularités naturelles où les constructions y sont édifiées, auquel est reconnu un intérêt historique, artistique, légendaire ou culturel et qui doit être valorisé dans son originalité et préservé tant de l'érosion que des dégradations du fait de la nature ou de l'homme⁷⁷.

- **Aménagement touristique :**

Ensemble des travaux de réalisation des infrastructures de base pour les espaces et des étendues destinés à accueillir des investissements touristiques. Ils sont matérialisés par des études qui fixent la nature des aménagements et la typologie des activités des infrastructures projetées⁷⁸.

- **Équipement touristique :**

Ensemble des aménagements, modes d'hébergement, modes de transport, entreprises de services touristiques qui constituent l'infrastructure touristique d'une région ou d'un pays⁷⁹.

- **Le Tourisme Durable**

L'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) applique que : « *Sur le plan touristique, le développement durable tient compte des besoins des touristes et des lieux de tourisme d'aujourd'hui en multipliant et en assurant en même temps leurs capacités pour le futur. Ce développement doit mener à ce que les besoins économiques, sociaux et esthétiques puissent être satisfaits sans toucher à l'intégrité culturelle, aux processus écologiques essentiels et à la diversité biologique* »⁸⁰.

En termes simples, le tourisme durable peut être défini comme étant : « *Un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en*

⁷⁵ Dictionnaire Larousse.

⁷⁶ Iznasni Meriem, Benzaghounouhed, (2013-2014) : « Tourisme balnéaire, Complexe touristique El Rayane a Cap IVI », Université ABOUBEKR BELKAID TLEMCEN, P .33.

⁷⁷ Bessaid Mounia, Karaouzene Serra, (2012-2013) : « Tourisme, Station balnéaire à Bider », Université Abou BekrBelkaid , Tlemcen, P .26.

⁷⁸ Bessaid Mounia, Karaouzene Serra, Op .cit, P .27.

⁷⁹ Québec, Fiche du terme - Équipement touristique, définition disponible sur l'adresse : <http://www.thesaurus.gouv.qc.ca/tag/terme.do?id=5055>.

⁸⁰ L'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT).

répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil »⁸¹.

3.2.2. Stratégie du développement touristique en Algérie :

L'Algérie est le pays de la diversité, une diversité climatique, paysagère, culturelle ...cette diversité est l'atout principal et le potentiel le plus important du tourisme en Algérie.

Le contexte algérien n'était pas favorable au développement du tourisme, et ce, sur une longue période (les années 1990, les années 2000). Lors de la décennie noire.

En effet, du début des années 2000 à l'année 2015, la hausse des cours des hydrocarbures a fait que le pays ne juge pas nécessaire d'investir dans des domaines autres que le secteur du pétrole et du gaz.⁸²

Ceci étant, l'économie hors hydrocarbure a été longtemps compromise. En revanche le développement du secteur touristique en Algérie semble être impératif pour l'économie algérienne qui est à la recherche d'une issue de sa dépendance à un seul secteur.

c'est dans cette optique que les pouvoirs publics mettent en place à partir de 2008 un schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT) prévu par la loi 02-01 du 12 décembre 2001⁸³, issu du Schéma National d'Aménagement du territoire (SNAT) 2025, dans l'objectif de promouvoir « la destination Algérie »⁸⁴. En effet, la promotion du secteur touristique au regard du SDAT 2025 s'appuie sur une stratégie orientée vers les zones d'expansions touristiques et se repose sur cinq éléments de base⁸⁵:

- Faire de l'Algérie une destination touristique compétitive ;
- Développer des pôles touristiques d'excellence ;
- Introduire des contrôles de qualité ;
- Encourager les partenariats public- privé ;
- Attirer les investissements en général et les IDE de façon particulière dans le but de créer de la valeur ajoutée et de l'emploi.

Enfin le développement du tourisme en Algérie dépend l'existence d'une volonté politique réelle.

⁸¹ Line Bergery, 2002, « Qualité globale et tourisme », P.126.

⁸² AMNACHE-CHIKH.S, 08 Décembre 2017 : « L'activité touristique en Algérie perspective et développement », Revue : El Baht, Tizi-Ouzou, P.165.

⁸³ Ministère de tourisme et de l'artisanat, mta.gov.dz.

⁸⁴ Ministère de l'aménagement de territoire de l'environnement et du tourisme, janvier 2008 : Le diagnostic : audit du tourisme algérien, Alger, P.22.

⁸⁵ Ministère de l'aménagement de territoire de l'environnement et du tourisme, Idem.

3.3. Analyse Thématique de résidence touristique :

3.3.1. Complexe du désert « Qasr Al Sarab » :

Présentation du projet :

Situé dans le désert de sable de Rub al Khali, ou Quart Vide, En périphérie d'Abu Dhabi, le plus grand désert de sable du monde, il se trouve à 221 km du centre-ville .⁸⁶

Offrant l'expérience d'une retraite en plein désert avec la culture bédouine du peuple nomade du désert, une immersion au coeur du désert.

La conception architecturale du palais a été inspirée par les anciens forts du pays. Semblable à une ancienne ville forteresse arabe nichée dans la vallée montagneuse des dunes.



FIG 3.02 : vue d'ensemble du Complexe du désert Qasr Al Sarab .
Source : <https://www.cybevasion.fr/anantara-qasr-al-sarab-desert-resort-liwa-h356152.html>



FIG 3.03 : vue d'ensemble sur les villas royales du complexe avec terrasses
Source : <https://www.agoda.com/fr-fr/anantara-qasr-al-sarab-desert-resort/hotel/>

Programme	Objectifs du projet	Concepts retenue
<p>_L'hébergement : 206 chambres comprennent 154 chambres, 42 villas et 10 villas royales</p> <p>_un parking gratuit</p> <p>_un centre d'excursions dans le désert</p> <p>_un court de tennis _club pour enfants</p> <p>_une piscine extérieure, entourée de transats et de palmiers.</p> <p>_un centre de remise en forme, un spa, une salle de sport. et de nombreuses activités sportives et de loisirs</p> <p>_un centre d'affaires et une bibliothèque.et plusieurs restaurants internationaux.</p>	<p>Il se dresse comme un mirage au milieu des dunes orangées,</p> <p>Bénéficiant d'un emplacement paisible dans le désert, comme un refuge isolé arbore une décoration élégante de château du désert et offre un panorama.</p>	<p>_une décoration de château du désert moderne</p> <p>_ décors traditionnel arabe aux inspirations orientales.</p> <p>_des terrasses panoramiques</p> <p>- de tourelles rondes et des murs crénelés., de cours et de fontaines abrite des chambres</p> <p>_ un design islamique à des éléments contemporains</p> <p>_ les sentiers pédestres sont ombragés et plantés d'arbres, en plus des canaux d'eau destinés au refroidissement.</p> <p>_des piscines entourées de palmiers, rappelant une oasis.</p> <p>_ des couloirs et des escaliers ombragés à côté desquels l'eau coule dans l'ancien style d'irrigation <i>falaj</i>.</p>

Tableau 3.01 : Tableau synthétique du complexe touristique Qasr Al Sarab

⁸⁶ Designcurial, juillet 2010, « Le Qasr Al Sarab Desert Resort D'abu Dhabi Récompensé Aux Hospitality Design Awards » article disponible sur l'adresse : <http://www.designcurial.com/news/qasr-al-sarab-desert-resort-in-abu-dhabi-honored-at-hospitality-design-awards>

3.3.2. Maison d’hôtes « Ecolodge » :

Présentation du projet :

Les architectes parisiens Laetitia Delubac et Christian Félix ont achevé une maison de vacances et une maison d’hôtes, est située dans la péninsule de l'oasis de Siwa au pied de l'Adrere Amellal («montagne blanche» en tasiwit, le dialecte berbère de cette région) en Égypte.

Appelé Ecolodge et situé surplombant le désert, le bâtiment est construit à partir de matériaux disponibles localement, notamment de la boue, des briques cuites au soleil, du bois de palmier, des roseaux et de la pierre.⁸⁷



FIG 3.04 : Ecolodge par Laetitia Delubac et Christian Félix
Source : <https://www.dezeen.com/2009/10/16/ecolodge-by-laetitia-delubac-and-christian-felix/>

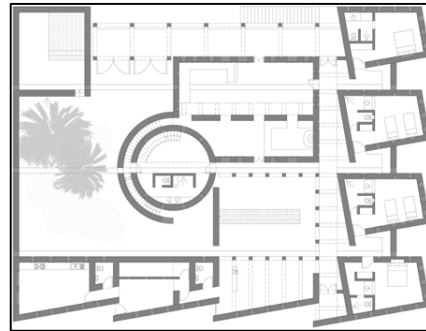


FIG 3.05 : plan de la maison d'hôte d'Ecolodge
Source : <https://www.dezeen.com/2009/10/16/ecolodge-by-laetitia-delubac-and-christian-felix/>

Programme	Objectifs du projet	Concepts retenue
_40 chambres à l'ancienne _ Conçu comme une retraite, le bâtiment comprend des chambres d'hôtes avec patios, cours et jardins disposés autour d'une tour centrale pour les chambres des propriétaires. _un salon principal la façade uniformément percée avec des ouvertures minimales sur la palmeraie, _Le projet est dilaté afin de couvrir complètement la parcelle. Cela permet de prévoir autant de patios que de chambres d'hôtes.	_construire un bâtiment respectueux de l'environnement, notamment dans une zone considérée comme une réserve naturelle. _ avec son design et atmosphère orientale qui ramène ceux qui le voient aux temps anciens.	_pergola qui protège du soleil. _ Les murs sont construits avec des matériaux traditionnels locaux mis à disposition par le désert, l'oasis et le lac salé : boue, briques cuites au soleil, bois de palmier, roseaux, pierre rouge et pierre de sel. comme un isolant naturel, gardant les températures de l'air intérieur douces. _une petite piscine et le bassin au centre destiné à rafraîchir la cour et les pièces adjacentes. _Le traitement des eaux usées est assuré par roselière. _La tour, pièce principale de la propriété dispose d'un système de climatisation naturelle par courants d'air : Elle aspire l'air vers le haut d'un bassin d'eau pour refroidir les pièces. _Le toit terrasse offre différentes vue panoramique. _des roches et de palmiers pour le plafond. _ façades distinctes à différentes vues. _rempart contre les vents de sable.

Tableau 3.02 : Tableau synthétique de la maison d’hôtes Ecolodge

⁸⁷ Rose Etherington , 2009, « Ecolodge par Laetitia Delubac et Christian Félix », article disponible sur l'adresse : <https://www.dezeen.com/2009/10/16/ecolodge-by-laetitia-delubac-and-christian-felix/#:~:text=Paris%20architects%20Laetitia%20Delubac%20and,palm%20wood%2C%20reeds%20and%20stone.>

CHAPITRE 04
PRESENTATION DU CAS D'ETUDE

Chapitre 04 : Présentation du cas d'étude

4.1. Présentation de la situation du projet :

4.1.1. Aire de référence :

La ville nouvelle d'El Ménéaa est située sur le territoire de la daïra d'El Ménéaa dans la Wilaya de Ghardaïa dans le Sud du pays ; elle est localisée à 870 Km environ de la capitale et à 270 km au Sud-Ouest de Ghardaïa.⁸⁸

El-Ménéaa, traversée par la route nationale transsaharienne (RN1).

La ville d'El-Menia Située au sud de Ghardaïa, elle est le chef-lieu de la plus vaste daïra de la wilaya de Ghardaïa. Elle est limitée par :

- la wilaya de Tamanrasset au sud,
- la wilaya de Ouargla à l'est,
- les wilayas de El-Bayad et Adrar à l'ouest,
- la ville de Ghardaïa au nord.

Sa population actuelle est de l'ordre de 50000 habitants, répartis sur 49000 km².

4.1.2. Aire d'étude :

Le projet de Ville Nouvelle d'El Ménéaa est projeté sur le plateau d'Hamada au nord-est de la ville existante.

Son périmètre d'étude est de 100 hectares s'inscrit entre la route nationale au nord et la crête de la falaise à l'ouest. El Ménéaa qui bénéficie du tracé de la ville.⁸⁹

L'altitude moyenne de la localité de l'ancienne ville d'El-Ménéaa est à 380m alors que le site de la ville nouvelle est à 438m.

Une falaise de plus de 40 mètres de haut sépare ces deux polarités, apportant alors une barrière physique forte entre la ville basse et la ville haute.



FIG 4.01 : Le belvédère Situation de la ville d'El-Ménéaa.

Source : Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa mission B.

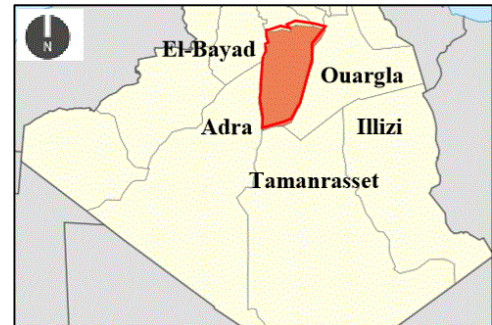


FIG 4.02 : Situation nationale de la ville nouvelle El-Ménéaa.

Source : Google maps, traité par les auteurs

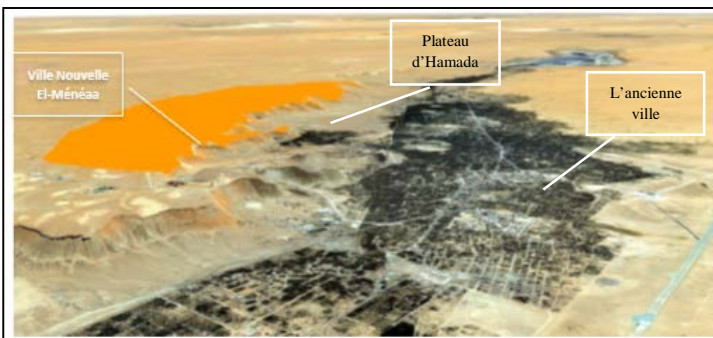


FIG 4.03 : modélisation 3D de la cartographie sur le terrain naturel.
Source : Egis Algérie, décembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa », Phase A, P.53. Traité par les auteurs.



FIG 4.04 : Plateau d'Hamada de la nouvelle ville d'El Ménéaa.

Source : Photo prise et traité par l'auteur, Mars 2020.

⁸⁸ <http://www.andi.dz/PDF/monographies/Ghardaia.pdf>

⁸⁹ Egis Algérie, décembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa », Phase B., P .62.

➤ **Contexte juridique de la ville nouvelle d'El Ménéaa :**

La création de cette ville nouvelle résulte de l'application directe de la loi n° 02-08 du 8 mai 2002 relative aux conditions de création des villes nouvelles et de leur aménagement.

Art 1 : En application des dispositions de L'article 6 de la loi n° 02-08 du 8 mai 2002, susvisée, il est créé une ville nouvelle dénommée « ville nouvelle d'El Ménéaa ».

Art 2 : La ville nouvelle d'El Ménéaa est implantée dans la commune d'El Ménéaa dans la wilaya de Ghardaïa.



FIG 4.05 : plan d'aménagement de la nouvelle ville.
Source : Egis Algérie, décembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa », Phase B, P37. Traité par les auteurs.

Le projet de Ville Nouvelle à El Ménéaa s'inscrit dans le contexte du Schéma National D'Aménagement du Territoire 2030. Il répond à deux objectifs principaux, l'un national l'autre local :

- Equilibrer le développement urbain de l'Algérie en direction du Sud.
- Permettre le desserrement de l'agglomération actuelle d'El Ménéaa – Hassi El Gara.

➤ **Vocations de la ville nouvelle d'El Ménéaa ⁹⁰:**

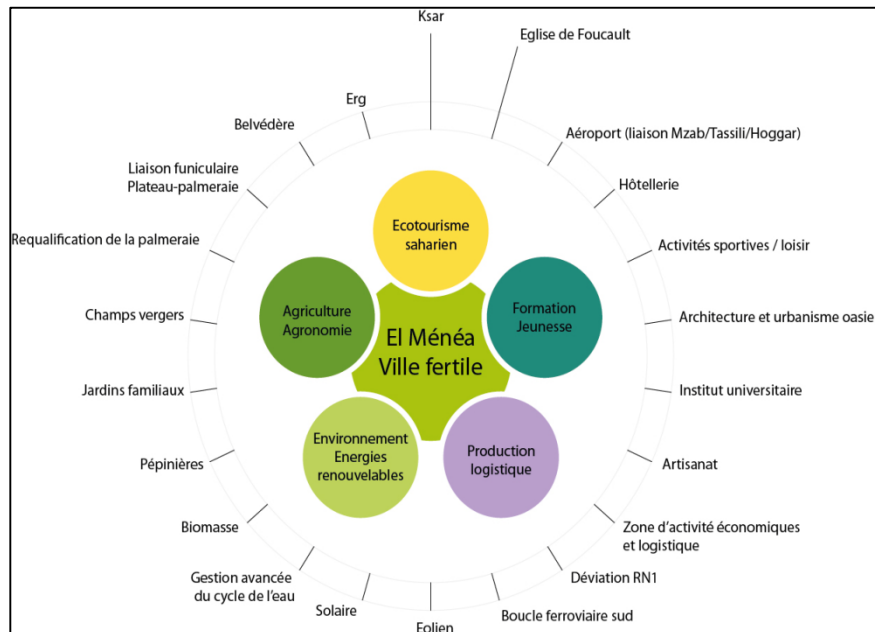


FIG 4.06 : Vocation de la Nouvelle ville D'EL Ménéaa
Source : Egis Algérie, décembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa », Phase B. P.10.

⁹⁰ Egis Algérie, décembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa », Phase A, P .10.

4.2. Contexte climatique de la ville nouvelle d'El Ménéaa :

La ville nouvelle est classée par apport aux zones climatiques d'hiver à la sous zone **H3b** : Sahara, 200m < altitude < 500m : caractérisée par des hivers froids avec des écarts de température diurne, et par apport aux zones climatiques d'été à la zone **E4**, Sahara : caractérisée par des étés secs.⁹¹

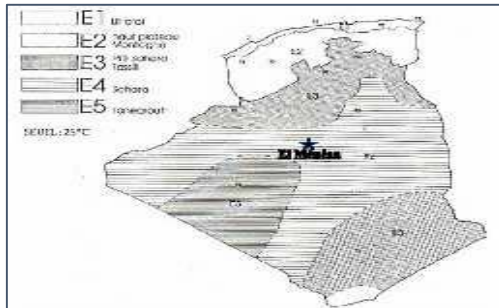


FIG 4.07 : Zones climatiques d'été en Algérie.
Source : DIB, 1993.

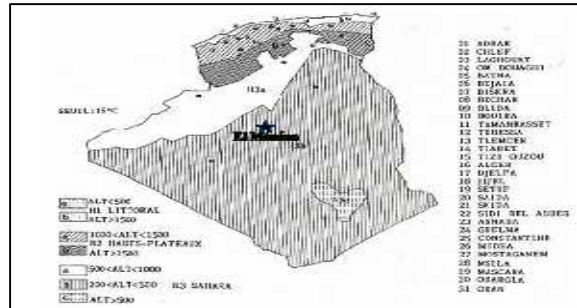


FIG 4.08 : Zones climatiques d'hiver en Algérie.
Source : DIB, 1993.

Par ailleurs, selon Egis, 2012 :

- **La température** : La ville nouvelle possède un climat saharien avec des étés chauds et secs, les températures pouvant atteindre les 40°C à l'ombre, et des hivers tempérés et frais avec des températures pouvant descendre en-dessous de 0°C.⁹²

- **La pluviométrie** : La ville nouvelle est dans une région aride de faible pluviométrie. Elle dépasse rarement les 20mm/an avec un risque de pluies torrentielles.

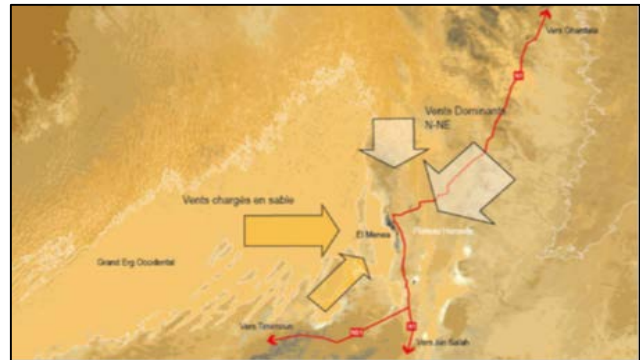


FIG 4.09 : Cartographie de la direction des vents dominants.
Source : Egis Algérie, décembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa », Phase A, P.69.

- **Les vents** : La ville nouvelle de Ménéaa est exposée aux vents dominants du Nord et Nord- Est et des vents de sable de l'Ouest et Sud- Ouest.⁹³

- **L'humidité de l'air** : dans le Sahara, le taux moyen de l'humidité est rarement supérieur à 65%, parfois, il peut descendre au-dessous de 30%.⁹⁴

⁹¹ DIB, 1993.

⁹² Egis Algérie, décembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa », Phase A., P .69.

⁹³ Egis Algérie, Idem.

⁹⁴ Egis Algérie, Op .Cit, P. 70.

4.3. Morphologie du site :

- **La topographie du site** ⁹⁵ :

L'analyse des pentes à grande échelle confirme la présence de quatre sections. Les dunes de sables à l'ouest ainsi que la ligne de collines à l'Est de la ville d'El-Menea, apportent par leur relief deux zones à planimétrie favorables. La plaine où la ville existante s'est implantée ainsi que le plateau accueillant la future ville nouvelle.

Les secteurs les plus favorables à l'urbanisation sont caractérisés par des pentes ne dépassant pas les 20%. Cette contrainte liée à la topographie du terrain naturel

permet une intégration optimale du tissu urbain avec le sol.

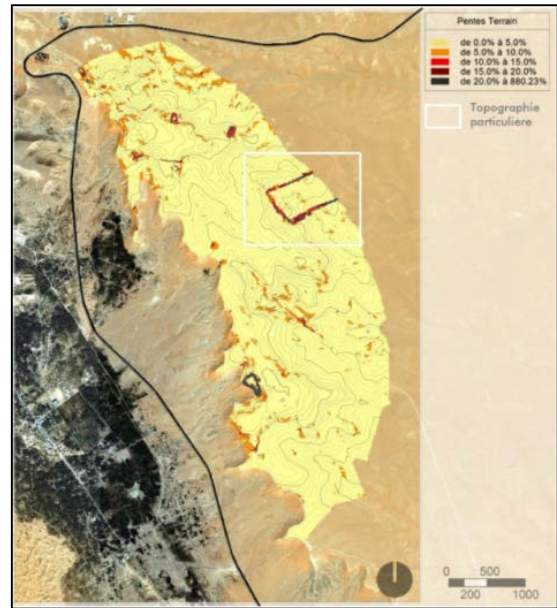


FIG 4.10 : Superposition de l'orthophoto et de la cartographie des pentes.

Source : Egis Algérie, décembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa », Phase A, P .54.

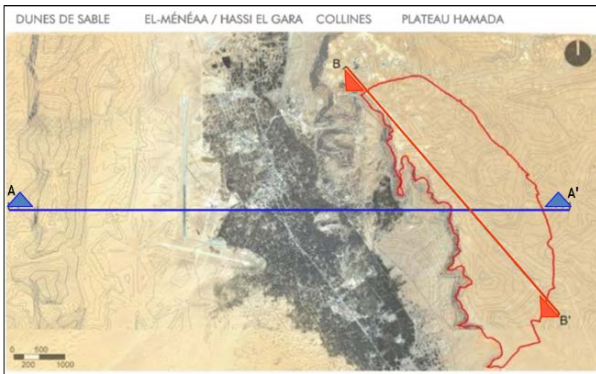


FIG 4.11 : Localisation des coupes.
Source : Egis Algérie, décembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa » Phase B, P .53.

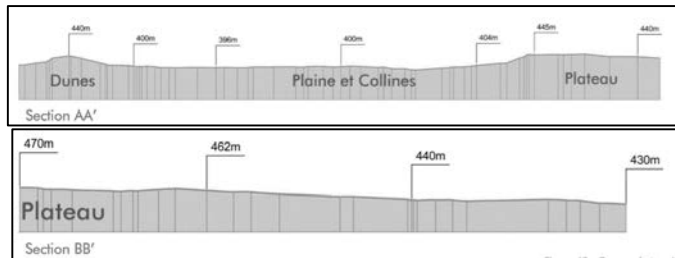


FIG 4.12 : Les coupes.

Source : Egis Algérie, décembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa », Phase A, P .53.

- **L'altimétrie et le relief de la ville** ⁹⁶ :

La variation altimétrique entre la ville basse et la ville haute est de 40m. A l'intérieur de la ville existante il existe néanmoins des événements topographiques remarquables avec la présence de deux collines ayant une altimétrie avoisinant celle du plateau.

Le secteur d'étude sur le plateau possède un relief avec de faibles écarts altimétriques. L'altimétrie du site ne varie que d'une cinquantaine de mètres sur les 1190 ha

d'étude avec, en point bas, le sud du site à une altimétrie de 420m et, en point haut, le nord du

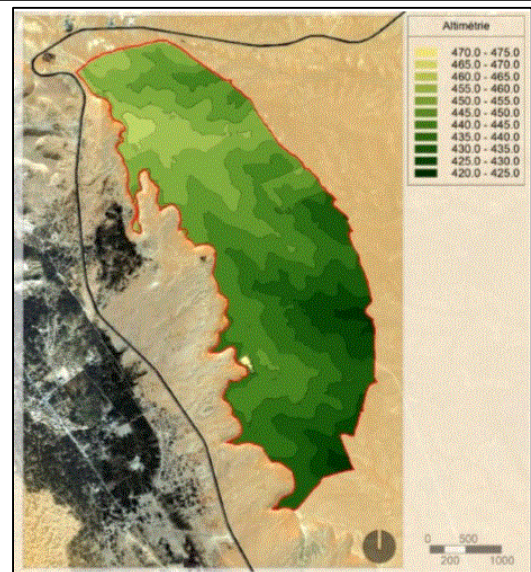


FIG 4.13 : Superposition de l'orthophoto et de la cartographie des altimétries.

Source : Egis Algérie, décembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa », Phase A, P.53.

⁹⁵ Egis Algérie, décembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa », Phase A., P 54.

⁹⁶ Egis Algérie, décembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa », Phase A., P .55.

site à une altimétrie de 470m (réf : Niveau de la mer).

• **Géotechnique de la ville** ⁹⁷ :

Une première étude géotechnique a été fournie par le labo « LTPS » en 2004 et révisée en mai 2012. L'étude géotechnique nous apporte une information sur la nature des sols sur le plateau.

Elle distingue deux zones avec des caractéristiques particulières.

La première zone possède entre la couche meuble et la couche rocheuse, une couche hétérogène composée de sable et d'encroûtement. La seconde zone ne possède qu'une couche meuble et une couche rocheuse.

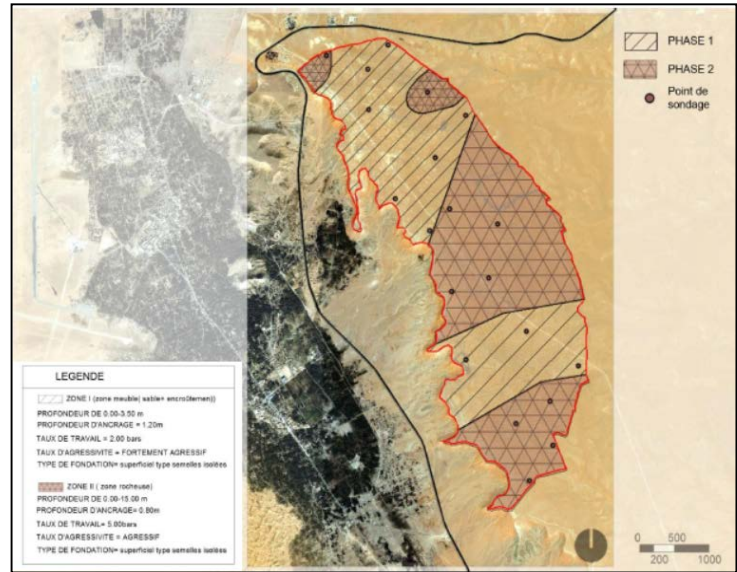


FIG 4.14 : Carte des principales zones géotechniques sur le site.
Source : Egis Algérie, décembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa », Phase A, P .57.

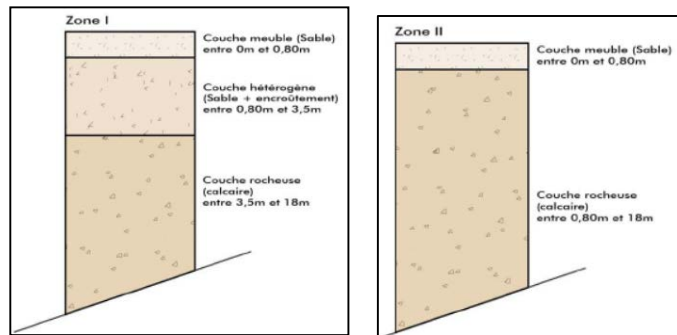


FIG 4.15 : Extrait de composition des zones géotechniques
Source : Egis Algérie, décembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa ». Phase A. P .57.

⁹⁷ Egis Algérie, décembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa », Phase B., P .57.

4.4. Analyse diachronique de l'aire de référence :

El Goléa est une ville ancrée au cœur de l'histoire de la région. Elle était baptisée Taourirt du temps des berbères et l'est restée jusqu'à l'année 1930⁹⁸. Ce pays limité à l'est par des régions de Gours qu'il entame assez profondément, à l'ouest par celle des ksours est habité par des tribus nommés « les Chaambas » essentiellement nomades.

Aujourd'hui la ville « possède » différents noms : El-Ménéaa et El Goléa ou encore Tahoret. Les habitants qui se servent des deux premiers noms, appliquent le nom d'El-Ménéaa à toute l'oasis, réservant celui d'El Goléa pour le Ksar (fort).⁹⁹

4.4.1. Processus historique de formation et de transformation de la ville d'El Ménéaa :¹⁰⁰

Les premiers habitants d'El Goléa appartenaient à la race Garamantique. On la retrouverait vraisemblablement encore sous le nom de Harratin (singulier Haratani) à El-Goléa et dans les oasis citées précédemment, C'est aux Garamantes que l'on attribue la création du Ksar.

Le quatrième siècle :

L'histoire du ksar d'El-Ménéaa¹⁰¹, pour Certains historiens la font remonter jusqu'au 4ème siècle. La configuration urbaine du ksar, fondé sur une colline surplombant le flanc Est de la palmeraie, avec une mosquée comme point focal autour duquel gravite une spirale descendante d'habitations creusées à même la roche calcaire, un puits collectif et des dépôts de stockage de denrées alimentaires.

Le Ksar est entouré d'une muraille bâtie en grosses pierres, percée d'une seule porte placée dans un angle rentrant, qui constitue, ce que les gens du métier nomment une caponnière. Un puits, placé près de la porte et pour lequel il a fallu creuser le roc à plus de trente mètres de profondeur, assurant, en cas de siège, l'approvisionnement en eau de la place ; il n'y a dans le Ksar qu'une seule rue, partant de l'unique porte pour aboutir à la casbah ; cette rue est bordée à droite et à gauche de magasins construits à moitié dans le roc et dans lesquelles les nomades enfermaient leurs approvisionnements.. Le plan sur lequel s'est bâti El-Goléa est original ; il rendait en même temps la défense de la place facile.



FIG 4.16 : Ksar d'El Goléa
Source : Photo prise par l'auteur (Mars 2020).

⁹⁸ Fondation Nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche, « El Golea L'oasis », article disponible sur l'adresse : <http://www.foremelgolea.com/golea.html>

⁹⁹ Egis Algérie, décembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa », Phase A., P .4.

¹⁰⁰ F.FOURNOT, 1901, Livre « EL-GOLEA », P.5, .7, .8, .9, .10. 12

¹⁰¹ Egis Algérie, décembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa », Phase A., P .4.

Le neuvième siècle :

vers le neuvième siècle, les berbères, chassés du Nord, vinrent s'installer au Sahara ; les uns à Ouerdjelan (ouargla) et Cedrata ; les Beni M'zab dans le chebka; les Zenata à Metlili, El-Goléa et dans les oasis du Touat, du Tidikelt et du Gourara.

Les ZENATA prirent aux Harratin leur Ksar qu'ils appelèrent désormais Taourirt et qui, actuellement encore, appartient à leurs descendants.

Une femme du nom de M'barka-Bent_el_khas, venue des montagnes de Djabel Amour, avait été nommée sultane .A cette époque aussi le ksar eut à soutenir contre le sultan du Maroc un siège mémorable qui devait se terminer par la destruction de l'oasis .Taourirt était sauvée.

Le seizième siècle :

Quelque temps après, vers 1550, le sultan d'Ouargla, forçait l'entrée du Ksar après un blocus de deux mois et achevait la destruction de l'oasis et des foggaras.

C'est vers cette époque que les Chamba Mouadhis vinrent s'installer à El-Goléa qu'ils appelèrent « El-Ménia », pendant que leurs frères, les Berazga et les Bouraba, plantaient leurs tentes à Metlili et Ouergla.

Seizième et Dix-septième siècle :

Depuis cette époque, vers la fin du seizième siècle, on voit constamment les trois fractions des Chamba se prêter appui quand l'une d'elles est attaquée.

Le dix-neuvième siècle :

Plus tard en 1833, Jusqu'en 1859, les Chamba luttent toujours, tenté contre l'influence coloniale française, tantôt contre les tribus voisines et surtout les Touaregs

Epoque coloniale :

Depuis cette époque, El Golea, sentinelle avancées aux portes du Gourara, de Touat et du tidikelt, devrait prendre une importance considérable pour devenir en 1900 la base, la base d'opération et le centre de ravitaillement des colonnes envoyées à la conquête de ces dernières oasis.

Présence française 1830-1962 :

Visitée pour la première fois, en 1863, par le Capitaine Burin de Buisson venu de Géryville, l'oasis a été annexée en 1873 par le général de Gallifet et occupée en 1891.

Après l'occupation française définitive, une palmeraie de trois kilomètres de profondeur sur une dizaine de long, fournit en moyenne 1 500 quintaux de dattes par an.¹⁰²

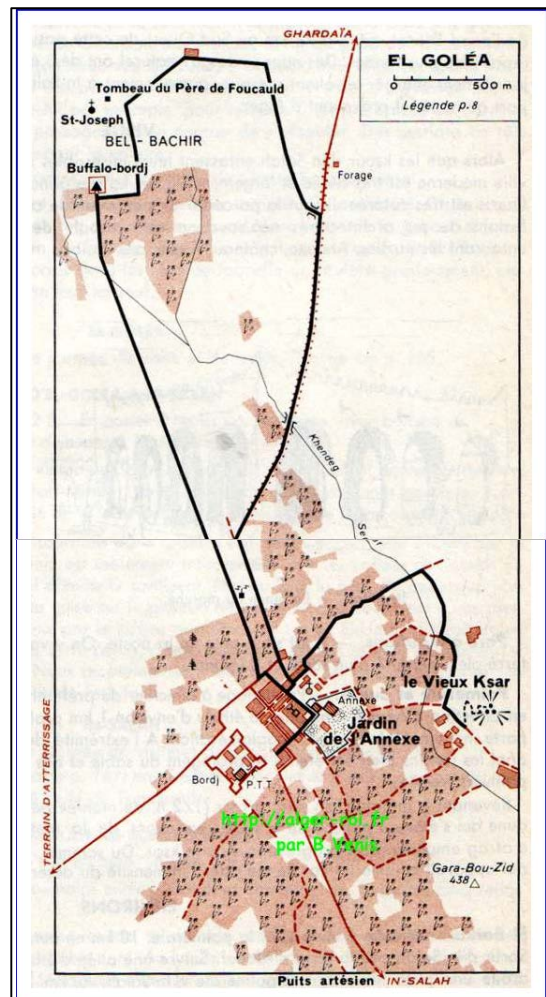


FIG 4.17 : plan d'El Goléa d'après guide vert Michelin édition 1956
Source : http://alger-roi.fr/Alger/el_golea/pages/0_plan_el_golea_guide_vert.htm

¹⁰² Article INFO 278 «Non au 19 Mars »

4.4.2. Synthèse de la croissance urbaine (les éléments de permanence) :

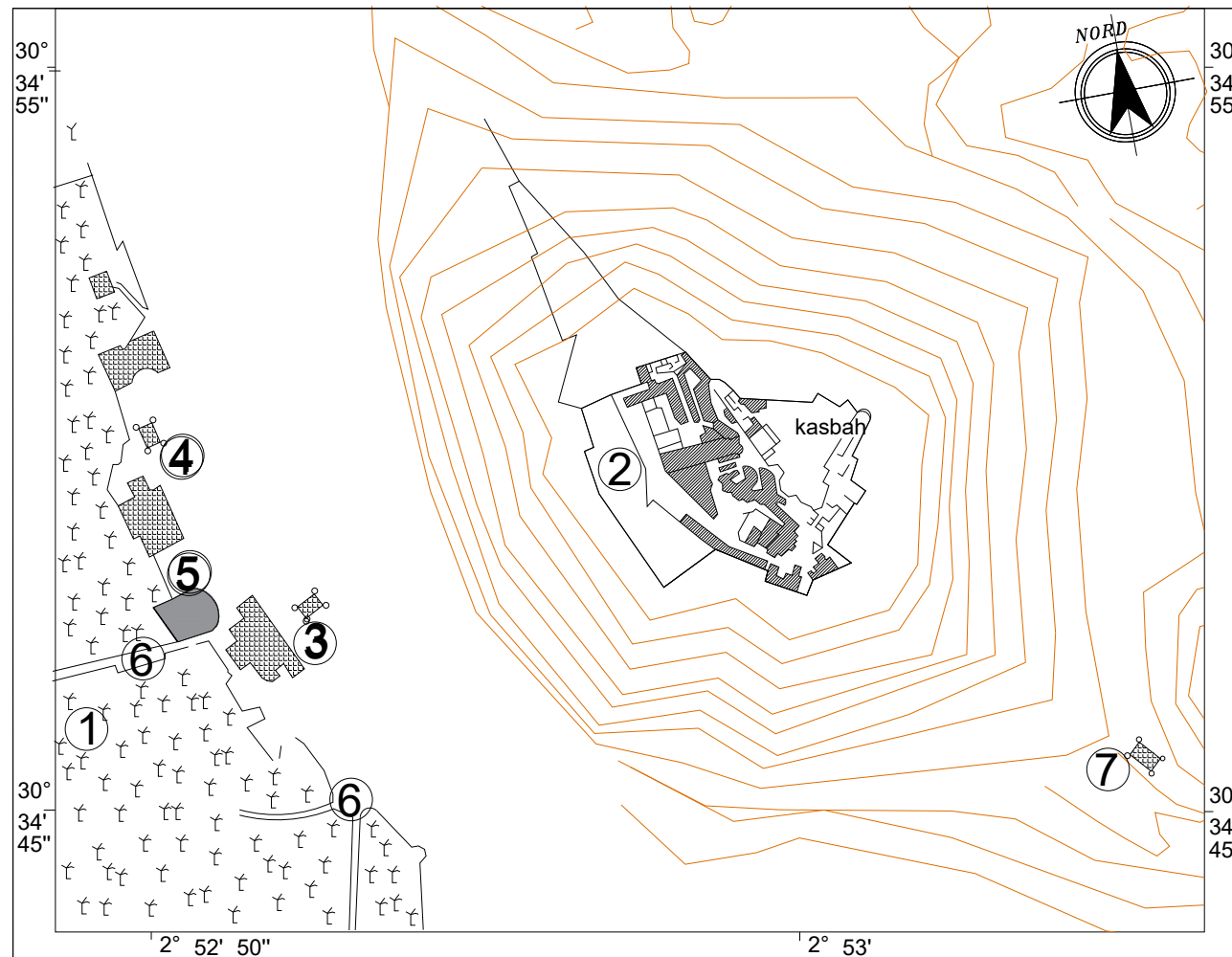


FIG 4.18 : CARTE D'EL GOLÉA : L'EPOQUE PRECOLONIALE

Source: <https://www.alamyimages.fr/el-golea-el-golea-algerie-1885-ancienne-carte-graphique-plan-vintage.html>

Légende

CARTE D'EL GOLÉA : L'EPOQUE PRECOLONIALE

- ① palmerie
- ② EL KSAR
- ③ Marabout of Sidi Abd el-Kader
- ④ Marabout of Sidi Aissa
- ⑤ la mosquée el-attik
- ⑥ rue de la palmerie
- ⑦ Marabout of Sidi Mohammed el-Guebli
- ⬡ k'sar

- géomorphologie du site
- palmerie
- les marabouts
- la mosquée el-attik
- les marabouts

ECHELLE: 110 Yards
Scale 1: 4,700

-El Goléa à l'époque précoloniale :

Pourvu d'une tour de forme pyramidale, le ksar d'El-Ménéaa (cité impériale) Selon des historiens, ce vieux Ksar qui a connu de nombreuses appellations "Taourirt", "Kalâa" et "El Goléa", a joué par le passé un rôle de refuge pour la population et un grenier pour leurs récoltes dans les moments difficiles. L'histoire du ksar d'El-Ménéaa reste toutefois sujette à controverses. Certains historiens la font remonter jusqu'au 4ème siècle.



FIG 4.19 : Le Vieux Ksar d'El-Goléa
Source: <http://www.foremelgolea.com/golea.html>

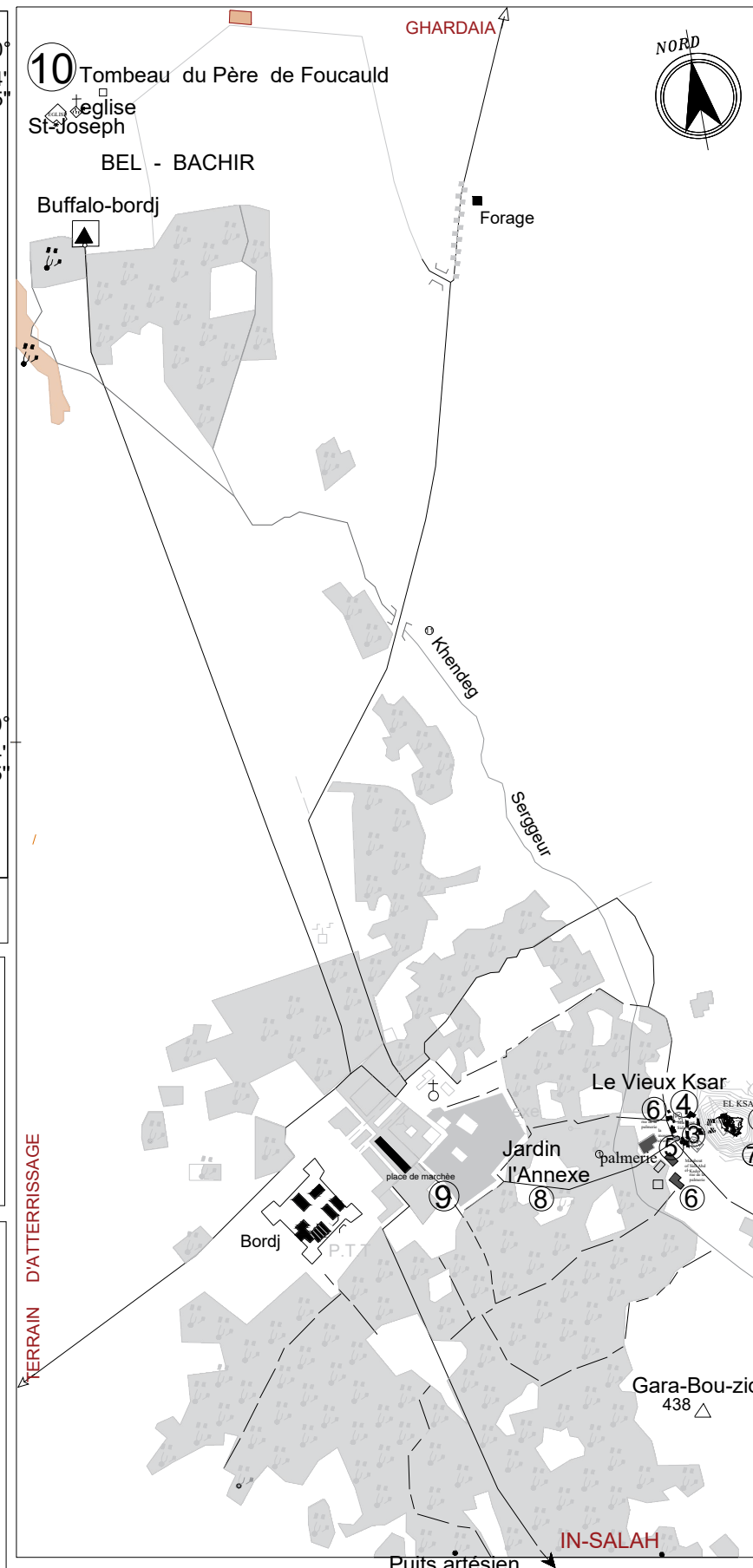


FIG 4.20 : CARTE D'EL GOLÉA : L'EPOQUE COLONIALE 1956
Source: Aventures aériennes (3) Pilote à El-Goléa Roland Richer de Forges

-El Goléa à l'époque Coloniale (1830 - 1960) :

Depuis cette époque, El Golea, sentinelle avancées aux portes du Gourara, de Touat et du Tidikelt, devrait prendre une importance considérable pour devenir en 1900 la base, la base d'opération et le centre de ravitaillement des colonnes envoyées à la conquête de ces dernières oasis.

Moins d'un demi-siècle à El-Goléa aux 300 000 palmiers n'était, à l'arrivée du Capitaine Lamy en 1891, qu'une misérable oasis à l'abandon. Quelques centaines de palmiers s'espaçaient sur une lieue et donnaient ce qu'ils pouvaient. Près l'occupation française définitive, une palmeraie de trois kilomètres de profondeur sur une dizaine de long, fournit en moyenne 1 500 quintaux de dattes par an.

Pendant le bref épiscopat de Mgr Hacquart (1897-1901), on assiste à une consolidation de la mission : À El-Goléa, les Pères s'installent dans une meilleure maison.

Ils construisent une chapelle au centre de l'oasis et ouvrent une école. et une église chrétienne près de l'église des pères blancs, un tombeau du certain père Charles de Foucauld fut attaché à l'église.



FIG 4.21 : L'Eglise d'El Goléa et la tombe du père de Foucauld
Source: Aventures aériennes (3) Pilote à El-Goléa Roland Richer de Forges

Légende

CARTE D'EL GOLÉA : L'EPOQUE COLONIALE

- ① palmerie
- ② EL KSAR
- ③ Marabout of Sidi Abd el-Kader
- ④ Marabout of Sidi Aissa
- ⑤ la mosquée el-attik
- ⑥ rue de la palmerie
- ⑦ Marabout of Sidi Mohammed el-Guebli
- ⑧ jardin de l'annexe
- ⑨ Place de marché
- ⑩ Eglise
- ⑪ Khendeg Serggeur
- géomorphologie du site
- palmerie
- les marabouts
- la mosquée el-attik
- les marabouts
- k'sar

ECHELLE: 0 500 m

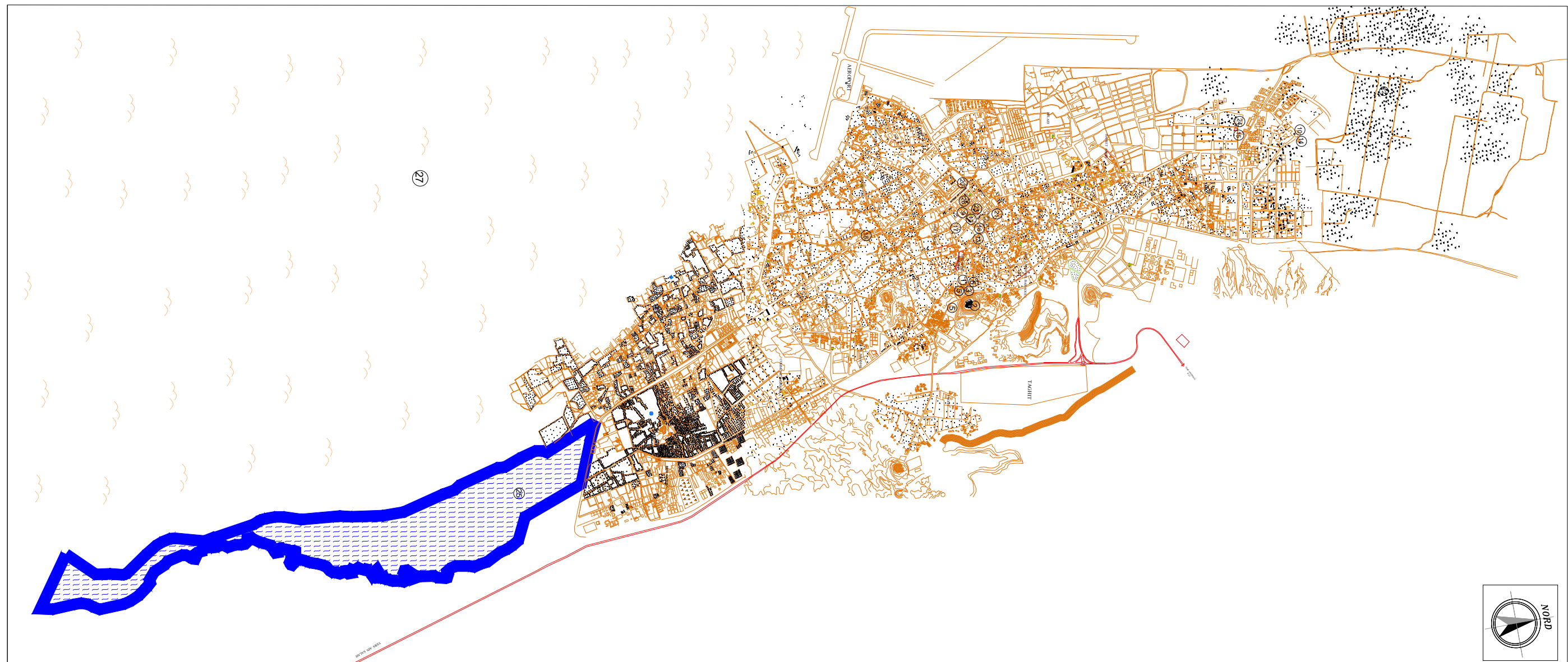


FIG 4.22 : CARTE D'EL MÉNÉAA 2010

source : DUAC GHARDAIA traité par l'auteur

Légende

CARTE D'EL Ménéaa : 2010

ECHELLE:
1/23.000

- | | | | | |
|-----------------------------------|---------------------------|--------------------------------------|--------------------|-------------------|
| ① Palmeraie | ⑧ Jardins annexes | ⑭ Tombeau du père Foucoud | ⑳ Fort militaire | ⑳ Cinéma |
| ② El ksar | ⑨ Place du marché | ⑮ Musée Saharien Bel Bachir | ㉑ Ecole des filles | ㉑ Grand Erg |
| ③ Marabout Sidi Abd el Kader | ⑩ Eglise | ⑯ Musée de géologie et paléontologie | ㉒ Palmeraie | ✳✳✳✳ PALMERAIE |
| ④ Marabout Sidi Aissa | ⑪ Khendeg Seggeur | ⑰ Ancienne poste | ㉓ Marché | ☠☠☠☠ CIMETIERE |
| ⑤ Mosquée El Attik | ⑫ Mosquée Omar El Farrouk | ⑱ Hôtel vieux ksar | ㉔ Bassin | 🛣 ROUTE NATIONALE |
| ⑥ Rue de la palmeraie | ⑬ Hôtel El Boustène | ⑲ Aéroport | ㉕ Zone humide | |
| ⑦ Marabout Sidi Mohamed El Guebli | | | | |

-El Ménéaa à l'époque postcoloniale jusqu'à 2010 :

après l'indépendance de l'Algérie la ville d'El Ménéaa a connu une croissance démographique et comme résultat y a eu l'extension de la ville qui s'est faite à partir du tissu colonial et elle s'est limitée au niveau du tracé agricole de la palmeraie .

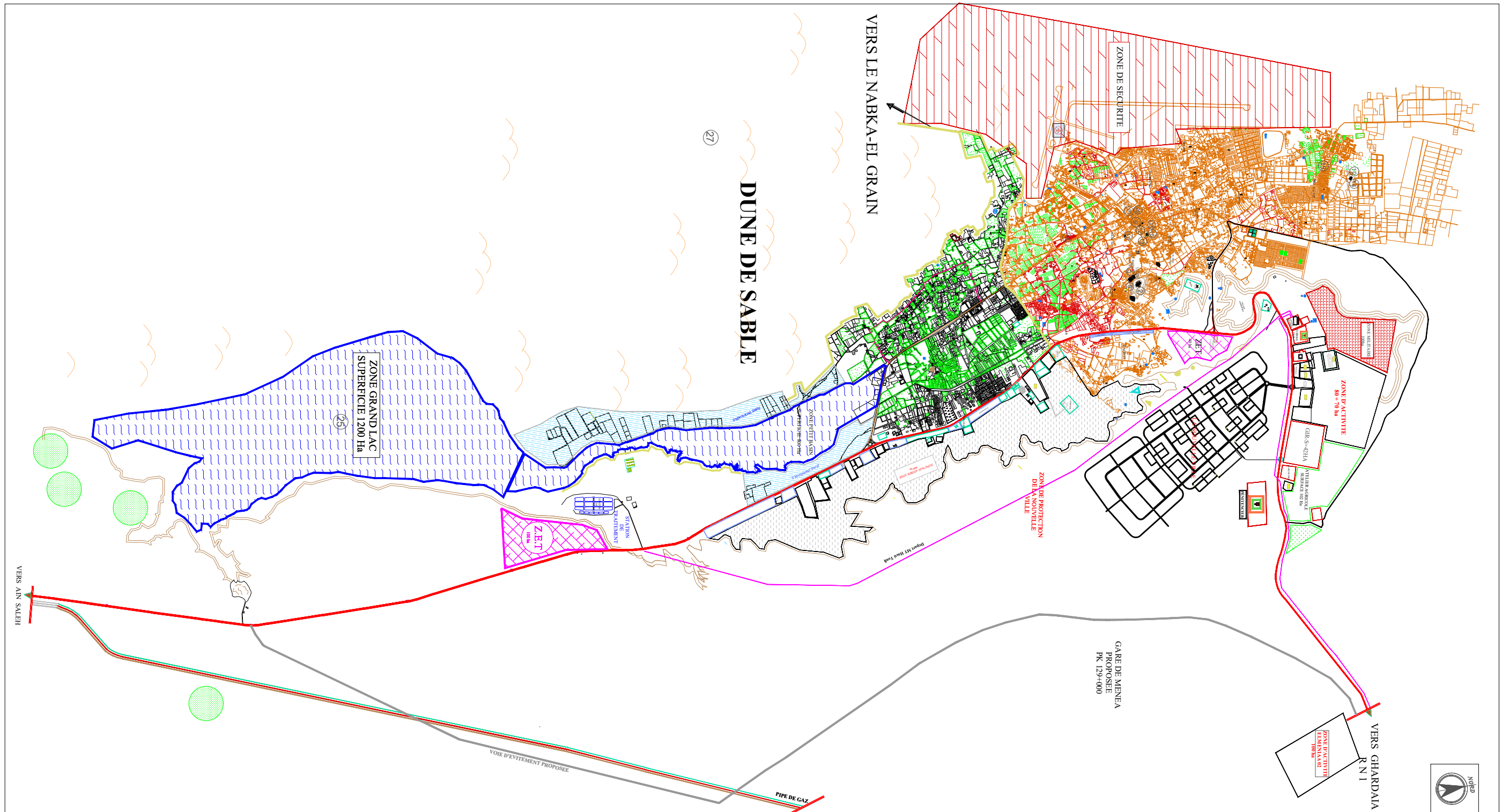


FIG 4.23 : CARTE D'EL Ménéaa 2017
 source : DUAC GHARDAIA traité par l'auteur

Légende

CARTE D'EL Ménéaa : 2017

ECHELLE: 1/23.000

- | | | | | | | |
|------------------------------|-----------------------------------|---------------------------|--------------------------------------|--------------------|--------------------|---------------------|
| ① Palmeraie | ⑤ Mosquée El Attik | ⑨ Place du marché | ⑬ Hôtel El Boustène | ⑰ Ancienne poste | ⑳ Ecole des filles | ㉓ Zone humide |
| ② El ksar | ⑥ Rue de la palmeraie | ⑩ Eglise | ⑭ Tombeau du père Foucoud | ⑱ Hôtel vieux ksar | ㉒ Palmeraie | ㉔ Cinéma |
| ③ Marabout Sidi Abd el Kader | ⑦ Marabout Sidi Mohamed El Guebli | ⑪ Khendeg Seggeur | ⑮ Musée Saharien Bel Bachir | ⑲ Aéroport | ㉑ Marché | ㉕ Grand Erg |
| ④ Marabout Sidi Aissa | ⑧ Jardins annexes | ⑫ Mosquée Omar El Farrouk | ⑯ Musée de géologie et paléontologie | ㉔ Fort militaire | ㉒ Bassin | ㉖ Plateau de Hamada |

-El Ménéaa à l'époque 2017 jusqu'à aujourd'hui :

L'extension de la ville s'est poursuivie et le cadre bâti a prit le dessus sur la palmeraie à l'intérieur de la ville .
 La création de la nouvelle ville d'El Ménéaa commence par la projection des tracés de la nouvelles ville.

4.5. Analyse Fonctionnelle :

4.5.1.Principe d'aménagement de la ville nouvelle d'El Ménéaa ¹⁰³ :

Le premier enjeu introduit la nécessaire mise en cohérence du projet de la ville nouvelle avec de nombreuses actions d'aménagement du territoire national :

- Accessibilité routière passant par la requalification de la RN1, corridor central Nord Sud de l'Algérie.
- Création d'une desserte ferroviaire selon le même axe, et bouclage vers l'Ouest.
- Développement des dessertes aériennes.
- Promotion d'un tourisme saharien dont El-Ménéaa peut devenir un hub en réseau avec les autres hauts lieux du patrimoine naturel et humain du Sud algérien.
- Développement de l'agriculture irriguée.
- Promotion des énergies renouvelables.

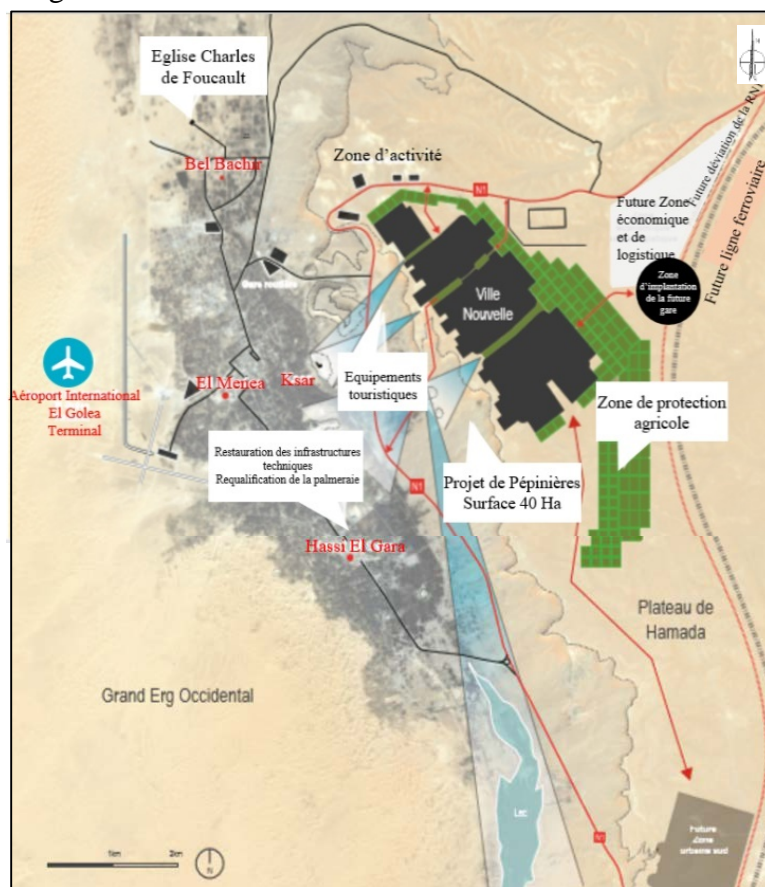


FIG 4.24 : Les axes principaux du développement de la ville.
 Source : Egis Algérie, décembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa », Phase B, P .12.

4.5.2. Concept de la Ville Nouvelle :

A- Concepts fondateurs

-Un site exceptionnel ¹⁰⁴ :

Description de site : Ce rebord sud-ouest du plateau constitue la limite naturelle du site de construction de la ville sa limite nord est elle aussi simplement définie par la RN1 ; reste à caler ses

¹⁰³ Egis Algérie, décembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa », Phase B., P .9.

¹⁰⁴ Egis Algérie, Op .Cit, P .15.

limites est et sud. Le projet de champs vergers irrigués développé par l'Etablissement Public de la Ville Nouvelle installe la zone de protection de 350 hectares, barrière climatique brise-vent et espace de développement économique par l'agriculture saharienne. Déterminé par ces trois limites, le site de construction est globalement un rectangle qui s'allonge en fonction du développement de la ville en direction du sud-est, vers le futur nouveau pôle urbain du plateau sur la commune de Hassi El Gara.

-Le choix réfléchi de la densité pour une ville durable¹⁰⁵ :

Le choix réfléchi de la densité pour une ville durable La ville vit avant tout par ses espaces publics : espaces de circulation, de stationnement, de rencontres, de pratiques sportives... .

Le projet d'El Ménéaa, Ville fertile, s'appuie sur la conception d'une armature verte raisonnée : un système des espaces publics clairement organisé et structurant l'ensemble des tracés.

Les champs vergers constituent le premier de ces espaces structurants. Ensuite viennent les espaces de circulation principaux. Pour les organiser, la première décision est celle du lien entre la Ville Nouvelle et son extérieur (la ville existante d'El Ménéaa, et le reste de la région).

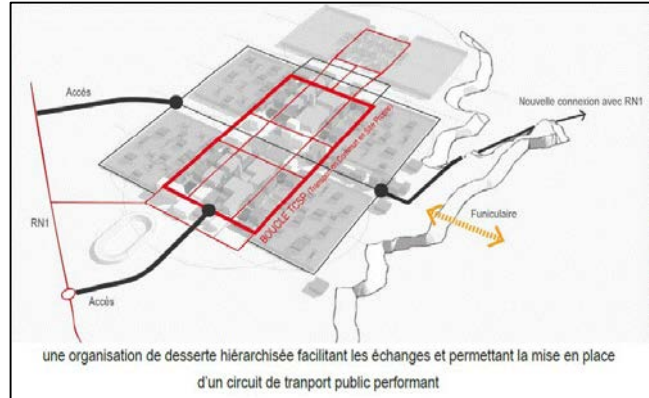


FIG 4.25 : Schéma d'organisation de la Nouvelle ville.
Source : Egis Algérie, décembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa », Phase B, P .15.

B- L'organisation spatiale et occupation de sol¹⁰⁶:

La conception de la ville est proposée pour le découpage en quartiers : faire une ville de faibles distances, dans laquelle on peut accéder à pied depuis son logement à la plupart des facilités de la vie quotidienne, conduit à structurer l'habitat en unités de vie autonomes, quartiers dotés de tous les équipements scolaires, sportifs, commerces... etc.

Un fonctionnement urbain harmonieux est obtenu en mettant en relation les 4 « centres quartiers » du «quartier prioritaire », ce qui conduit naturellement à une boucle de boulevards bordés par des commerces, logements collectifs, équipements, parcourus par les transports en commun. Cette boucle s'allonge à terme pour desservir les quartiers en extension.

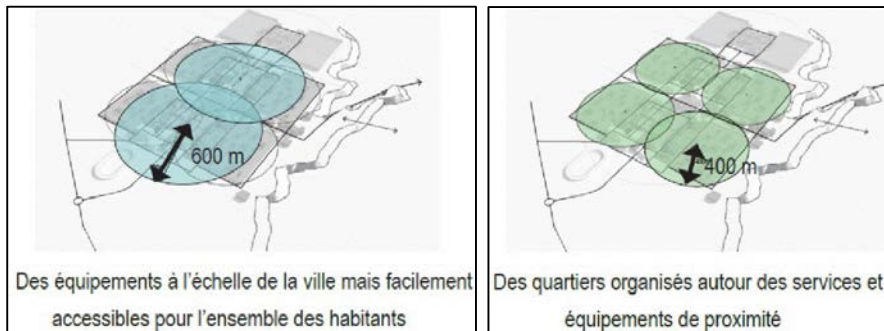


FIG 4.26 : Les quatre quartiers de la Nouvelle ville.
Source : Egis Algérie, décembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa », Phase B, P .15.

¹⁰⁵ Egis Algérie, Idem.

¹⁰⁶ Egis Algérie, décembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa », Phase B., P .15

C- Phasage et quartier prioritaire ¹⁰⁷ :

La réflexion du groupe EGIS a été de découper en plusieurs phases le projet. D'une part, ils ont respecté la faisabilité de la ville en deux temps : le quartier prioritaire de 25 000 hab; et les extensions nord et sud qui portent le nombre d'habitants à 50 000 hab.

D'autre part, il leur a été demandé d'étudier la possibilité du phasage d'un quartier dit «intégrer» qui représente la première opération de réalisation du projet de Ville Nouvelle. La structure viaire en système de boucle permet l'extension urbaine par phase et offre une grande modularité.

La première phase du projet comprend le quartier intégré ; elle est bordée au nord par l'entrée de ville. L'aménagement du bord de falaise se fera en deux temps.

La phase 2 vient compléter le quartier prioritaire sur une superficie de 250 Ha. Et sera bordée par les jardins maraîchers familiaux au sud. La zone de protection sera alors réalisée jusqu'à cette limite sud.

La zone d'extension sud vient en troisième phase entourée de sa zone de protection. La réserve foncière au nord permettra l'installation de la base vie et de la base du chantier, son emprise est alors utilisée pour réaliser la phase 4 qui vient compléter la ville pour atteindre les 10 000 logements souhaités.

Superficies globales par phase : Phase 1 : 96.4 Ha ; Phase 2 : 153.7 Ha ; Phase 3 : 211.4 Ha ; Phase 4 : 40.4 Ha ; Total : 502 Ha .

D- Les équipements de la nouvelle ville ¹⁰⁸ :

L'équipe du projet a opté pour un tissu compact fermant les espaces publics majeurs aux vents tout en offrant de l'ombre.

La systématisme de la maille de 50 x 50 mètres et la simplicité du système viaire permettent une grande souplesse d'adaptation aux variations du programme à l'avenir : une « robustesse » du concept.

Les équipements structurants d'envergure, à l'échelle de la ville ou de la région, sont localisés préférentiellement sur l'axe central



FIG 4.27 : Phasage et quartier prioritaire.
Source : Egis Algérie, décembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa », Phase B, P .77.

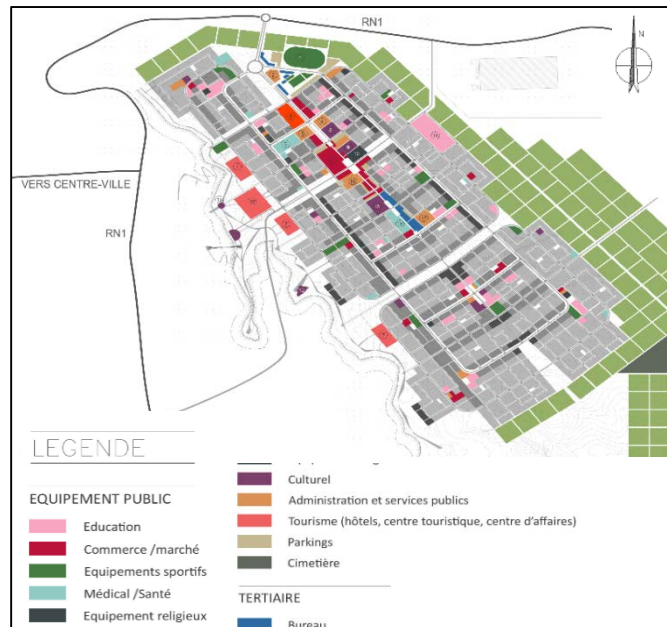


FIG 4.28 : Les équipements de la nouvelle ville
Source : Egis Algérie, décembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa », Phase B, P .31.

¹⁰⁷Egis Algérie, Op .Cit, P .77.

¹⁰⁸ Egis Algérie, décembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa », Phase B., P .15, 16, 17

de la ville nouvelle, à partir de la gare routière, en direction et au-delà de la place centrale.

Ils constituent ainsi une armature urbaine accessible dans des conditions équivalentes depuis les divers quartiers, sur un axe de circulation « apaisée » (piétons et transport en commun), mais ils ont tous un accès automobile sur leur façade arrière.

L'institut universitaire et certains équipements de loisirs (stade...) sont localisés au contact des champs vergers, tandis que l'espace de bord de falaise est naturellement à vocation touristique : Résidences hôtelières, centre de congrès, d'exposition, culturel, musée, belvédère, théâtre extérieur en amphithéâtre sur l'oasis ; Une liaison par ascenseur et/ou funiculaire matérialise la relation entre ville du plateau et ville oasisienne.

E- Accessibilité et voirie ¹⁰⁹ :

Afin de multiplier les relations de la ville nouvelle avec son environnement, quatre accès sont programmés :

- Accès Nord depuis la RN1,
- accès Sud-Ouest vers l'oasis,
- accès sud-est en direction du nouveau pôle du plateau - hassi El Gara,
- accès Est vers la future déviation de la RN1, la voie ferrée et sa gare, les activités logistiques et productive.

Pour contribuer à construire une «ville passante » des avenues intermédiaires relie à intervalles réguliers les branches parallèles de la boucle de boulevards.

Une voirie tertiaire permet de desservir l'ensemble des îlots carrés de 50 mètres de côté qui constituent la brique élémentaire de la ville. Ces îlots sont redivisés en

parcelles de tailles diverses en fonction des types d'habitat qu'ils reçoivent.

F- Les enjeux d'accessibilité de la ville nouvelle ¹¹⁰ :

- **Un accès au Nord par la route nationale**

L'axe principal d'entrée de ville participe à l'organisation du tissu urbain d'El Ménéaa. Il sera demain en connexion directe sur l'un des axes majeurs de liaison entre la ville haute et la ville basse, la Route nationale 01.

- **Un accès à l'Ouest :**

Au vu de la morphologie du site, le plateau accueillant la Ville Nouvelle possède une connexion évidente avec la ville existante par la route nationale.

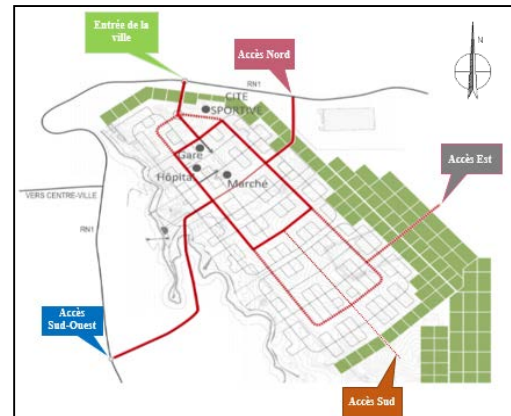


FIG 4.29 : Les accès à la nouvelle ville.
Source : Egis Algérie, décembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa », Phase B, P .16. Traité par les auteurs.

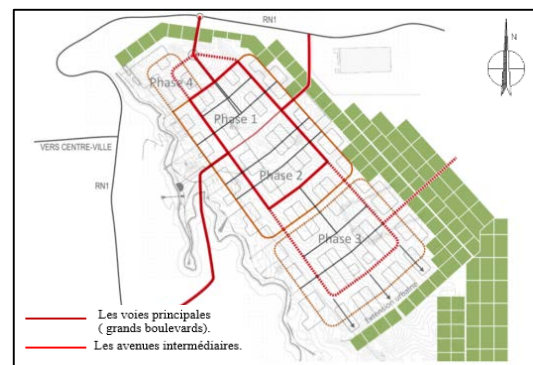


FIG 4.30 : Les avenues intermédiaires.
Source : Egis Algérie, décembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa », Phase B. P .16. Traité par les auteurs.

¹⁰⁹ Egis Algérie, décembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa », Phase B., P .15, .16.

¹¹⁰ Egis Algérie décembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa », Phase B, P .144, .145.

Le groupe EGIS a proposé de créer de nouvelles voies de connexion /communication entre la ville haute et la ville basse en passant par la falaise. Les deux tracés (N° 5 et N°6), peuvent-être valorisés et aménagés comme voies de connexion /communication.

A l'entrée du plateau, des zones ponctuelles possèdent des pentes supérieures à 10% (zone en rouge sur PL) qu'il faudra retravailler pour offrir une meilleure praticabilité et sécurité des futures voies (sécurité, visibilité, confort).

Une attention particulière sera apportée également sur l'écoulement naturel des eaux pluviales du plateau vers la ville basse. Les tracés N°5 et N°6 sont localisés dans une zone à forts écoulement naturel avec un sol composé d'argiles gonflantes.

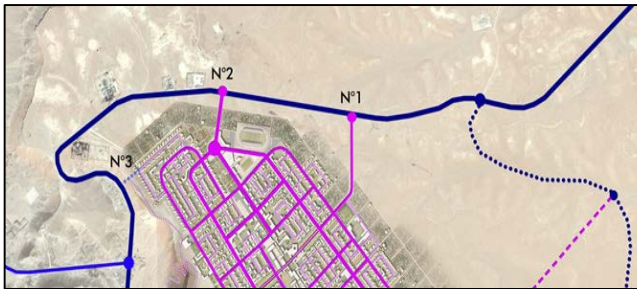


FIG 4.31 : Zoom au nord sur l'accessibilité et connexion sur El Ménéaa
Source : Egis Algérie, décembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa », Phase B, P .144.

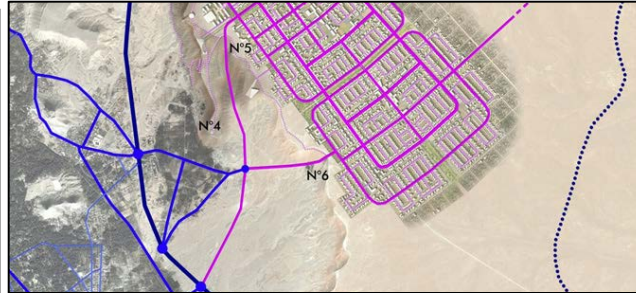


FIG 4.32 : Zoom à l'ouest sur l'accessibilité et connexion sur El Ménéaa.
Source : Egis Algérie, décembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa », Phase B, P

G- Structure viaire ¹¹¹ :

Au vu de la distance des déplacements critère de hiérarchisation d'un réseau viaire) on distingue 4 catégories de voiries :

- Réseau primaire (déplacements de longue portée).
- Réseau secondaire (déplacements de moyenne portée).
- Réseau tertiaire (desserte quartier).
- Réseau quaternaire (desserte locale).

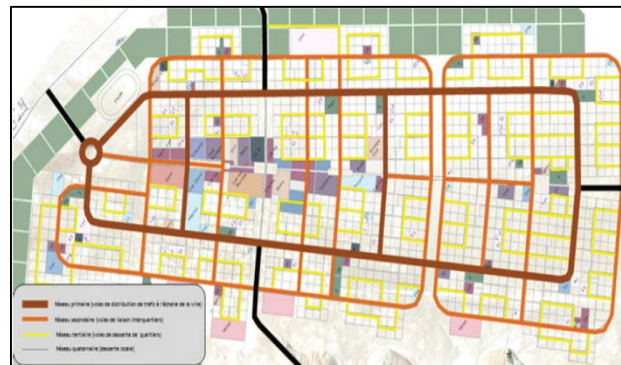


FIG 4.33 : Hiérarchisation de voiries.
Source : Egis Algérie, décembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa », Phase B, P .94.

H- Système de transport ¹¹² :

Ce système est composé de 3 lignes régulières dont une ligne « structurante » (N°1) qui emprunte le corridor de TC à potentiel fort. Cette ligne relie l'axe central de la ville (Générateur de trafic important) aux secteurs urbains les plus peuplés (A, N, P, O).

Les deux autres lignes sont des lignes secondaires (fréquences moins fortes). Elles « raccrochent » les quartiers périphériques à la partie centrale de

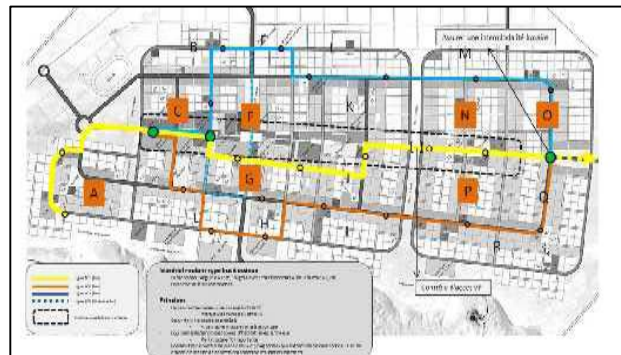


FIG 4.34 : réseau de bus urbain de la ville nouvelle d'el ménéaa
Source : Egis Algérie, décembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa », Phase B, P

¹¹¹ Egis Algérie, décembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa », Phase B., P .94.

¹¹² Egis Algérie, Op .Cit, P .108.

la ville.

I- Système écologique la ville nouvelle d'El Ménéaa :¹¹³

a) La barrière de protection :

Ces modules carrés d'une dimension de 150 x 150 m sont disposés sur la partie Nord-Est de la ville offrant une barrière de protection contre les vents dominants. D'une superficie globale de 350 ha, elle a pour but de subvenir en partie aux besoins alimentaires de la ville, mais également au développement économique agricole d'El-Meneaa.



FIG 4.35 : Plan d'Infrastructure verte.
Source : Egis Algérie, décembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa », Phase B, P .16.

b) Les champs-vergers : constituent un écosystème à

part entière où la température est basse de quelques degrés par rapport aux zones exposées au soleil.

c) Les pépinières (Le jardin d'acclimatation) : Localisée au côté Nord de la ville, Pensé comme une pépinière, mais dessiné comme un parc, C'est des grandes planches permettent l'acclimatation des différentes plantes.

d) Le jardin expérimental : Sera également un lieu des formations liées à la biologie, l'agronomie ou encore l'agriculture saharienne.

e) Les jardins familiaux : Des grands axes verts rectilignes (Est-Ouest) Situés au cœur du tissu urbain, ces espaces viennent rythmer la structure de la ville.

f) Les jardins privés : Ils sont constitués par les espaces verts extérieurs d'une maison ou d'un logement individuel groupé.



FIG 4.36 : Système écologique la ville nouvelle d'El Ménéaa
Source : Egis Algérie, décembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa », Phase B, P .41. Traité par l'auteur (2020).

4.6. Potentialités du site :

4.6.1. L'accessibilité :

Desservie par :

- L'aéroport d'El-Goléa située à l'ouest de la ville nouvelle d'El-Menéaa.
- la RN1 qui relie Alger à Tamanrasset, situé au nord El-Ménéaa.
- une gare ferroviaire. De quoi répondre aux enjeux de développement économique de la région, inscrits au schéma national d'aménagement du territoire (SNAT).

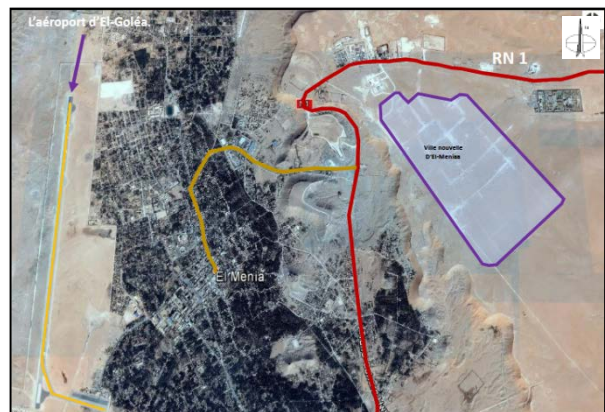


FIG 4.37 : l'accessibilité de la ville d'El Ménéaa.
Source : Google Earthe, traité par l'auteur (octobre

¹¹³ Egis Algérie, décembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa », Phase B, P .42, .44, .46, .48, .50.

4.6.2. Les potentialités touristiques d'El Goléa :

El Goléa, Ville aux deux cent mille Palmiers, est une grande oasis dans le Sahara Algérien, une ville à potentiel touristique extraordinaire. Elle se distingue par sa beauté et ses magnifiques lieux touristiques. Les plus célèbres sont les suivant :

_Le vieux ksar : est une citadelle érigée sur une colline qui surplombe la vallée et la palmeraie d'El Ménéaa, avec un large panorama sur la ville et l'oasis. Un monument historique d'une grande valeur archéologique et touristique¹¹⁴.

_ L'église Saint- Joseph : l'église des Pères Blancs édifiée y a plus d'un siècle près d'elle se trouve le **tombeau du père Charles de Foucauld**, le site constitue une halte pour de nombreux touristes qui font escale dans la région.

_Le Lac Salé : Ce lac a donné naissance à un petit écosystème avec affluence de diverses espèces d'oiseaux migrateurs parmi lesquels les cigognes et le héron.¹¹⁵

_L'oasis : s'étendant au pied de la petite agglomération primitive, et où se trouvaient 100 000 palmiers qu'abreuvaient 15 puits artésiens creusés dans le lit de l'oued Seggeur. Au niveau de ce dernier se trouvaient toutes sortes d'arbres fruitiers : et aussi tous les légumes de France y compris les asperges.¹¹⁶

_Le musée Augiéras : construit et aménagé par le Colonel Augieras .Il contient d'importantes collections récoltées par cet officier au cours de ses voyages et explorations dans toute l'Afrique Française, de l'Algérie au Sénégal et au Congo, depuis 1912 ¹¹⁷.

_Les dunes : les premières dunes du grand erg occidental qui viennent mourir au pied du plateau.

_Les jardins : une véritable ville-jardin, réputée par ces roses qui fleurissent à longueur des années, des palmiers, parcelles de maïs, d'eucalyptus, d'orangers, où murmurent des jets d'eau.

_ Le parc communal : un espace de détente et de loisirs, le parc propose différentes activités comme l'équitation, la visite du parc animalier, la pratique du kayak au niveau du lac artificiel et plusieurs autres attractions.



FIG 4.38 : Ksar d'El Goléa
Source : Photo prise par l'auteur, 7 Mars 2020



FIG 4.39 : L'église Saint- Joseph
Source : <http://www.flickr.com/photos/allibaba/5733954373/>

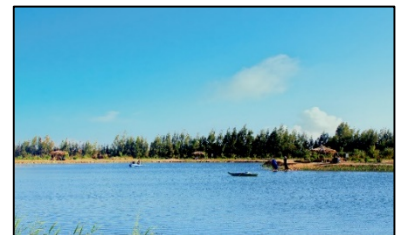


FIG 4.40 : Le Lac Salé d'El Ménéaa
Photo prise par l'auteur 7 Mars 2020



FIG 4.41 : L'Oasis d'El Ménéaa
Source: Photo prise par l'auteur 7 Mars 2020

¹¹⁴ Fondation Nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche, « El Golea L'oasis », article disponible sur l'adresse : <http://www.foremelgolea.com/golea.html>

¹¹⁵ Fondation Nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche, Idem.

¹¹⁶ Fondation Nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche, « El Golea L'oasis », article disponible sur l'adresse : <http://www.foremelgolea.com/golea.html>

¹¹⁷ Fondation Nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche, Idem.

➤ **Synthèse :**

La ville d'El Ménéaa est caractérisée par une richesse culturelle, historique, humaine et naturelle. Cette ville dotée d'un patrimoine matériel : ksour, édifices coloniale... et un patrimoine immatériel. Le tout est enveloppé dans un paysages varies d'erg, de dunes, et d'oasis, abrite une faune et une flore rares et divers.

Toute ces potentialités paysagères, patrimonial et humain donnent à la ville d'el Ménéaa une vocation touristique et rendent du tourisme un axe majeur pour le développement de la ville et de la région.

La nouvelle ville d'El Ménéaa fut conçus afin de Permettre le desserrement de l'agglomération actuelle d'El Ménéaa hors que la nouvelle ville est implanté sur une falaise qui constitue une barrière physique entre ces deux villes, et a causé une rupture urbaine et une discontinuité entre l'ancienne ville et la nouvelle ville.

Dans le processus de l'urbanisation de la ville nouvelle, La question de la relation ville et paysage n'a pas été posé dans le fondement de la ville, les zones de protections paysagères et les zones de servitudes de l'ancienne ville ainsi que potentialités touristiques ont été négligé, hors qu'ils auront pu être des point forte dans la programmation de la nouvelle ville.

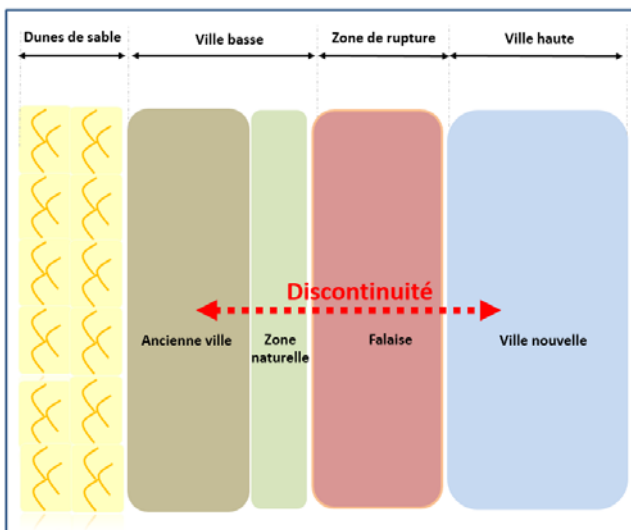


FIG 4.43 : Diagramme de la problématique de la zone d'étude.
Source : Auteurs 2019.

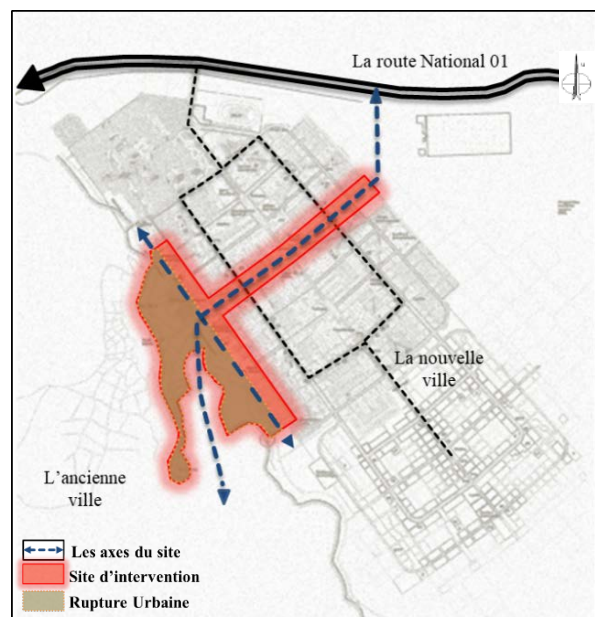


FIG 4.42 : La rupture urbaine.
Source : PDAU 2017 traité par l'auteur 2019.

Conclusion générale :

Afin de mener à bien notre projet, nous avons suivis une méthodologie qui nous permettra d'élaborer un processus d'analyses à plusieurs échelles afin de bien comprendre et cerner la situation. Nous avons fixé des objectifs qui nous permettront d'entretenir un nouveau rapport entre la ville haute et la ville base par tout en intégrant le paysage naturel dans le projet de nouvelle ville.

Par la reconstruction et l'aménagement du front urbain du belvédère qui renforce la relation entre la ville nouvelle et la ville ancienne, et assure une mixité urbaine et fonctionnelle, associant des habitations et des équipements de proximité. En vue d'insérer le projet au processus du réaménagement du front urbain de la ville nouvelle d'El Ménéaa.

Notre intervention a tiré sa particularité du fait qu'il s'agit d'une implantation harmonieuse avec son entourage, sur un site à fort caractère paysager, combinaison d'une forte urbanisation avec des paysages naturels exceptionnels.

Nous nous sommes intéressés au tourisme et à l'amélioration du confort des touristes dans les zones arides et précisément dans la ville d'El Ménéaa vue que c'est une des prodigieuses villes Saharienne elle abonde des potentialités paysagère naturel et son patrimoine urbanistique et architectural, d'importance nationale et universelle. Il devient nécessaire de développer le tourisme durable dans le but de préserver l'écosystème de la région et garantir à long terme la viabilité de la destination car le tourisme est considéré le moteur de développement de cette région.

D'autre part nous avons essayé au maximum de faire un projet prototype pour le développement du secteur touristique de la ville avec le projet d'une résidence touristique , et cela à travers les différents critères que nous avons pris en compte à savoir l'adaptation de notre projet au climat aride de la région en assurant un meilleur confort thermique intérieur et extérieur par l'intégration des techniques traditionnelles locales ainsi que des technique de ventilation naturel . Comme nous avons essayé de réaliser un projet qui s'articule à son environnement, contribue à la valorisation de la ville, répond aux besoins de la population locale, avec le respect des piliers du développement durable en répondant aux besoins économiques, sociales et environnementales de la région.

Ce travail est le fruit d'un long parcours qui a démarré de l'urbain pour arriver à l'architecture et ce qui nous a permis d'exploiter nos capacités et d'acquérir de nouvelles connaissances dans le vaste domaine de l'architecture. Et il nous a surtout donné la chance de vivre la ville d'El Ménéaa. Ce fut un véritable défi . . . nous espérons l'avoir relevé au mieux.

LISTE DES FIGURES

Partie I : Etat de l'art

Chapitre 01 : Urbanisme et architecture dans les zones arides

FIG 1.01 : La carte mondiale des zones arides	7
FIG 1.02 : Oasis de Béni Abbas.....	9
FIG 1.03 : Schéma d'un tissu compact et complexe.....	10
FIG 1.04 : Situation géographique de la wilaya d'Ouargla	10
FIG 1.05 : Vue en plan du Ksar de Ouargla.....	10
FIG 1.06 : Les portes et rempart de Ksar de Ouargla	11
FIG 1.07 : hiérarchie des éléments morphologique de communication sociale du ksar d'Ouargla....	11
FIG 1.08 : Hiérarchisation du système viaire au Ksar de Ouargla.....	11
FIG 1.09 : La place du marché avec la Mosquée de Lalla Melkia	12
FIG 1.10 : Situation géographique de la wilaya de Ghardaïa	12
FIG 1.11 : Perspective du ksar Ghardaïa	12
FIG 1.12 : Les remparts et les portes de Ghardaïa	13
FIG 1.13 : Les quartiers de Ghardaïa	13
FIG 1.14 : La place du marché.....	13
FIG 1.15 : Hiérarchisation du système viaire au Ksar de Gherdaia.....	13
FIG 1.16 : Les principes et les concepts de l'architecture du ksar.....	14
FIG 1.17 : Schéma explicatif de l'expansion de la cité.....	14
FIG 1.18 : Souk de Touggourt.....	15
FIG 1.19 : Quartier au M'Zab.....	15
FIG 1.21 : une ruelle ville de Ghardaïa.....	15
FIG 1.20 : Schéma illustrant le système viaire.....	16
FIG 1.22 : Les limites et les seuils à l'échelle de la cité.....	16
FIG 1.23 : Schéma de synthèse de l'urbanisme saharien.....	16
FIG 1.24 : Les motifs de la réalisation du projet de Ksar Tafilelt Beni Iseguen.....	17
FIG 1.25 : vue aérienne de tafilelt et la situation en carte.....	17
FIG 1.26 : la situation de Tafilelt par rapport aux autres ksours	18
FIG 1.27 : L'implantation de ksar par rapport à la vallée	18
FIG 1.28 : le système viaire et le tissu urbain de Tafilelt	19
FIG 1.29 : Principe d'organisation spatio-sociale de Tafilelt	20
FIG 1.30 : les remparts et la Tour de guet élément de repère transformé en bureau	20
FIG 1.31 : les maisons de Tafilalt	20
FIG 1.32 : les puits, élément de repère symbolique de ksar	21
FIG 1.33 : les ruelles	21
FIG 1.34 : le parc urbain	21
FIG 1.35 : plan d'aménagement	21
FIG 1.36 : La direction des vents par rapport au ksar	22

Chapitre 02 : La stratégie des villes nouvelles en Algérie

FIG 2.01 : Schéma de synthèse de l'urbanisme saharien.....	25
FIG 2.02 : Les quatre lignes directrices fixées par le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement pour la mise en œuvre du SNAT 2030.....	26

FIG 2.03 : Localisation des villes nouvelles algériennes.....	27
FIG 2.04 : Les fonctions de base de la ville nouvelle.....	28
FIG 2.05 : La ville de Boughzoul en 3D	29
FIG 2.06 : Le master plan de la ville de Boughzoul	29
FIG 2.07 : la ville nouvelle de Sidi Abdellah	30
FIG 2.08 : la ville nouvelle de Sidi Abdellah	30
FIG 2.09 : La carte des secteurs d'urbanisation de Sidi Abdellah	30
FIG 2.10 : Schéma Directeur de la ville nouvelle de Sidi Abdellah	30

Chapitre 03 : Tourisme et développement durable

FIG 3.01 : les piliers du développement durable.....	31
FIG 3.02 : vue d'ensemble du Complexe du désert Qasr Al Sarab	35
FIG 3.03 : vue d'ensemble sur les villas royales du complexe avec terrasses	35
FIG 3.04 : Ecolodge par Laetitia Delubac et Christian Félix.....	36
FIG 3.05 : plan de la maison d'hote d'Ecolodge	36

Partie II : Cas d'étude

Chapitre 04 : Présentation du cas d'étude

FIG 4.01 : Le belvédère Situation de la ville d'El-Ménéaa.....	37
FIG 4.02 : Situation national de la ville nouvelle El-Ménéaa.....	37
FIG 4.03 : modélisation 3D de la cartographie sur le terrain naturel.....	37
FIG 4.04 : Plateau d'Hamada de la nouvelle ville d'El Ménéaa.....	37
FIG 1.05 : plan d'aménagement de la nouvelle ville.....	38
FIG 1.06 : Vocation de la Nouvelle ville D'EL Ménéaa	38
FIG 4.07 : Zones climatiques d'été en Algérie.....	39
FIG 4.08 : Zones climatiques d'hiver en Algérie.....	39
FIG 4.09 : Cartographie de la direction des vents dominants.....	39
FIG 4.10 : Superposition de l'orthophoto et de la cartographie des pentes.....	40
FIG 4.11 : Localisation des coupes.....	40
FIG 4.12 : Les coupes.....	40
FIG 4.13 : Superposition de l'orthophoto et de la cartographie des altimétries.....	40
FIG 4.14 : Carte des principales zones géotechniques sur le site.....	43
FIG 4.15 : Extrait de composition des zones géotechniques.....	43
FIG 4.16 : Ksar d'El Goléa.....	42
FIG 4.17 : plan d'El Goléa d'après guide vert Michelin édition 1956.....	43
FIG 4.18 : Carte d'El Goléa : l'époque précoloniale	44
FIG 4.19 : Le Vieux Ksar d'El-Goléa.....	44
FIG 4.20 : Carte d'El Goléa : l'époque coloniale 1956.....	44
FIG 4.21 : L'Eglise d'El Goléa et la tombe du père de Foucauld.....	44
FIG 4.22 : Carte d'E Ménéaa 2010.....	45
FIG 4.23 : Carte d'El Ménéaa 2017.....	46
FIG 4.24 : Les axes principaux du développement de la ville.....	47
FIG 4.25 : Schéma d'organisation de la Nouvelle ville.....	48
FIG 4.26 : Les quatre quartiers de la Nouvelle ville.....	48
FIG 4.27 : Phasage et quartier prioritaire.....	49

FIG 4.28 : Les équipements de la nouvelle ville	49
FIG 4.29 : Les accès à la nouvelle ville.....	50
FIG 4.30 : Les avenues intermédiaires.....	50
FIG 4.31 : Zoom au nord sur l'accessibilité et connexion sur El Ménéaa.....	51
FIG 4.32 : Zoom à l'ouest sur l'accessibilité et connexion sur El Ménéaa.....	51
FIG 4.33 : Hiérarchisation de voiries.....	51
FIG 4.34 : réseau de bus urbain de la ville nouvelle d'el ménéaa	51
FIG 4.35 : Plan d'Infrastructure verte.....	52
FIG 4.36 : Système écologique la ville nouvelle d'El Ménéaa	52
FIG 4.37 : l'accessibilité de la ville d'El Ménéaa.....	52
FIG 4.38 : Ksar d'El Goléa.....	53
FIG 4.39 : L'église Saint- Joseph	53
FIG 4.40 : Le Lac Salé d'El Ménéaa.....	53
FIG 4.41 : L'Oasis d'El Ménéaa	53
FIG 4.42 : La rupture urbaine.....	54
FIG 4.43 : Diagramme de la problématique de la zone d'étude.....	54

Chapitre 05 : Processus projectuel

FIG 5.01 : situation du site d'intervention.....	56
FIG 5.02 : L'accessibilité au site d'intervention.....	56
FIG 5.03 : Diagramme structurel de la zone d'étude.....	56
FIG 5.04 : Schéma de structure générale de la ville	57
FIG 5.05 : schéma de principe d'aménagement	58
FIG 5.06 : schéma de structure existant de la nouvelle ville	59
FIG 5.07 : schéma de structure proposé de la nouvelle ville	59
FIG 5.08 : schéma de d'objectif.....	60
FIG 5.09 : schéma de principe d'aménagement	60
FIG 5.10 : Schéma d'hypothèse d'interprétation.....	61
FIG 5.11 : Diagramme proposé.....	61
FIG 5.12 : La Trame projetée.....	62
FIG 5.13 : La Trame proposé.....	62
FIG 5.14 : Le système viaire proposé	63
FIG 5.15 : coupe schématique de système viaire et l'espace public proposé.....	63
FIG 5.16 : Plan d'aménagement.....	66
FIG 5.17 : Plan d'aménagement.....	67
FIG 5.18 : Le vieux Ksar d'El Goléa	68
FIG 5.19 : Organisation spatiale et système distributif.....	70
FIG 5.20 : Volumétrie illustrant la répartition des fonctions	70
FIG 5.21 : Plan de Masse	75
FIG 5.22 : Plan de structure	76
FIG 5.23 : Plan du Sous-sol	77
FIG 5.24 : Plan RDC	78
FIG 5.25 : Vue sur l'entrée principale	79

FIG 5.26 : Vue sur les portes et remparts du projet	80
FIG 5.27 : Vue sur l'atrium	81
FIG 5.28 : Plan R+1	82
FIG 5.29 : Plan R+2	83
FIG 5.30 : Plan R+3	84
FIG 5.31 : Vue sur les terrasses privées	85
FIG 5.32 : Vue globale de la résidence touristique	86
FIG 5.33 : Vue globale de la résidence touristique	87
FIG 5.34 : Coupe AA	88
FIG 5.35 : Coupe BB	89
FIG 5.36 : La façade principale	90
FIG 5.37 : La façade postérieure	90
FIG 5.38 : Vue sur la façade principale	91
FIG 5.39 : Vue sur la façade postérieure	91
FIG 5.40 : La façade Sud-Est	92
FIG 5.41 : La façade Nord-Ouest	92
FIG 5.42 : Vue sur la façade Sud-Est	93
FIG 5.43 : Vue sur la façade Nord Ouest	93
FIG 5.44 : Vue globale de la résidence touristique	94
FIG 5.45 : Vue aérienne de l'aménagement du belvédère	95
FIG 5.46 : La résidence touristique vue du ciel	96
FIG 5.47 : Vue sur la résidence touristique à partir de l'îlot	97
FIG 5.48 : Vue sur le belvédère	98
FIG 5.49 : Vue du minaret spiral vers la ville	99
FIG 5.50 : Le vieux Ksar d'El Goléa (Ménéaa).....	100
FIG 5.51 : La façade principale	100
FIG 5.52 : La Façade Postérieure	100
FIG 5.53 : La brique monomur	101
FIG 5.54 : Type de vitrage.....	101
FIG 5.55 : le système des moucharabiehs	102
FIG 5.56 : le système de patio	102
FIG 5.57 : la piscine avec le système de galeries	102
FIG 5.58 : l'atrium avec la végétation et le système de galeries.....	103
FIG 5.59 : la pergola.....	103
FIG 5.60 : Panneaux photovoltaïques	103

LISTE DES TABLEAUX

Partie I : Etat de l'art

Tableau 1.01 : Indice d'aridité bioclimatique des écosystèmes secs	8
Tableau.1.02 : Tableau synthétique des concepts de Ksar Tafilalt	22
Tableau 1.03 : Tableau synthétique des concepts	23
Tableau 3.01 : Tableau synthétique du complexe touristique Qasr Al Sarab.....	35
Tableau 3.02 : Tableau synthétique de la maison d'hôtes Ecolodge.....	36

Partie II : Cas d'étude

Tableau 5.01 : les étapes de développements du projet.....	63
Tableau 5.02 : Tableau du programme surfacique des équipements des ilots	64
Tableau 5.03 : les étapes de développements de la forme.....	67
Tableau 5.04 : Programme du Sous-sols.....	70
Tableau 5.05 : Programme de la résidence touristique.....	70
Tableau 5.06 : Programme du commerce.....	71
Tableau 5.07 : Programme du centre d'affaire.....	71
Tableau 5.08 : Typologie architecturale des cellules.....	72

BIBLIOGRAPHIE

Livres :

- _ ALI BENSAAD, 2002, Livre : « la grande migration africaine à travers le Sahara ».
- _ ANDRE RAVEREAU, 1981, « Le M'zab, une leçon d'architecture » Sindbad, Paris.
- _ ANDRE RAVEREAU, REMI BAUDOUI ET PHILIPPE POTIE, 2003, « l'atelier du désert », Marseille, Parenthèses.
- _ F. FOURNOT, 1901, « EI-GOLEA ».
- _ GODARD JEAN, SOCARD TONY PREF, 1 janvier 1954, « oasis moderne. Essai d'urbanisme saharien ».
- _ OLIVIER PLIEZ, 2011 « Les cités du désert. Des villes sahariennes aux saharatowns », Edité par Presses Universitaires du Mirail.

Ouvrages :

- _ BEN-HAMOUCHE MUSTAPHA, 2017-2018, « l'architecture et l'urbanisme au Maghreb aux XIX-XX siècles ».
- _ BENZAGHOU Consultante à l'Institut National d'Etudes de Stratégie Globale, 31Mai 1998 « Les termes d'un débat - Aménagement du territoire - Situations et Perspective 2000 ».
- _ EGIS ALGERIE, Novembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa », Phase A.
- _ EGIS ALGERIE, Novembre 2012, « Etude de finalisation de plan d'aménagement Ménéaa », Phase B.
- _ MANEL BOUCHEMAL, SALAH CHAUCHE, 10 Dec 2015, « La patrimonialisation d'un site suffit-elle à sauvegarder un lieu historique cas de ksar de Ouargla ».
- _ OM UNGERS-ED : MONITEUR, 1983, « Triangulation ».
- _ SALIMA RAYANE KADRI, Salah CHAUCHE et Amina Hadia BENAMEUR, « Quelles formes de réhabilitation pour le ksar d'Ouargla ? Des objectifs urbains, patrimoniaux et sociaux ».
- _ T.YAHIA CHERIF, avril 2007, « Kit Pédagogique sur l'environnement dans les zones aride ». Disponible sur l'adresse : www.naturevivante.org

Thèses et mémoires :

_ AMAR BENNADJI. 1999, « Adaptation climatique ou culturelle en zones arides. Cas du sud-est Algérien.Géographie », Thèse de doctorat, Université de Provence - Aix-Marseille I.

_ BOUSSOUF CHIHAB EDDINE, 2008 : « les acteurs de la mise en œuvre de la ville nouvelle Ali Mendjeli », Mémoire de Magistère, Université Mahmoud Mentouri Constantine.

_ CHAOUCHE BENCHERIF MERIAMA, 2007, « La Micro-urbanisation et la ville-oasis ; une alternative à l'équilibre des zones arides pour une ville saharienne durable cas du Bas-Sahara », Mémoire de doctorat en sciences, Université Mentouri Constantine.

_ OUSSAMA BAHA EDDINE, 2015/2016, «Entre histoire et la mer ...quel insertion pour la façade maritime de front de mer ? », Mémoire de master en architecture.

Reuves :

_ AMNACHE-CHIKH.S, 08 Décembre 2017 : « L'activité touristique en Algérie perspective et développement », Revue : El Baht, Tizi-Ouzou.

_ THIERRY PAQUOT, 2011/2, « QU'EST-CE QU'UN « TERRITOIRE » ? », Revue Vie sociale (N° 2).

Articles :

_ BABZMAN, 2018, « El Goléa ou la ville aux deux cent mille palmiers », article disponible sur l'adresse : <https://babzman.com/el-golea-ou-la-ville-aux-deux-cent-mille-palmiers/>

_ BENZAGHOU, Consultante à l'Institut National d'Etudes de Stratégie Globale, 31Mai 1998, « Les termes d'un débat - Aménagement du territoire - Situations et Perspective 2000 ».

_ CHABI MOHAMMED/ MR.DAHLI MOHAMED, « Le Ksar de Tafilelt dans la vallée du Mزاب, Une expérience urbaine entre tradition et modernité », article disponible sur l'adresse : <https://www.eboxeditions.com/index.php>

_ DSPACE, Aspects bioécologiques de l'avifaune à Hassi Ben Abdallah et à Mekhadma dans la Cuvette d'Ouargla.

_ EL WATAN, avril 2009, « Hassi Messaoud : la méga-oasis pétrolière ».

- EL WATAN, 2012, archives culturel, « El Goléa (El Menia) : une oasis méconnue », article disponible sur l'adresse : <https://www.elwatan.com/archives/culture-archives/el-golea-el-menia-une-oasis-meconnue-31-05-2012#main-content-section>.

_FONDATION NATIONALE POUR LA PROMOTION DE LA SANTE ET LE DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE, « El Golea L'oasis », article disponible sur l'adresse : <http://www.foremelgolea.com/golea.html>.

- RACHID IMEKHLEF, 2018, « Potentiel touristique et hydrique d'El Menia (El Goléa) », article disponible sur l'adresse : https://www.vitamedz.com/potentiel-touristique-et-hydrique-d/Articles_356_6338577_47_1.html.

_ SAÏD BELGUIDOUM, 2002, « Urbanisation et urbanité au Sahara », Méditerranée , article disponible sur l'adresse : https://www.persee.fr/doc/medit_0025-8296_2002_num_99_3_3261.

_SOUAD ACHAIBOU YOUNSI : « Des villes nouvelles métropolitaines durables comme nouvelles logiques de construction de l'espace métropolitain d'Alger ».

Sites Web:

_ <https://babzman.com/el-golea-ou-la-ville-aux-deux-cent-mille-palmiers/>

_ <http://www.designcurial.com/news/qasr-al-sarab-desert-resort-in-abu-dhabi-honored-at-hospitality-design-awards>

_ <https://www.dezeen.com/2009/10/16/ecolodge-by-laetitia-delubac-and-christian-felix/>

_ <https://www.eboxeditions.com/index.php>

_ <https://www.elwatan.com/archives/culture-archives/el-golea-el-menia-une-oasis-meconnue-31-05-2012#main-content-section>

_ <http://www.foremelgolea.com/golea.html>

_ <https://fr.slideshare.net/hafouu/ghardaia-72705518>

_ www.naturevivante.org

_ https://www.persee.fr/doc/medit_0025-8296_2002_num_99_3_3261

- https://www.vitamedz.com/potentiel-touristique-et-hydrique-d/Articles_356_6338577_47_1.html

Cours en ligne :

_ CECILE DULAX, cour en ligne « Le concept du développement durable ».

_ DIDIER A.F, mai 2012, cours « Les principes du développement durable ».

_SLIDESHARE, 2017, Cour en ligne, « Ghardaïa « une histoire, une culture et une leçon d'architecture » ; Cour disponible sur l'adresse : <https://fr.slideshare.net/hafouu/ghardaia-72705518>

Reportage :

_ ECHOUROUK NEWS, sur la nouvelle ville de Ghardaïa et rencontre avec Mr Ahmed NOUH fondateur de la cité Tafilalt.